la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL,
MERCREDI 9 JANVIER 1974,
90e ANNEE, No 7,
132 PAGES, 9 CAHIERS.

MONTREAL-METRO. 15¢
ABITIBI 20¢

METEO

Aujourd'hui : Général. nuageux avec poss. de quelques légères chutes de neige
Demain : Généralement ensoleillé et froid.
Maximum : 0° Minimum : —10°



M. André Desjardins

Une centrale pour la construction

Il y a quatre ans, le Conseil des métiers de la Construction occupait un espace bien restreint sur la scène syndicale.

Simple organisme de laison entre les différents syndicats de métiers affiliés à la FTQ, l'efficacité du Conseil reposait sur la volonté de ses membres de lui faire jouer un rôle actif, selon les caprices de leurs réactions autonomistes.

Après l'adoption de la loi 290, instaurant la négociation collection à l'échelle provinciale dans l'industrie de la construction et accordant à la FTQ le pouvoir de représenter des membres partout au Québec, le Conseil se vit confier une mission autrement plus importante: celle de négocier une convention collective au nom de tous les syndicats de la construction affiliés à la FTQ.

Non seulement son importance fut-elle du coup décuplée, mais elle ne cessa de grandir depuis.

L'action du Conseil des métiers, sous la direction de M. André Desjardins, s'est traduite en 1974 par l'élimination du droit de veto de la CSN sur l'entente collective liant les travailleurs de la construction aux employeurs et la constitution d'un organisme à ressources qui a maintenant le pouvoir d'accréditer directement des syndicats qui ne sont pas membres d'unions internationales.

Groupant, en 1974, quelque 60,000 ouvriers de la construction, le Conseil des métiers dispose d'un budget d'au moins $600,000 par an, budget qui est automatiquement alimenté par les travailleurs à raison d'un cent l'heure de travail.

En l'espace de quatre ans, le Conseil a recruté entre 20,000 et 25,000 nouveaux membres, s'est vu confier le mandat de la formation syndicale des délégués de chantier et représente les travailleurs aussi bien à la direction de la FTQ qu'à la Commission de l'industrie de la construction.

En page B 1, notre chroniqueur Marcel Pépin expose la force que représente cette "nouvelle centrale syndicale" québécoise.

AUJOURD'HUI

Les libéraux favorisent pour l'oléoduc l'axe Winnipeg-Montréal
— page E 3

Ford menace de couper les vivres aux Arabes
— page F 1

A Montréal, 15,000 couples se sont séparés l'année passée
— page F 3

L'Accord lance un ultime SOS à Québec
— page F 4

SOMMAIRE

Arts et spectacles: H 2 à H 6
Bandes dessinées: E 8
Cinéma: H 6
Décès, naissances, etc.: E 23
"Dites-moi, docteur": F 3
Economie: E 2 à E 4
Editorial: A 4
Etes-vous observateur?: E 15
Horoscope: F 11
Informations étrangères: E 1
Les maux de notre langue : B 12
Loisirs et Récréation: E 8
Mon Oeil sur Montréal: F 10
"Mot-mystère": E 13
Motoneige: E 22
Mots croisés: E 17
Petites annonces: E 9 à E 22
Radio et télévision: H 6
Sports: C 1 à C 7
Tribunaux: A 15, A 17
Vivre aujourd'hui: F 2 à F 11
Photographie: B 2
Religion: F 13

Le patronat réclame un impôt indexé sur le coût de la vie

par Pierre VENNAT

Depuis le 1er janvier, le contribuable québécois est désormais plus lourdement imposé que tout autre citoyen canadien.

A tel point, que le Conseil du patronat du Québec vient d'inviter le gouvernement Bourassa à indexer le taux de l'impôt sur le coût de la vie comme c'est d'ailleurs le cas ailleurs au pays.

Le Conseil du patronat a en effet rendu public, hier, un document sur la fiscalité, confirmant les avancés de LA PRESSE de samedi dernier et affirmant que "lorsqu'ils recevront leur premier chèque de paie en 1974, les Québécois constateront qu'ils sont plus lourdement imposés que tous les autres citoyens canadiens".

Le patronat québécois va même plus loin, accusant presque le gouvernement Bourassa d'hypocrisie.

"Les Québécois ne devront pas se faire d'illusions, dit le CPQ, lorsque leur ministre des Finances annoncera un autre budget sans hausse de taxes".

Le document du CPQ affirme en effet qu'à venir jusqu'à aujourd'hui, le gouvernement a non seulement bénéficié de l'inflation, en ce sens que l'accroissement "nominal" des revenus des particuliers occasionnait une hausse toute aussi nominale des rentrées fiscales, mais il a en plus "réalisé un profit".

L'augmentation purement monétaire des revenus des particuliers les place en effet dans des tranches de revenu où le taux de taxation est plus élevé.

L'étude va plus loin.

Elle démontre que l'inflation, en réduisant l'ampleur réelle des tranches de revenu imposable et la valeur réelle des exemptions, a eu pour effet, entre 1954 et 1970, d'accroître le taux de taxation d'un individu avec un revenu **réel** inchangé de $15,000 d'approximativement 33%.

Le Conseil du patronat a aussi rappelé que même si le gouvernement Bourassa se vante, depuis son arrivée au pouvoir, d'annoncer des budgets sans hausses de taxes, "depuis quatre ans, les recettes du Québec provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers ont augmenté de 65%, soit plus d'un demi-milliard de dollars".

Depuis le 1er janvier, les exemptions personnelles, les déductions et les limites de tranches d'imposition sont majorées de 6.6% par le gouvernement fédéral pour tenir compte des augmentations de prix. Il s'agit d'une mesure d'équité dont profitent entièrement les citoyens des neuf provinces pour le compte desquelles le gouvernement fédéral prélève des impôts.

Voir PATRONAT, page A 6



photo Antoine Désilets, LA PRESSE

Voici Kohoutek telle que la voit une caméra Pentax à travers l'oculaire d'un télescope Celestron de huit pouces de diamètre. La photo a été prise de Sainte-Anne-des-Lacs où un groupe de l'Université de Montréal, s'est installé hier pour repérer la fameuse comète.

Kohoutek... mais pas à l'oeil nu

par André CHENIER

Je l'ai vue KOHOUTEK... mais si peu ! Juste assez pour me convaincre qu'il ne s'agissait pas d'un poisson d'avril en janvier ou du gag du siècle.

Mais je suis désormais fier d'affirmer qu'en 47 ans d'existence j'ai pu voir une comète; pas à l'oeil nu d'ailleurs, mais dans l'oculaire d'un réflecteur Celestron de huit pouces de diamètre appartenant à l'Université de Montréal.

Nous étions sept à z'yeuter l'événement par un froid de dix sous zéro et dans quelques pieds de neige, sur une éminence des Laurentides, à proximité de la route qui mène à Sainte-Anne-des-Lacs. Il y avait le chef de groupe Gilles Beaudet, professeur de physique de l'Université de Montréal; quatre étudiants (ou ex), MM. Gilles Fontaine, Bernard Mongeon, Guy Desroches et Claude Johnson; le photographe Antoine Désilets, que vous connaissez tous, et bibi.

Pour la première fois depuis que l'astre fugitif a contourné le soleil, le 28 décembre dernier, le ciel était clair et pur vers l'ouest sud-ouest.

Le soleil venait de se coucher derrière l'horizon montagneux; Kohoutek était au rendez-vous, chapeautant une tangente entre la brillante Vénus et la un peu moins brillante Jupiter. Derrière nous, la Grande et la Petite Ourse, et l'Etoile polaire sur laquelle nous avons aligné l'arrière du Celestron.

A cinq heures et quart du soir, exactement, chaque membre du groupe a pu repérer dans l'oculaire un petit point lumineux, gros comme une tête d'épingle, avec un soupçon de queue en panache.

C'était ça Kohoutek, ce petit point à mi-chemin entre Venus et Jupiter, un peu au-dessus de cette dernière qui est la plus haute des deux planètes sur l'horizon.

Magnitude —6 mon oeil ! Tout au plus +3.5, soit la magnitude d'une étoile peu brillante ou très lointaine... Avec l'aide de jumelles, toutefois, le champ de vision étant plus large quoique moins précis, une Kohoutek diffuse laissait voir une plus grande partie de sa queue qui n'a probablement jamais atteint les millions et les millions de milles prévus.

Le spectacle a duré plus d'une heure, tandis que les gros orteils nous recroquevillaient dans le sol gelé et que le pif commençait à nous blanchir. Jusqu'à ce que les deux planètes et la comète plongent à leur tour sous l'horizon, tandis que la Lune, derrière nous, ajoutait sa luminosité à celle des constellations.

Heureusement que la caméra greffée au télescope — celle d'Antoine tout au moins puisque celles des autres astronomes amateurs avaient certain trouble d'obturation par temps froid — a pu donner, par exposition prolongée, une meilleure idée de ce qu'est Kohoutek.

Peu nous chaut les explications des professionnels sur la faible magnitude de la comète — que, par exemple, la nature chimique de sa tête est telle qu'elle ne s'est pas suffisamment transformée en gaz et poussières à son passage autour du soleil — peu nous chaut que nous ayions eu froid pendant 60 bonnes minutes.

Nous l'avons vue, (nous la voyons mieux sur image), nous savons qu'elle existe. C'est mieux que ne peuvent y prétendre nombre de gens qui la pourchassaient en vain depuis quelques mois et qui n'ont pu profiter de la rare occasion qui s'offrait hier.

Touriste québécoise retenue à Cuba

par Jacques BENOIT

Les services d'immigration cubains ont refusé hier à une jeune Montréalaise de 24 ans, Mlle Jacqueline Roy, l'autorisation de quitter La Havane après un séjour d'une semaine à Cuba. Mlle Roy, qui faisait partie d'un groupe de 190 vacanciers partis pour Cuba le 1er janvier et revenus hier à Montréal par avion, est toujours entre les mains des autorités cubaines — sans qu'on sache pour autant ce qu'en a fait La Havane.

Selon le journaliste et animateur André Payette, de Radio-Canada, qui était aussi du groupe, la raison invoquée par Cuba pour retenir Mlle Roy était qu'elle ne figurait pas sur la liste des vacanciers dressée par l'hôtel où la jeune fille est demeurée, l'hôtel "Arenas Blancas", à Varadero, une localité de la côte Atlantique de Cuba.

Ce voyage à Cuba avait été organisé par "Unitours", une agence de voyages qui a son siège social à Toronto.

"Une fille très timide"

Hier après-midi, raconte M. Payette, les 190 vacanciers, qu'on avait logés dans deux hôtels différents de Varadero, se retrouvaient à l'aéroport de La Havane pour les formalités du départ.

Mlle Roy — "une fille très timide, qui passe inaperçue" — était la première personne de la file attendant au bureau de la compagnie d'aviation cubaine chargée du règlement des formalités. Dès le début, souligne le journaliste, on lui a signifié qu'elle ne figurait pas sur la liste et qu'en conséquence elle ne pourrait quitter le sol cubain. Mais, finalement, après de longs pourparlers, on lui a remis malgré tout une carte d'embarquement.

A ce sujet, précise M. Payette, il est à noter que des passagers dont les noms sur la liste étaient mal orthographiés ont pu faire apporter les corrections nécessaires.

D'autres gens, dont les noms auraient été absents de la liste, auraient même réussi à les y faire inscrire...

Arrivée aux bureaux des services d'immigration, Mlle Roy s'est heurtée à un nouveau refus: encore une fois, on lui a répété qu'elle ne pouvait monter dans l'avion d'Air-Canada qui, une fois la semaine, assure la liaison Montréal-La Havane ou Toronto-La Havane.

Toujours à Cuba...

Pendant ce temps, encore ignorants de toute l'affaire, les autres passagers flânaient dans l'aérogare, en attendant qu'on veuille bien les prier de monter à bord.

A ce moment-là, souligne le journaliste, les seules personnes qui auraient pu régler le cas de Mlle Roy et l'aider : les représentants d'"Unitours" avaient déjà quitté l'aérogare, laissant

Voir TOURISTE, page A 6

"Qui combat l'auto combat l'homme"



M. Jacques BARRIERE, Directeur du Service de la circulation de Montréal

par Rose-Anne GIROUX

En pleine crise de l'énergie, à une époque où les gouvernements parlent de plus en plus de donner la priorité au transport en commun, au moment où le stationnement et le déneigement semblent devenus un luxe dans la métropole, les automobilistes montréalais conservent un solide allié et un farouche défenseur à l'hôtel de ville.

Il s'agit du directeur du Service de la circulation, M. Jacques Barrière.

C'est un super-contribuable qui parle le langage de n'importe quel autre contribuable, lorsqu'il reproche aux gouvernements de cacher les revenus qu'ils tirent des automobilistes: "Avez-vous déjà vu un gouvernement admettre qu'il tient la poule aux oeufs d'or?... Pourtant, dira-t-il, les conducteurs et propriétaires de véhicules ne sont rien d'autres qu'une bonne vache à lait qu'on peut traire au profit de la collectivité".

C'est un ingénieur qui dénonce l'influence des urbanistes sur les dirigeants de Montréal et de sa Communauté urbaine. "On ne s'en cache pas! On est en guerre déclarée vis-à-vis des urbanistes et des architectes", dira-t-il, en empruntant le vocabulaire d'Yvon Dupuis pour nous parler des "locataires du marché Bonsecours" (sic).

C'est un directeur de service qui est déjà sorti de l'anonymat de l'hôtel de ville, en 1972, quand il a été question que l'exécutif de Montréal abolisse son service, quitte à confier une partie de ses responsabilités au Service... d'habitation et d'urbanisme.

Il est toujours au poste. Et c'est dans ses bureaux de l'ancien hôtel de ville de Saint-Michel qu'il a accordé une longue entrevue à LA PRESSE, en compagnie d'un fidèle soutien, le statisticien Joseph Naud: "Pour les chiffres et les statistiques, comme il dit, il n'y a personne comme Jos Naud".

"J'ai l'impression d'être un équilibriste sur la corde raide", dira-t-il de sa propre position, sans pour autant se gêner pour qualifier ses commentaires de scandaleux pour certains secteurs publics, lapidaires pour d'autres, etc...

M. Barrière n'en est pas à sa première intervention fracassante. En mai dernier, dans une allocution prononcée devant la Chambre de commerce du district de Montréal, il s'était permis de contredire froidement et ironiquement la position de Montréal et des gouvernements supérieurs vis-à-vis du transport en commun.

Personne, toutefois, n'a saisi la perche. "Pourtant, personne ne m'a démenti", commente aujourd'hui, M. Barrière, en précisant qu'il n'a "pas eu une seule réaction de l'hôtel de ville là-dessus".

Selon M. Barrière, il est faux, notamment, de prétendre que les gouvernements subventionnent l'automo-

Voir L'AUTO, page A 6

mini-presse

le monde

☐ Un état **d'alerte** exceptionnel règne sur de nombreux **aéroports** européens où les autorités semblent craindre des attentats terroristes. Des mesures de sécurité extraordinaires ont été prises à **Londres,** où les policiers redoutent à la fois les extrémistes irlandais et les Palestiniens, à **Genève,** où se tiennent deux conférences internationales, à Bruxelles, à **Paris** et à Bonn.

☐ L'Egypte, la Syrie et la Jordanie se seraient entendues pour tenir une conférence au **sommet** à Damas en vue de coordonner leur **stratégie** pour la deuxième étape des pourparlers de paix de Genève. La Jordanie souhaite que les trois pays soient représentés par une **seule délégation,** de même que les Palestiniens et le Liban. Il est question par ailleurs que M. Henry Kissinger entreprenne une autre **tournée** au Moyen-Orient avant la fin du mois. Des accrochages se sont produits hier sur le front du Golan entre Israéliens et Syriens et ont fait 25 morts ou blessés.

☐ La Maison Blanche a publié hier deux séries de documents pour **répondre** aux accusations selon lesquelles le président Nixon aurait accordé des **faveurs** politiques à l'industrie laitière et à la société **ITT** en échange d'un important soutien financier à sa campagne électorale. Le président y réaffirme que sa conduite a été **irréprochable** dans les deux cas.

le Canada

☐ Le ministère des Affaires indiennes a congédié hier M. **Danny Goddleaf,** directeur de son programme d'aide à la jeunesse, en l'accusant de **détournement de fonds publics.**

☐ **140 réfugiés chiliens** seront à bord d'un appareil des Forces canadiennes qui doit quitter Santiago du Chili pour **Toronto** vendredi soir.

☐ Le débat sur le **financement du CN** et d'Air Canada s'est converti, hier aux Communes, en un **requisitoire** en profondeur contre les chemins de fer nationaux.

☐ Le président du **Conseil de presse du Québec, M. Jean-Marie Martin,** a déploré hier la "méfiance" que cet organisme peut inspirer dans certains milieux.

☐ Le refus du **Nouveau parti démocratique** d'approuver un compromis entre le Sénat et les Communes sur le projet de loi traitant de **l'espionnage électronique** compromet les chances **d'ajournement** des travaux sessionnels pour vendredi, tel que prévu.

☐ Les **électeurs** pourront désormais entendre des **nouvelles partisanes** sur les ondes de leurs stations radiophoniques leur **jour du scrutin.**

métro

☐ L'urbaniste d'Anjou, **Charles-Edouard Campeau,** bras droit du maire **Ernest Crépeault,** a été reconnu coupable sous neuf chefs d'accusation de **corruption municipale, d'abus de confiance** et de **conspiration** par le juge Maurice Rousseau de la cour des Sessions de la Paix.

☐ Plus de **1,000 préposés** à **l'entretien** des services de transport de la CTCUM ont **débrayé** hier dans un mouvement de **protestation** contre la suspension d'un de leur camarade électricien qui avait **refusé de travailler** le jour de Noël. Le syndicat affirme que l'employé avait **le droit** de ne pas rentrer au travail.

☐ De nombreux actes de **violence** ont marqué le début de la **grève** des employés du **Gaz Métropolitain.** On a enregistré de nombreuses fuites provenant de bris de tuyaux et en maints endroits l'alimentation de **maisons privées** a été interrompue.

le sport

☐ Le **Canadien** était inactif hier. Il n'a tenu qu'un léger exercice au Forum, exercice à l'issue duquel personne n'avait d'ailleurs rien à dire. Sauf **Bowman** qui a fait une trouvaille. Parait-il d'après le pilote de nos valeureux, qu'au hockey la rudesse intéresse davantage les gens que la technique! Bravo **Scotty.**

☐ En fait, et aussi étrange que cela puisse paraitre à cette époque de l'année, c'est du monde du **football** que nous proviennent les nouvelles intéressantes. De San Francisco plus exactement où se tient actuellement le "meeting" annuel des magnats de la **ligue Canadienne.** Lors de la séance d'hier, on a chambardé de nombreux règlements. Pour le mieux parait-il. **George Springate,** notre collaborateur spécial , nous en parle.

☐ A la Coupe du Monde de ski, l'Allemande de l'Ouest **Christa Zechmeister** a remporté le slalom spécial de **Le Gets,** en France.

☐ Au hockey Junior, les **Royaux** de Cornwall ont vaincu **Québec,** 8-6, avec.... la complicité d'un arbitre.

A lire également: **Mission 76,** de Liliane Lacroix.

LA MÉTÉO

Le "zéro" a pris le dessus!

Une faible perturbation présentement dans le centre-ouest des Etats-Unis est prévue de passer au sud de nos régions et seul le sud-ouest du Québec connaîtra un temps généralement nuageux avec des possibilités de quelques légères chutes de neige en fin de journée.

La plus grande partie de la Belle province subira par le fait même les effets bénéfiques d'une haute pression se déplaçant d'ouest en est.

Les températures seront très froides, le thermomètre devrait atteindre un maximum de 0°, tandis que le minimum sera de -10° à moins 15°.

Demain, le soleil reviendra mais les températures seront de plus en plus froides.

à Montréal

AUJOURD'HUI

Maximum 0° Minimum —10°

Généralement nuageux avec possibilité de quelques légères chutes de neige en soirée.

DEMAIN

Généralement ensoleillé et froid.

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	—15	— 5	Gén. ensoleillé, froid	Ensoleillé et froid
Outaouais	—10	0	Gén. nuageux, neige	Gén. ensoleillé et froid
Laurentides	—15	— 5	Gén. ensolleillé, froid	Ensoleillé et froid
Cantons de l'Est	—10	0	Gén. nuageux, neige	Ensoleillé et froid
Québec	—10	0	Gén. nuageux, neige	Ensoleillé et froid
Rimouski	—10	— 5	Ciel clair, venteux	Ensoleillé et froid
Lac-Saint-Jean	—15	— 5	Gén. ensoleillé, froid	Ensoleillé et froid
Baie-Comeau	—10	— 5	Ciel clair, venteux	Ensoleillé et froid
Sept-Iles	—10	— 5	Ciel clair, venteux	Ensoleillé et froid
Gaspé	—10	— 5	Ciel clair, venteux	Ensoleillé et froid

au Canada

	AUJOURD'HUI		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver	20	35
Alberta	Neige locale	Edmonton	— 5	—25
Saskatchewan	Ensoleillé	Régina	—15	—35
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	—10	—30
Ontario	Neige	Toronto	25	10
Nouveau-Brunswick	Neige locale	Saint-Jean	10	— 5
Nouvelle-Ecosse	Neige	Halifax	20	5
Ile-du-Prince-Edouard	Neige locale	Charlottetown	10	0
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	15	10

si vous partez

Aux Etats-Unis	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	20	33	Chicago	16	24	New Orleans	63	77
Washington	31	38	San Francisco	37	54	Miami	—	—
Boston	12	31	Los Angeles	47	63			
Vers les capitales								
Paris	—	39	Moscou	—	4	Hong Kong	—	61
Londres	—	41	Stockholm	—	32	Lisbonne	—	59
Rome	—	43	Tokyo	—	39	Sydney	—	73
Berlin	—	34	Athènes	—	46	Tunis	—	57
Amsterdam	—	41	Casablanca	—	51	Vienne	—	34
Bruxelles	—	—	Genève	—	43	Varsovie	—	27
Madrid	—	52	Le Caire	—	52			
Vers les plages								
Acapulco	73	86	Bermudes	66	75	Nassau	66	72
Mexico	46	73	Barbade	—	—	Rio de Janeiro	73	81

(Ces chiffres indiquent le minimum enregistré hier et le maximum la nuit dernière)

Le NPD compromet les chances d'ajournement

OTTAWA (PC) — Le refus du Nouveau parti démocratique d'approuver un compromis entre le Sénat et les Communes sur le projet de loi traitant de l'espionnage électronique compromet les chances d'ajournement des travaux sessionnels pour vendredi, tel que prévu.

Les libéraux et les conservateurs sont d'accord pour dire qu'il serait possible de proroger la session vendredi si ce n'était la décision du NPD de ne pas accepter le bill, amendé par la Chambre haute, qui avait été adopté auparavant par les communes.

Les néo-démocrates qualifient l'attitude du Sénat d'ingérence indue. Ils demandent depuis longtemps l'abolition du Sénat et l'ont fait de nouveau hier.

L'ajournement des travaux, lorsqu'il se produira, durera de quatre à six semaines et sera suivi d'un nouveau discours du trône.

Le député néo-démocrate Bill Knight a expliqué que l'attitude de son parti était une question de principe. "Nous ne pouvons nous plier à la volonté du Sénat alors que nous demandons l'abolition de la Chambre haute depuis longtemps."

Le député Stanley Knowles, leader parlementaire du NPD, a abondé dans le même sens en déclarant en Chambre que son parti serait disposé à approuver une motion qui aurait pour but de renvoyer au Sénat le projet de loi tel qu'il était initialement.

Les libéraux et les conservateurs ont exprimé l'espoir que le compromis conclu avant Noël serait sanctionné rapidement.

Leurs forces combinées neutraliseraient l'opposition du NPD si la question était mise aux voix. Cependant, comme l'a souligné le député conservateur Tom Bell, les néo'démocrates pourraient entreprendre un filibuster qui pourrait durer une semaine.

Quoi qu'il en soit, estime-t-il, le gouvernement fera en sorte que la session soit ajournée d'ici le vendredi 18 janvier, puisque la conférence fédérale-provinciale sur l'énergie doit avoir lieu les 22 et 23 janvier.

De son côté, le député conservateur Ron Atkey craint que le gouvernement n'abandonne le projet de loi.

Un porte-parole gouvernemental a néanmoins affirmé que les libéraux minoritaires tiennent à faire adopter le bill malgré les objections du NPD et malgré la possibilité de retarder l'ajournement des travaux de la Chambre.

Le projet de législation interdirait l'espionnage électronique par des particuliers et restreindrait cette pratique de la part des policiers.

La confrontation entre les deux Chambres est survenue lorsque le Sénat a décidé de biffer une disposition du bill qui obligerait les autorités à informer un individu qu'il a fait l'objet d'écoute électronique dans les 90 jours après le fait.

Compromis

Le ministre de la Justice, M. Otto Lang, et les représentants conservateurs en sont donc arrivés à un compromis en vertu duquel le juge qui autoriserait l'installation d'appareils d'écoute électronique déciderait quand la personne visée doit en être avisée.

Le NPD est d'accord avec le principe du projet de législation, mais estime qu'il y a une question de principe plus importante que le bill, celle de la primauté des Communes, dont les membres sont élus, sur le Sénat, dont les membres ne sont que nommés.

Grains: les Québécois ne payeront pas plus cher

OTTAWA (PC) — C'est la Commission canadienne du blé qui assumera tout coût supplémentaire qui pourrait résulter des transports par rail des grains en vue de la reconstitution des stocks au Québec, a déclaré en Chambre le ministre de l'Agriculture M. E. F. Whelan.

M. Whelan avait auparavant affirmé au député créditiste de Richmond, M. Léonel Beaudoin, qu'il n'avait encore aucune preuve que les cultivateurs et coopératives du Québec ne pouvaient obtenir les grains qui leur étaient nécessaires.

Selon M. Beaudoin, "depuis un mois environ, les coopératives et les cultivateurs de la province de Québec ne peuvent plus obtenir de grains pour l'alimentation animale, surtout du blé et de l'avoine, parce que les entrepôts de Montréal sont vides".

Energie: Kierans s'attaque aux pouvoirs des grandes compagnies

L'ex-ministre fédéral des Postes, M. Eric Kierans, a soutenu hier au cours d'une interview qu'on devra, si l'on veut assurer la réalisation des intérêts nationaux, briser le contrôle exercé par les sociétés multinationales sur les ressources et les approvisionnements énergétiques.

M. Kierans a déclaré qu'au Canada, le gouvernement devra participer plus activement à l'exploitation et au développement des ressources naturelles.



Eric KIERANS

"Les profits réels qui peuvent être réalisés, a déclaré M. Kierans, se situent dans le secteur du contrôle des ressources elles-mêmes et, a-t-il poursuivi, seules les autorités politiques peuvent juger ce qui peut être exporté et ce qui doit être conservé pour les futures générations".

"Je ne comprends pas, a continué l'ancien ministre fédéral, pourquoi les Canadiens devraient hypothéquer la moitié de la valeur de leurs ressources pour s'assurer la collaboration du secteur privé."

Selon l'ancien ministre québecois, les sommes énormes que le Canada retire du développement de ses ressources — tel l'argent retiré de la taxe sur les exportations pétrolières ou les projets conjoints de développement — n'ont aucune valeur si les produits finis sont exportés pour satisfaire aux besoins d'autres pays.

"Le Canada, a déclaré M. Kierans, a vraiment été malhabile de se placer dans une situation où il exporte plus de 900,000 barils de pétrole par jour. La responsabilité de cette situation, a soutenu l'ancien homme politique, repose sur le cabinet fédéral."

Le Canada exporte actuellement un million de barils de pétrole par jour vers les Etats-Unis.

Selon M. Kierans, qui est maintenant devenu professeur d'économie à l'Université McGill, le Canada ne doit pas compter sur les consortiums étrangers ou internationaux pour assurer le développement de ressources telles que les sables bitumineux de la région d'Athabaska. Selon M. Kierans, de tels investissements seraient trois ou quatre fois plus importants que ceux requis pour rencontrer la demande intérieure et seraient absolument impossibles à entreprendre.

Commentant les réactions américaines aux mesures de restrictions à l'importation, M. Kierans a déclaré: "Le problème au Canada est que nous craignons davantage les situations de conflit que les mesures elles-mêmes. Il serait si simple, a déclaré M. Kierans, d'expliquer aux Américains que nos besoins ne nous permettent pas d'exporter tant de pétrole."

"Il n'y a que trois ou quatre ans que les Américains sont importateurs de pétrole et ils ont beaucoup d'autres sources. Nous avons eu peur d'avoir peur".

Pouvoirs

Parlant du problème beaucoup plus large qu'est celui de l'obtention de pétrole des pays arabes, M. Kierans a déclaré qu'il était temps de réduire les pouvoirs des sociétés multinationales.

Ces intérêts se sont approprié les ressources pétrolières et en contrôlent la distribution. Aussi, selon M. Kierans, les gouvernements des pays consommateurs devraient négocier directement avec ceux des pays producteurs sans se servir de l'intermédiaire de ces sociétés.

M. Kierans a expliqué que l'actuelle crise du pétrole est le résultat d'un conflit entre les Etats arabes et les pays importateurs aussi bien qu'avec les sociétés pétrolières.

Selon M. Kierans, les gouvernements des pays occidentaux et du Japon en sont arrivés à comprendre qu'ils sont dans un état de dépendance à l'égard des pays arabes dont ils doivent recevoir suffisamment d'approvisionnements pétroliers pour maintenir leur propre taux de croissance.

Les pays du Moyen-Orient craignent avec raison l'épuisement de leurs ressources.

"Ils réagissent, a dit M. Kierans, en coupant la production et en haussant leurs prix".

La réaction hystérique des pays occidentaux, selon l'ancien ministre fédéral, met tous les atouts entre les mains des Arabes. "La guerre est seulement le catalyseur d'une action que les Arabes auraient poursuivie de toute façon".

M. Kierans prévoit par ailleurs que la moitié des prix ne pourra continuer. Les pays exportateurs savent bien que les importateurs investiront dans le développement d'autres formes d'énergie, évacuant peu à peu le marché pétrolier.

Une grande partie de notre croissance, a conclu M. Kierans, est le résultat d'une obtention de sources d'énergie à bon marché. Nous devrons comprendre que ces jours sont révolus.

17 nouveaux secrétaires parlementaires

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a annoncé hier la nomination de 17 secrétaires parlementaires parmi lesquels un seul est nouveau, les autres étant confirmés dans les fonctions qu'ils occupaient déjà ou mutés à un ministère différent.

La nomination est effective du premier janvier au 30 septembre.

Le nouveau secrétaire parlementaire est M. Maurice Foster, député d'Algoma, qui fera office de second secrétaire parlementaire du président du Conseil privé et leader du gouvernement en Chambre. M. Foster continuera par ailleurs à exercer ses fonctions de whip adjoint.

Quatre secrétaires parlementaires changent de ministère: M. Gilles Marceau, 45 ans, (Lapointe), passe du secrétariat d'Etat à la Justice; M. Pierre De Bané, 35 ans (Matane), des Affaires extérieures à la Consommation et aux Corporations; M. Raynald Guay, 40 ans, (Lévis) de la Justice à l'industrie et Commerce, et, enfin, M. Herb Breau, 29 ans (Gloucester), de l'Industrie et du Commerce à l'Energie, Mines et Ressources.

Douze secrétaires parlementaires continueront à seconder le même ministre qu'auparavant: Roland Comtois, 44 ans, (Terrebonne), Finances; Ian Watson, 39 ans, (Laprairie,) Affaires urbaines; Marcel Prud'Homme, 38 ans, (Saint-Denis,) Expansion économique régionale; Léopold Corriveau, 47 ans, (Frontenac), Agriculture; John Reid, 36 ans, (Kenora-Rainy River,) Conseil privé; Joseph Guay, 58 ans, (Saint-Boniface,) Transports; Len Marchand, (Kamloops-Caribou,) Affaires indiennes et du Nord canadien; Charles Turner, 57 ans, (London-East) Travail; William Rompkey, 37 ans, (Grand Falls-White Bay-Labrador,) Environnement; Mark MacGuigan, 42 ans, (Windsor-Walkerville,) Main-d'oeuvre et Immigration; Leonard Hopkins, 43 ans, (Renfrew-North,) Défense nationale; Norman Cafik, 45 ans, (Ontario,) Santé nationale et Bien-Etre social.

Trudeau se rendra en Europe

OTTAWA — Le premier ministre Trudeau, se rendra en Europe au début du mois prochain afin d'avoir une série d'entretiens exploratoires avec les représentants de la Communauté économique européenne.

Bien que la date exacte de cette visite ne soit pas encore déterminée, un porte-parole a indiqué que le voyage de M. Trudeau commencera par une étape à Bruxelles, où le premier ministre canadien rencontrera les représentants de la CEE.

M. Trudeau participera ensuite à Salzbourg, en Autriche, à une réunion sur les ressources alimentaires du monde, à l'invitation du Club de Rome.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également reservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti.

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272

VENTES DU JOURNAL
Livraison à domicile 874-6911
du lundi au vendredi: 8 h. a.m. à 8 h. p.m.
le samedi: 8 h. a.m. à 5 h. p.m.

RÉDACTION 874-7070

ÉDITORIAL 874-7030

PROMOTION 874-7100

RELATIONS DE TRAVAIL 874-7383

PUBLICITÉ
Petites annonces
Commandes 874-7111
du lundi au vendredi: 9 h. a.m. à 5 h. p.m.
le samedi: 9 h. a.m. à midi.
Pour changer ou annuler 874-7205
du lundi au vendredi: 9 h. a.m. à 4 h. 30 p.m.;
le samedi: 9 h. a.m. à 11 h. 30 a.m.

Grandes annonces
Détaillants 874-7300
National, Télé-Presse, vacances, voyages 874-7306
Carrières et professions, nominations 874-7320

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 874-6892
Petites annonces 874-6900

en bref

Surplus budgétaires de $39 millions

OTTAWA — Le gouvernement canadien a terminé les huit premiers mois de la présente année financière avec un surplus budgétaire de $39 millions, comparativement à un excédent de $710 millions pour la même période de l'année précédente.

D'avril à novembre 1973, les recettes se sont élevées à $11,938 millions et les dépenses à $11,899 millions.

L'an dernier, à pareille date, les recettes budgétaires représentaient $10,525 millions et les dépenses $9,815 millions.

Quand il a présenté son budget pour 1973-74, le 19 février dernier, le ministre des Finances, M. John Turner, avait prévu un déficit budgétaire de près d'un milliard de dollars.

Formules bilingues non obligatoires

FREDERICTON — Le ministre de la Justice du Nouveau-Brunswick, M. John Baxter, a révélé hier que des formules bilingues concernant les sommations et les mandats ont été distribuées aux services de police, aux tribunaux et autres organismes judiciaires de la province.

M. Baxter a souligné que ces formules, postées en décembre, ne sont pas obligatoires en vertu de la loi, mais représentent ce qu'il estime être un accommodement.

Il est survenu au moins deux cas dans la province au cours des récents mois, où des personnes ont refusé de répondre aux sommations, à la suite d'infractions au code de la route, parce que les documents connexes n'étaient pas bilingues.

Trudeau félicite Jean-Marc Léger

OTTAWA — Le premier ministre a félicité M. Jean-Marc Léger, secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique, "pour le rôle prestigieux et novateur qu'il a su jouer au service de la francophonie et de ses institutions", au cours d'un déjeuner qui a eu lieu hier à Ottawa.

M. Léger, qui assume les fonctions de secrétaire général de l'agence depuis sa fondation, en 1969, quittera son poste à la fin de son mandat, le 31 mars prochain.

Des rumeurs persistantes veulent que M. Léger entre au service du journal montréalais indépendantiste qui commencera à publier en février prochain.

Diplomate connu de la francophonie

WASHINGTON — M. William Porter, qui vient d'être nommé ambassadeur des Etats-Unis au Canada, est un des plus prestigieux diplomates que compte le département d'Etat, et il connaît bien le monde francophone.

M. Porter, qui n'a pas encore tout à fait 60 ans, était sous-secrétaire d'Etat pour les Affaires politiques depuis son retour de Paris, où il avait dirigé la délégation américaine aux négociations sur le Vietnam, de 1971 à 1973.

Après avoir commencé sa carrière au Proche-Orient, il ouvrit la première ambassade américaine au Maroc en 1956 et fut nommé successivement ambassadeur en Algérie, de 1962 à 1965, au Sud-Vietnam, de 1965 à 1967, et en Corée du Sud, jusqu'en 1971.

Décès du juge Charles E. Ferland

Le juge Charles-Edouard Ferland, époux de Marie-Rose Brunelle, est décédé subitement à l'âge de 81 ans le 8 janvier 1973. Il laisse dans le deuil sa fille Paulette (Mme Dr Lambert Archambault), son fils Paul et sept petits-enfants, son frère le Dr Aristide Ferland, une belle-soeur, Mme Edouard Simard de Sorel, et ses beaux-frères, MM. Urbain et Wilfrid Brunelle.

Député du comté de Joliette-L'Assomption-Montcalm à la Chambre des Communes de 1930 à 1945, il fut sénateur de 1945 à 1951 et juge de la Cour supérieure de 1961 à 1967.

Il est exposé au salon Deslauriers de la Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu le vendredi 11 janvier, à 2 heures de l'après-midi en l'église Notre-Dame-des-Neiges, coin Lacombe et Côte-des-Neiges.

ANGLAIS - ESPAGNOL
ALLEMAND
COURS DE
CONVERSATION
$185
60 périodes de 45 minutes
10 semaines (2 séances par semaine)
20 semaines (1 séance par semaine)
LPS®
Étage F. Place Bonaventure 878-2821
Reconnue par le Ministère de l'Éducation
Permis no 749766 — (Culture personnelle)

la presse

MONTREAL, MERCREDI
9 JANVIER 1974
90e ANNEE — No 7



photo René Picard, LA PRESSE

Quand le gaz ne fonctionne pas, métropolitains, rabattez-vous sur l'électricité. Et si le gaz et l'électricité manquent, souvenez-vous qu'une chandelle allumée donne aussi de la lumière.

L'urbaniste Campeau coupable de corruption

par Florian BERNARD

L'urbaniste Charles-Edouard Campeau, ancien député fédéral du comté de Saint-Jacques, ex-candidat à la mairie de Montréal, ex-urbaniste de la Ville de Montréal et bras droit du maire Ernest Crépeault d'Anjou a été reconnu coupable sous neuf chefs d'accusation de corruption municipale, d'abus de confiance et de conspiration.

Dans un volumineux jugement de plus de 100 pages, le juge Maurice Rousseau des Sessions de la paix a déclaré la culpabilité du "père du boulevard Dorchester" dans 9 cas de transactions immobilières qui se sont déroulées à Anjou, du temps du maire Crépeault. L'urbaniste Campeau a été acquitté dans deux autres cas, la Couronne n'ayant pas réussi à compléter sa preuve.

Le procureur de la Couronne a demandé l'incarcération immédiate du prévenu, mais les avocats de la défense, Mes Raymond Daoust et Louis Cliche ont obtenu que leur client soit laissé en liberté jusqu'à ce que les sentences soient rendues, dans quelques semaines.

Le terrain de la Sun Oil

L'urbaniste Campeau a tout d'abord été déclaré coupable de conspiration, de corruption et d'abus de confiance dans l'affaire du terrain vendu à la compagnie pétrolière Sun Oil, en 1967. Ce terrain avait bénéficié d'un changement de zonage, par l'entremise du prévenu, avant d'être cédé à trois compagnies dont l'un des principaux actionnaires était nul autre que le gérant de la ville, M. Jean-Paul Pilon. De plus, une commission de 5 p. cent figure aux dossiers en faveur de Anjou Realties dont le maire d'Anjou est gérant général.



Charles-Edouard Campeau, coupable de corruption municipale sous neuf chefs d'accusation.

L'urbaniste Campeau a aussi été condamné sous 3 chefs d'accusations dans l'affaire d'expropriation de l'emprise nord du viaduc sur le boulevard Métropolitain.

Dans le dernier cas, il a touché au nom des Urbanistes Associés une partie d'une commission de 20 p. 100 du produit d'expropriation. Pour sa part, Ernest Crépeault Inc. toucha une commission de 5 p. cent dans cette affaire.

Le juge Rousseau en est venu à la conclusion que l'urbaniste Campeau agissait dans un conflit d'intérêts, étant à la fois intéressé financièrement à l'affaire et fonctionnaire municipal du même coup.

L'urbaniste Charles-Edouard Campeau s'est également vu condamné dans l'affaire de l'achat des terres DeFoy, à Anjou. La conspiration a consisté, selon le juge, "dans l'acceptation par Ernest Crépeault d'un bénéfice de $14,749.98 pour que ledit Ernest Crépeault favorise l'adoption de mesures dans lesquelles ils avaient — lui et Campeau — des intérêts personnels".

Enfin, l'urbaniste Campeau a été déclaré coupable de corruption municipale dans l'affaire de l'expropriation de la terre 440, à Anjou, où lui-même et Ernest Crépeault Inc. ont touché de substantielles commissions. Le jugement Rousseau déclare que l'urbaniste Campeau a accepté des bénéfices pécuniaires de la compagnie Les Entreprises Lafleur Ltée pour un montant d'au moins $100,000 à la suite de mesures, résolutions, règlements d'expropriation en faveur de ladite compagnie.

Les deux autres prévenus dans l'affaire d'Anjou, Ernest Crépeault et Jean-Paul Pilon, ex-gérant de la ville, doivent maintenant subir leur procès dans les mêmes dossiers.

Des actes de vandalisme marquent la grève des employés du gaz

Une valve dite "maitresse" a été endommagée dans la rue Deslauriers, à Saint-Laurent, ce qui a provoqué des pannes dans 250 à 300 foyers ainsi que des fuites de gaz marquant le début de la grève des employés de la compagnie Gaz métropolitain. Plus de 600 appartements ont été touchés par les mêmes inconvénients dans la rue De Guire, à Saint-Laurent. En tout, une centaine de valves ont été endommagées par les vandales. Dans le secteur de la rue Deslauriers, la circulation automobile a été interrompue durant 45 minutes, hier après-midi. Quatre gros régulateurs de pression, qui règlent l'alimentation en gaz des établissements commerciaux, ont aussi été endommagés à coups de marteaux, affirme la compagnie.

"C'est pour le moins irresponsable", a dit M. Barbeau, vice-président de Gaz métropolitain. Selon lui, les conduits peuvent être envahis par de l'air lorsqu'ils sont fermés et ouverts, ce qui peut s'avérer dangereux.

La sécurité

La direction du Gaz métropolitain n'a pas caché sa surprise, hier soir, en apprenant la destruction de régulateurs contrôlant le débit et la pression du gaz naturel dans des conduits majeurs. "En plus d'assurer aux citoyens le service du gaz naturel, nous assumons également le devoir d'assurer leur sécurité dans toute la mesure de nos moyens", a affirmé un porte-parole de l'entreprise. "Face à ces événements regrettables, nous devrons évidemment étudier quelles mesures prendre pour fournir toute cette protection voulue".

Pour sa part, le directeur de la grève, M. André Lafond, n'a pas nié la possibilité qu'il ait eu des "initiatives isolées".

Au cours de la journée d'hier la compagnie a demandé au syndicat de faire rétablir la distribution de gaz là où elle était interrompue. En fin de soirée elle n'avait pas encore reçue de réponse.

Les 640 employés, membres de la CSN, ont voté le rejet des offres patronales au cours de l'avant-midi hier, mais l'ordre de grève avait été lancé la veille.

Les négociations se butent sur les questions d'augmentation salariale et des contrats à forfaits accordés aux entrepreneurs privés.

Miss Nue à l'abri

Des agents de l'Escouade de la moralité ont arrêté hier soir, vers 9 heures, au Casino Royal du motel Diplomate, Mlle Nancy Novak — dite "Miss Monde Nue 1973" — ainsi que son imprésario et partenaire de spectacle, Buddy Devil, de son vrai nom Norman Flinkman.

Détenus depuis hier soir au quartier général de la police de Montréal, de la CUM, Mlle Novak et son imprésario devaient comparaître ce matin en Cour municipale, sous l'accusation de s'être exhibés nus en public.

Il s'agit d'une accusation qui relève du Code pénal et qui n'a pu être portée qu'avec l'autorisation préalable du procureur général du Québec, a souligné hier soir un porte-parole de l'Escouade de la moralité.

Mlle Novak et M. Flinkman devaient présenter hier soir, à 10 heures, leur 4e spectacle au Casino Royal (4645 est, boulevard Métropolitain).

Elle est âgée de 22 ans et lui de 32 ans.

Le projet d'hippodrome dans l'Île Notre-Dame est incertain

par Guy PINARD

Verra-t-on un jour une piste de courses de chevaux s'ériger sur l'île Notre-Dame? Voilà une question fort pertinente, d'autant plus que M. Aimé Desrosiers, bras droit du financier montréalais Jean-Louis Lévesque, a concédé à LA PRESSE hier qu'il avait envisagé cet emplacement et plusieurs autres sur la rive sud, tout en précisant toutefois que ce projet était très vague et n'avait sûrement rien de définitif.

Joint à la piste de Windsor où il travaille pour le compte de M. Lévesque (propriétaire à cet endroit), M. Desrosiers a expliqué qu'il agissait à ce moment-là sur les instances de M. Lévesque. Car c'est un secret de polichinelle que M. Lévesque, longtemps principal actionnaire de Blue Bonnets Raceways, aimerait faire un retour sur la scène locale.

Tout en reconnaissant l'existence d'un tel projet qu'il qualifie lui-même de "vague", M. Desrosiers fait remarquer que M. Lévesque n'effectuerait certainement pas ce retour dans le seul but de tout bousculer. Le retour de M. Lévesque à Montréal, sur l'île Notre-Dame ou ailleurs, est intimement lié à la disparition possible de la piste Blue Bonnets. Or, cette disparition fait certainement partie du domaine des possibilités, devant l'ampleur du complexe multi-utilités annoncé par Campeau Corporation, propriétaire de la piste.

Dans les plans actuels, la piste garde sa place, mais l'ensemble du complexe et des opérations en souffrirait tellement que l'on doute fort, dans les milieux bien informés, que la piste demeure à cet endroit. M. Lévesque pourrait donc remplir le vacuum ainsi créé par sa disparition.

M. Desrosiers nie les rumeurs voulant que la piste pourrait être prête à servir dès les Jeux olympiques de 1976, le COJO s'en servant pour les épreuves hippiques.

"Il faut au moins quatre ans, a dit M. Desrosiers, pour concevoir, construire et ouvrir une piste de courses. Comme nous n'avons aucun plan actuellement, la piste ne pourrait donc pas ouvrir ses portes avant 1978 au plus tôt."

Et M. Desrosiers fait remarquer que tout financier digne de ce nom hésiterait longuement avant d'investir des millions de dollars qui ne commenceraient à rapporter que quelques mois plus tard.

A ce sujet, M. Pierre Charbonneau, vice-président aux Sports du Comité organisateur des Jeux olympiques, a préféré se contenter d'un "pas de commentaires". Il s'est tout simplement contenté de dire que les emplacements des épreuves hippiques (dressage, sauts, concours de trois jours et Prix des nations) n'étaient pas définitivement arrêtés, outre évidemment le Prix des nations, traditionnellement disputé dans le stade olympique, tout juste avant les cérémonies de clôture.

Tout ce qu'il peut affirmer pour le moment, c'est que le COJO a abandonné l'idée de présenter les épreuves de sauts à la piste Blue Bonnets, à cause des travaux que l'on effectuera à cet endroit et qui seraient une source d'ennuis pour le COJO. Tous ces emplacements seront rendus publics d'ici quelque temps.

M. Desrosiers souligne un autre point qui pourrait empêcher la concrétisation d'un tel projet.

"Est-ce que la Ville de Montréal voudrait, ou pourrait accorder un bail emphythéotique pour un emplacement reconnu comme parc public," demande-t-il. C'est là un problème qu'il faudrait solutionner avant d'entreprendre la préparation des moindres plans."

Décidément, nombreux sont les promoteurs qui lorgnent périodiquement vers l'île Notre-Dame. Depuis la fin de l'Expo 67, il a été successivement question de construction d'habitations à loyer modique, puis d'une piste de courses automobiles. Maintenant, on parle d'une piste de courses de chevaux.

Voilà un lopin de terre qui n'a certes pas encore choisi sa vocation définitive.

Débrayage des préposés à l'entretien de la CTCUM

Plus de 1,000 préposés à l'entretien des services de transport en commun de Montréal (CTCUM) ont débrayé hier, dans un nouveau mouvement de protestation contre la suspension d'un de leurs camarades électricien qui avait refusé de travailler le jour de Noël. La suspension, d'une durée de trois jours, doit prendre effet aujourd'hui.

C'est ce qu'a déclaré hier soir un porte-parole du Syndicat du transport de Montréal (CSN), qui, de plus, a dit s'attendre à ce qu'un nombre encore plus grand des 1,600 membres du syndicat se joignent aujourd'hui au débrayage.

Une nouvelle rencontre a eu lieu hier entre la CTCUM et des représentants du syndicat, mais celle-ci, au dire du porte-parole syndical, n'a strictement rien donné. La CTCUM, a-t-il dit, refuse toujours de révoquer la suspension ou de payer à l'électricien suspendu son salaire pour les trois jours à venir.

Selon le syndicat, l'employeur ne peut forcer un employé à travailler un jour de fête.

La CTCUM, pour sa part, offre de soumettre tout le litige à un arbitre.

Il a été impossible, hier soir, d'entrer en contact avec le président de la CTCUM, M. Lucien L'Allier, afin de connaître sa version des événements.

Depuis lundi — jour où 160 électriciens ont débrayé—, ce sont des cadres de la Commission de transport qui assurent l'entretien de l'appareillage électrique indispensable: signalisation, ventilation, contrôle des escaliers mobiles, etc.

SANDWICHES ASSORTIS
DE FANTAISIE
48 SANDWICHES COCKTAIL
FRAIS DU JOUR



POUR VOS RÉCEPTIONS ET RÉUNIONS
$4.25
la boite
PEGROID'S
4075, rue SAINT-DENIS 844-3901
NOUS LIVRONS PARTOUT À MONTRÉAL

Paul E. TALBOT O.D. OPTOMÉTRISTE
6741, rue SAINT-HUBERT
HEURES DE BUREAU:
Lundi au jeudi: 9 h à 6 h
Vendredi: 9 h à 9 h
Samedi: FERMÉ
272-7611 • 7616

Une aubaine intéressante à ne pas manquer
SOULIERS pour HOMMES ET DAMES
Plusieurs marques réputées
25%
DE RABAIS
A deux pas des stations de métro Jean-Talon et Mont-Royal
Louis Des Lauriers LIMITÉE
Langelier CHAUSSURES MASCULINES
6914, rue St-Hubert, 273-2813 • 1500 e., rue Mont-Royal, 521-3164
4029, rue Ontario, 521-9414

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président
JEAN SISTO
éditeur adjoint
YVON DUBOIS
directeur de l'information
VINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

Test pour le fédéralisme

Comme il l'avait laissé entendre vendredi dernier, le gouvernement Trudeau a finalement cédé devant les objections de l'opposition. Sa taxe à l'exportation du pétrole, fixée à $6.40 le baril, ne vaudra que pour les mois de février et mars. Il ne pourra la maintenir par la suite, ou la modifier, sans revenir devant le Parlement.

On a parlé de recul stratégique. Stratégique ou pas, il s'agit d'un recul qui est bienvenu. Le bon sens le commandait nettement.

Dans moins de quinze jours, en effet, les premiers ministres du pays doivent se réunir à Ottawa pour discuter de la mise au point d'une politique nationale du pétrole. Si le gouvernement central avait obtenu le blanc-seing qu'il demandait à l'origine, il se serait trouvé, en quelque sorte, à figer son attitude dans une loi avant même de commencer la discussion.

En d'autres termes, il aurait virtuellement placé les provinces devant le fait accompli. C'eût été une nouvelle maladresse de la part d'Ottawa qui en a déjà commis une d'importance quand le ministre fédéral Donald Macdonald a fixé sa première taxe à l'exportation du pétrole sans consulter la principale province intéressée.

Nous sommes ici en terrain très délicat. Les ressources naturelles sont de compétence provinciale. Si l'intervention d'Ottawa peut se justifier en raison de la situation d'urgence que nous connaissons et, surtout, du caractère particulier qu'elle revêt, elle doit se faire dans des formes qui soient acceptables à la fois par les provinces productrices et par les provinces consommatrices de pétrole.

Les provinces ne doivent pas être bousculées. Elles doivent, au contraire, avoir l'occasion de s'exprimer franchement et de participer vraiment à l'élaboration de cette politique.

●

Celle-ci, encore une fois, n'est pas facile à établir. L'action d'Ottawa, en imposant un droit à l'exportation sur le pétrole, a privé le gouvernement albertain de revenus ou redevances très considérables. Cette province est justifiée, du moins jusqu'à un certain point, de se sentir pénalisée.

Par ailleurs, la hausse fantastique des prix de ce produit n'est pas due aux lois normales du marché ni au mérite des seules autorités albertaines. C'est une sorte de manne inespérée qu'on doit à l'initiative politique des pays arabes.

Devant ces faits, Ottawa s'estime justifié, au nom du fédéralisme, de faire bénéficier tous les Canadiens de cet accroissement de revenus. Il propose de remettre la moitié du produit de sa taxe aux provinces productrices (surtout, donc, à l'Alberta) et de garder l'autre moitié pour lui-même à son titre de représentant de l'ensemble des citoyens du pays.

Pourvu qu'il s'agisse là d'une proposition qui ne soit pas à prendre ou à laisser, on doit convenir qu'elle mérite d'être débattue. Surtout si Ottawa entend consacrer une partie des sommes qu'il retirera de la taxe pour soutenir les prix du pétrole dans les provinces consommatrices.

Mais l'Alberta a sûrement le droit de présenter son dossier. Le pétrole n'est pas une richesse intarissable. La compensation qu'on lui versera doit tenir compte de cet aspect du problème.

Et les provinces consommatrices doivent pouvoir aussi s'assurer que les projets d'Ottawa sont compatibles avec la politique particulière qu'elles avaient élaborée ou étaient en train d'élaborer. S'il faut faire face à une situation d'urgence, il importe, en même temps, de ne rien faire qui placerait les provinces dans une camisole de force pour toujours.

●

Au fait, à la veille de cette rencontre fédérale-provinciale d'Ottawa, on se sent en droit de demander au gouvernement Bourassa de préciser l'attitude qu'il entend tenir lors de ces assises. On est passablement dans le noir à ce sujet.

Il y a environ un mois, le ministre québécois de l'Energie, M. Gilles Massé, déclarait que "la crise énergétique mondiale pourrait avoir plus d'impact sur l'évolution et sur la répartition des juridictions au Canada que les deux grandes guerres qui avaient amené le gouvernement fédéral à se doter de pouvoirs jusqu'alors provinciaux afin de faire face à ces conflits".

Qu'entend faire le Québec, notamment, pour parer à ce danger ?

Vincent PRINCE



(Droits réservés)

On connaît la chanson

Il y a 20 ans, André Laurendeau s'élevait avec véhémence contre l'habitude détestable de Radio-Canada de gâter les plus beaux chefs-d'oeuvre du cinéma par l'insertion intempestive d'annonces payées dans la trame sonore et visuelle des programmes. Par la suite, il est devenu président d'une commission royale d'enquête sur les cultures canadiennes, il est mort à la tâche, et les chefs-d'oeuvre du cinéma sont toujours hachés en petits morceaux. Ces pratiques de marchands de soupe donnent la mesure exacte du mépris dans lequel sont tenus et l'Art et le public.

Quoi qu'il en soit du prêchi-prêcha officiel sur le contenu canadien des programmes, nos radios et télévisions (n'excluons pas de ce jugement l'entreprise privée) sont **américaines** de conception et de style. Dans ce système, **l'art n'est que le faire-valoir, l'humble serviteur du commerce.** Je te chante une chanson, mais c'est pour te vendre du savon. Je te donne un téléthéâtre, mais c'est pour te vendre une auto. Je te montre du hockey, mais c'est pour que tu achètes mon essence. Et ainsi de suite.

C'est Gabriel Heather, éditorialiste au réseau américain ABC, qui avait poussé aux limites de la perfection cet art de la fraude intellectuelle distinguée. Au beau milieu d'un commentaire tonitruant sur les périls du communisme international, il s'arrêtait net pour déclarer: "Mais il ne faut pas que j'oublie de vous parler de la lotion Jergens, une douceur pour les mains..." Puis, avec tout le naturel désirable, il revenait au lacis de la politique internationale.

Quel artiste de Radio-Canada a osé refuser son concours à une agence de publicité désireuse de confisquer son talent au profit de telle ou telle marque?

Alors, où M. Gérard Pelletier, ministre des Communications, veut-il en venir quand il souhaite tout haut que Radio-Canada évacue la publicité? Il est bien assuré que si la publicité n'est plus admise à Radio-Canada elle trouvera aisément refuge dans les autres réseaux.

On pourrait imaginer des règles interdisant au "message de notre commanditaire" de dévorer les meilleures heures de diffusion. Tout convaincu qu'il paraisse de la supériorité de la radio-télévision canadienne au chapitre de la liberté des ondes, le ministre sait bien, en son for intérieur, que notre système est infiniment plus asservi aux impératifs du commerce que les télévisions d'Europe. En France et, sauf erreur, en Allemagne, la publicité est impitoyablement confinée à une seule fraction de l'horaire. Pas question de venir empoisonner le télé-spectateur à 10 heures du soir avec des annonces!

Non pas que toute publicité soit irrévocablement perverse. Elle atteint parfois au pur chef-d'oeuvre. Mais on dirait que, chez nous, elle n'a jamais trouvé sa place. Le jour où on voudra lui imposer des contraintes et la remettre à sa place, elle désertera Radio-Canada. (Indirectement, se trouve soulevé de la sorte un problème de coûts. Il y a trop à dire là-dessus pour que soit abordé cet aspect dans le cadre de cet article.)

Et puis, on n'a encore rien dit de la publicité déguisée. J'enregistre un microsillon (Dieu m'en préserve!) et, parce que j'ai le contenu "canadien" (!), je réussis à faire parler de moi et de mon disque à Radio-Canada (n'oubliez surtout pas de l'acheter!). Une publicité est-elle moins "publicitaire" parce qu'elle est payée par le contribuable?

Guy CORMIER

ECHOS DU MOYEN-ORIENT

Avantages et inconvénients de la paix pour le Liban

par Charles ASTE
Journaliste libanais

En dépit de certains pronostics pessimistes, la conférence de la paix s'est ouverte à Genève. M. Henry Kissinger a gagné son pari, et pour la première fois Arabes et Israéliens siègent face à face.

Le Liban, qui désire à tout prix participer à cette conférence, a été écarté de la première phase des négociations, mais a pris une option sur les étapes suivantes. Lors de sa visite à Beyrouth, à la mi-décembre, dans le cadre de sa deuxième tournée moyen-orientale, M. Kissinger aurait donné des assurances aux dirigeants — et en premier lieu au Président Sleiman Frangié — que le Liban serait présent à Genève lorsque seront entamées les discussions relatives aux frontières.

Ce point acquis, on ne peut s'empêcher de spéculer sur les "avantages" et les "inconvénients" d'une paix retrouvée après 35 ans de combats sanglants qui ont mis aux prises Arabes et Israéliens et, pour ce qui nous intéresse particulièrement, ses répercussions sur le Liban, politiquement et économiquement.

Sur le plan politique, la paix signifierait en premier lieu qu'une solution aurait été trouvée au problème des 400,000 réfugiés palestiniens installés au Liban et qui seraient intégrés — tout au moins en majeure partie — dans un éventuel Etat palestinien. Elle signifierait ensuite une reconnaissance de frontières définitives entre le Liban et Israël, garantie internationalement et avec la caution, en particulier, des deux Super-Grands. Cela mettrait un terme aux visées expansionnistes de l'Etat hébreu dont les convoitises sur certaines portions du Liban-Sud et de ses eaux ne sont ignorées de personne.

Les frais d'une paix économique

C'est surtout sur le plan économique que la conclusion d'une paix serait ressentie au Liban, et c'est ce qui incite les industriels et les exportateurs à s'opposer à une paix économique entre les Arabes et Israël. Plus que personne, le Liban en ferait les frais. Grand fournisseur des pays arabes en produits industriels et agricoles, en "cerveaux" (ce sont en grande partie les ingénieurs, entrepreneurs et techniciens libanais qui ont favorisé le développement des pays du Golfe), en "services" de tous genres (transit, tourisme, etc. . . .), le Liban, — au cas où la paix entraînerait comme le réclament les dirigeants israéliens, l'établissement de relations diplomatiques et économiques — aurait alors à soutenir une concurrence difficile, la technologie et les moyens financiers et matériels dont dispose Israël ouvrant à ce dernier des horizons quasiment illimités. Il n'est que de se rappeler comment Israël a réussi à s'imposer dans les pays africains pour saisir les moyens à sa disposition afin d'étendre son influence économique, scientifique et technologique dans les pays en voie de développement. Et le champ arabe n'est pas moins fertile que l'africain !

Depuis quelques années déjà, le Liban a eu un avant-goût de la concurrence israélienne dans le domaine des agrumes. Jusqu'en 1967, le Liban était le principal — sinon le seul — fournisseur des marchés arabes. Après l'occupation de la Cisjordanie, les autorités israéliennes ont autorisé l'exportation des agrumes de cette région à destination des pays arabes. Mais graduellement Tel Aviv a remplacé cette production par des agrumes israéliens qui étaient écoulés sur les marchés arabes avec la collusion de certains gros exportateurs cisjordaniens. Israël recourant à un dumping infernal, il devenait impossible aux exportateurs libanais de tenir tête à la concurrence, leurs prix étant doubles de ceux pratiqués par des Israéliens. Cette situation entraîna progressivement la diminution des exportations libanaises, pour provoquer une crise grave à partir de 1970: les pays arabes avaient réduit de plus de 50% leurs importations d'agrumes libanais !

Sur le plan industriel également, le Liban sera perdant, car il ne sera pas en mesure de concurrencer la production israélienne. Mais peut-être que cette situation nouvelle provoquera un coup de fouet pour l'industrie nationale qui sera amenée à améliorer la qualité de sa production.

Avantages financiers et touristiques

Quoi qu'il en soit, il ne faudrait pas trop dramatiser dans ce domaine. On espère au Liban que, malgré tout, les produits libanais bénéficieront d'un régime de faveur qui leur permettra — tout au moins dans les premières années de l'après-paix — de garder leurs marchés arabes traditionnels.

Côté "avantages", le Liban en récolterait sûrement sur les plans financier et touristique. Malgré les pronostics des pessimistes Beyrouth continuera pendant au moins une décade à occuper la place qui est la sienne actuellement dans les domaines financier et bancaire. Bien plus, il la consolidera encore davantage grâce à l'afflux des capitaux des pays arabes producteurs de pétrole. Pour que les financiers sionistes parviennent à renverser la situation en faveur des établissements israéliens, il faudra que les "pétroliers" aient changé leurs dispositions à l'égard du Liban. Ce qui paraît pour le moins improbable, tout au moins à moyen terme.

Le tourisme — principal secteur touché par suite de l'état de guerre dans la région — connaîtrait avec la paix et le retour de la stabilité un vif essor. Plaque tournante à partir de laquelle on a accès à tous les pays de la région, et en particulier à la Syrie, la Jordanie, Israël et les Lieux Saints de Jérusalem, Beyrouth constituera le relais indispensable pour les touristes européens et les circuits organisés. Ceci pour ne pas parler des touristes et estivants arabes qui afflueront en plus grand nombre encore.

Le retour à la paix permettra enfin aux responsables libanais de s'atteler aux grands projets de développement dont le Sud a tant besoin, et en premier lieu l'exploitation des eaux du Litani qui permettra d'irriguer d'importantes superficies au Liban-Sud et dans la Békaa-Sud, et d'accroître la production de l'énergie hydro-électrique. Le Liban-Sud, une des régions les plus déshéritées du pays, serait revalorisé par le développement de l'agriculture, la création d'industries, l'exécution d'importants projets touristiques, notamment sur le magnifique littoral de Saida et de Tyr.

Assurance de M. Kissinger

La paix rendra aussi possible l'exploitation des deux affluents du Litani, le Wazzani et le Hasbani, empêchée jusqu'ici par les bombardements israéliens. Ces deux fleuves, convoités par nos voisins, demeureraient la propriété intégrale du Liban. M. Kissinger l'aurait affirmé au Président Frangié. Ces assurances, le Chef de l'Etat les a communiquées aux députés du Sud venus s'informer des résultats de la visite du Secrétaire d'Etat.

Tout compte fait, donc, le plateau des "avantages" penche plus pour le Liban dans la balance des perspectives d'avenir d'une région ayant retrouvé paix et stabilité.

Qu'en pense le Libanais en général ? Etranger aux tractations politiques et aux contingences de la science économique, le Libanais — pacifique et pacifiste — ne peut que se féliciter d'une normalisation qui sortira le pays d'une certaine gestation qui en empêchait le développement harmonieux et global. Les plus heureuses seront, certainement, les populations frontalières pour qui la paix signifiera: la fin du cauchemar des bombardements ennemis, l'arrêt de l'exode vers les villes, l'aspiration — avec les autres Libanais défavorisés — à une vie digne dans un pays qui aura enfin la latitude et les moyens d'utiliser d'importantes ressources demeurées jusqu'ici inexploitées par suite de l'état de guerre.

(Collaboration spéciale)

ce que pense LE LECTEUR

Le PQ devrait s'opposer à l'avortement

Je veux ici appuyer le Père Marcel-Marie Desmarais dans sa lutte contre cette infamie qu'est l'avortement. J'ai trois fils et trois filles. Et malgré le fait qu'ils ne manquent pas de nous donner du fil à retordre, ni ma femme ni moi-même n'aurions pu imaginer en faire avorter un seul. Il suffit de réfléchir pour se rendre compte que c'est une chose proprement effrayante que d'empêcher notre monde de naître.

Depuis quelques années, le Québec s'est engagé sur une voie funeste: athéisme, existentialisme, quétainerie, indiscipline, drogue, avortement, dénatalité très grave, fausse émancipation de la femme, etc. Quelle déchéance! Québécois, Québécoises, allons-nous substituer le revanche des tombeaux à la revanche des berceaux? Un redressement s'impose de toute urgence non seulement sur le plan politique mais aussi, et comment donc, sur le plan de la morale.

L'Ecriture est très claire au sujet des peuples qui ont reçu la Foi: "Si tu t'écartes de mes voies, je permettrai aux nations ennemies de te vaincre. Et si tu persistes dans ton égarement, je t'anéantirai". En 1939, le célèbre docteur Carnot lançait aux Français un solennel avertissement: "Notre population décroît au lieu de s'accroître. La France empêche ses enfants de naître. C'est la déchéance. Que ferons-nous, bientôt, contre 70 millions d'Allemands?". Et on connaît la suite.

Le Parti Québécois dont j'ai l'honneur d'être un membre devrait se faire le champion d'une loi québécoise anti-avortement, loi qui prévoirait des sanctions d'une grande rigueur pour les avorteurs. Il est temps d'apprendre à se fâcher au Québec. Je demande à notre distingué chef de l'Opposition, Jacques-Yvan Morin, de se lever à l'Assemblée dite nationale et de réclamer cette loi avec toute l'énergie nécessaire, et ce, au risque de déplaire à un nombre hélas assez important de membres du PQ.

Il est temps de se parler un peu dans le blanc des yeux, mes bons amis du PQ Il faut réaliser l'indépendance non seulement dans une perspective française mais aussi dans une perspective chrétienne, sans quoi ce sera le néant. Car pas de petits Québécois, pas de Québec! Nous sommes bien d'accord?

Quant à l'immigration dans le but d'accroître notre population anémique, nous devons faire sur notre gouvernement anémique toutes les pressions imaginables pour qu'il décrète le français langue officielle, nationale et territoriale du Québec afin que les immigrants deviennent pour nous un apport et non une épée de Damoclès.

Bonne et Heureuse Année!

G. BROSSEAU
Saint-Jean.

Pourquoi pas des jouets et des annonces en français?

Voici une copie de la lettre que j'ai envoyée au C.R.T.C. Je proteste contre le fait que beaucoup de noms de jouets d'enfants en particulier et de noms d'autres produits en général soient donnés en anglais dans les annonces à la télévision.

Je demande que les noms des jouets et des autres produits soient traduits et annoncés en français. Nous éduquons nos enfants dans la langue et la culture françaises. La télévision devrait être la promotrice et l'expression de la culture française.

Les jouets sont des instruments très importants avec lesquels l'enfant se développe et s'éduque. Pourquoi ma fille doit-elle coiffer sa poupée avec "Beauty Parlor"? Et mon garçon faire voler "U-Fly"? Dans ma langue, il s'agit de salon de coiffure et d'avion. Bien parler, c'est se respecter, nous dit un slogan de l'Office de la langue française du Québec. Nous essayons de bannir les anglicismes de notre langue. Nous désirons que vous nous respectiez en faisant de même. Est-ce trop demander ?

Bien à vous,
Mme Madeleine VOORA,
Burlington, Ont.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE (pour tous les services) 874-7272
RÉDACTION 874-7070
PUBLICITÉ 874-7306
PETITES ANNONCES 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE 874-6911

pleins feux sur l'actualité

Au niveau de l'information, même si je voulais intervenir, je ne le pourrais pas – *Paul Desmarais*

Le phénomène de la concentration des entreprises de presse au Québec a récemment soulevé beaucoup de discussions, alors que M. Paul Desmarais, déjà propriétaire de cinq quotidiens, manifestait le désir d'acheter "Le Soleil" de Québec.

Dans une entrevue accordée à M. Alain Guilbert, directeur de la revue "Actualité", M. Desmarais exprimait récemment son point de vue sur cette question. Selon lui, la concentration de la majorité des quotidiens de langue française du Québec ne comporte aucun danger de contrôle de l'information à cause de l'indépendance des éditeurs, de la vigilance des syndicats, de la présence de la presse électronique et du fait qu'il s'est départi de tous les intérêts qu'il avait dans des hebdomadaires.

M. Alain Guilbert nous a permis de reproduire une partie du compte rendu de son interview avec M. Desmarais, traitant de la question des journaux.

● La propriété de cinq journaux quotidiens de langue française au Québec n'équivaut pas à un monopole des media d'information parce qu'il existe également la télévision, la radio, la presse périodique et la câblodiffusion, sans oublier les autres quotidiens.

● Le contrôle de l'information demeure impossible malgré la propriété de plusieurs journaux quotidiens à cause de la présence d'éditeurs indépendants, des syndicats vigilants, des autres media d'information.

● La concentration de plusieurs quotidiens entre les mains d'un même groupe ou d'une même chaîne constitue une garantie économique pour chacune des publications, une garantie de la qualité de l'information et une garantie de services plus nombreux à la population.

Voilà quelques-uns des points de vue exprimés par Paul Desmarais, président de Power Corporation et propriétaire de La Presse (Montréal), du Montréal-Matin (Montréal), de La Tribune (Sherbrooke), du Nouvelliste (Trois-Rivières), de la Voix de l'Est (Granby), au cours d'une entrevue exclusive accordée au magazine Actualité.

Pour le nouveau magnat de la presse québecoise, les quotidiens ne peuvent survivre à l'extérieur d'un groupe, **"parce que leurs propriétaires peuvent difficilement assumer les coûts élevés de la technologie moderne, affronter la compétition de la radio et de la télévision, faire face à une grève de plusieurs mois sur une question de principe".**

Probablement pour la première fois depuis son entrée dans le secteur des media d'information, celui qu'on considère généralement comme l'un des financiers les plus puissants au Canada a accepté de répondre publiquement aux questions que soulève ce phénomène relativement nouveau au Québec qu'est la concentration de la presse.

Les journaux... tout d'abord, une affaire

Comment Paul Desmarais, un homme qui détenait déjà des intérêts dans un nombre imposant de cellules de la vie économique, en est-il venu à s'intéresser aux media d'information?

"Je connaissais des gens de ce milieu depuis longtemps. Le président des journaux Hearst, Dick Berlin, qui a sa résidence d'été près de chez moi à La Malbaie. Roy Thomson (le président de la chaîne de journaux du même nom) **compte au nombre de mes amis. Ces gens me parlaient souvent des journaux comme une affaire intéressante..."**

Paul Desmarais ne connaissait personnellement rien à ce genre d'entreprise. Il aura fallu que Jacques Francoeur vienne le rencontrer à la fin de 1965 pour lui faire part que La Tribune (Sherbrooke) était à vendre.

Le sénateur Paul Desruisseaux, propriétaire de tous les media d'information dans la ville-reine des Cantons de l'Est (CHLT-TV, CHLT radio, CKTS — station anglophone — et La Tribune), venait de se départir de ses intérêts en faveur de Power Corporation (c'était avant que cette entreprise ne tombe sous le contrôle de Paul Desmarais).

Et Power Corporation voulait céder le journal pour ne conserver que la télévision et la radio. Au départ, Paul Desmarais a proposé de faire l'acquisition de La Tribune en divisant les intérêts en trois, soit un tiers pour lui-même, un tiers pour son nouveau partenaire et un tiers pour le sénateur Desruisseaux. Celui-ci devait se désister dans les jours suivants à cause d'un conflit d'intérêt possible.

Comme Jacques Francoeur ne désirait pas investir plus d'un tiers dans l'entreprise, Paul Desmarais devait se retrouver avec les deux autres tiers. Le coût de la transaction : $2 millions.

Ce partage dans les intérêts devait servir de modèle aux transactions suivantes, à savoir Le Nouvelliste (Trois-Rivières) acquis de la famille Dansereau, Le Petit Journal et Photo-Journal (Montréal) acquis de la famille Brillant, et ainsi de suite.

Dès le moment de l'achat de La Tribune, Paul Desmarais savait qu'il ne se limiterait pas à un seul journal : **"Un seul journal,** confie-t-il, **cela n'avait aucun sens, surtout que je savais au départ que LA TRIBUNE n'était pas une entreprise très viable."**

Comme Jacques Francoeur avait été journaliste lui-même et qu'il avait une expérience administrative dans ce secteur, étant déjà à l'époque propriétaire du Dimanche-Matin, il représentait le partenaire idéal pour Paul Desmarais, et personne n'a été surpris quand il a accédé à la présidence des journaux Trans-Canada.

Les journaux Trans-Canada ont dès le début tenté de compléter des transactions en Ontario, aux Etats-Unis et même en Europe. Ces essais à l'extérieur du Québec n'ont encore donné aucun résultat.

A la même époque, des approches non fructueuses avaient été faites à la famille Gilbert pour Le Soleil (Québec).

Paul Desmarais avoue cependant que **"les tentatives d'achats à l'extérieur du Québec ont pu être moins sérieuses depuis une couple d'années parce que nous étions surtout occupés à consolider ce que nous avions déjà".**

Puis il ajoute qu'après Le Soleil (qu'il y ait vente ou pas au groupe Power Corporation) de nouvelles tentatives seront faites à l'étranger.

Un choix... les quotidiens

Parmi les media d'information, Paul Desmarais a fait un choix: celui des journaux quotidiens.

Et pourtant, il aurait pu élargir facilement son champ d'action: **"J'ai déjà acheté une dizaine de stations radiophoniques. Si j'avais voulu les garder, je l'aurais fait, mais j'ai estimé qu'une telle position était indéfendable. Je ne pouvais occuper plusieurs secteurs. C'est pourquoi j'ai cédé mes intérêts de ce côté."**

Voilà également la raison pour laquelle il s'est départi récemment de tous ses intérêts dans la presse hebdomadaire en faveur de Jacques Francoeur (Dimanche-Matin, Dimanche Dernière-Heure, le Petit Journal, La Patrie, Photo-Journal et quelques autres).

Paul Desmarais contrôle présentement environ 50 p. cent de la presse quotidienne au Québec et s'il faisait l'acquisition du Soleil, cette proportion atteindrait 70 pour cent. Ce chiffre ne constitue pas à ses yeux un monopole, encore une fois parce qu'il ne détient pas d'intérêt dans les autres secteurs, et il existe d'autres quotidiens et d'autres journaux hebdomadaires au Québec.

D'ailleurs, dans la propriété des journaux, le président de Power Corporation croit qu'il faut aussi tenir compte d'un phénomène propre au Québec, celui des hebdomadaires dont le tirage équivaut à celui des quotidiens. Dans ce contexte, les journaux dont il est propriétaire, même si on y incluait Le Soleil, n'auraient pas atteint 30 p. cent de la presse écrite québécoise.

Il confie à Actualité avoir failli un jour se retrouver dans la télévision après avoir entamé des pourparlers pour se porter acquéreur de Télé-Métropole (Canal 10). **"Et si M. Alexandre DeSève n'était pas décédé,** raconte-t-il, **je pense qu'il m'aurait cédé ses intérêts."**

Le Soleil

La possibilité que le groupe Power Corporation fasse l'acquisition du journal Le Soleil a entraîné une série d'interventions, dont celle du premier ministre Robert Bourassa. (L'entrevue accordée par Paul Desmarais à Actualité a été réalisée à la fin de novembre; toutefois, aux dernières nouvelles, il semblait bien que Le Soleil soit vendu à un groupe autre que celui dirigé par Paul Desmarais.)

De toute façon, Paul Desmarais n'a jamais caché son désir d'acheter Le Soleil, ce qui lui aurait permis de réaliser la chaîne provinciale dont il rêve depuis son entrée dans le secteur des media d'information: **"La chaîne de journaux serait devenue publique par la vente d'actions qui auraient permis aux Québécois de participer à la propriété des quotidiens."**

(Indépendamment des derniers événements) Paul Desmarais a soutenu que Le Soleil, comme les autres journaux, a besoin d'être fort économiquement **"pour affronter la compétition, pour assurer la qualité de l'information, et, surtout pour demeurer indépendant".**

Le président de Power Corporation ouvre une parenthèse pour parler du Devoir, **"un journal indépendant, dont le directeur Claude Ryan est un journaliste de premier ordre, mais aussi un journal vulnérable à cause de sa faiblesse économique".**

Il poursuit : **"Le Devoir s'est donné une mission nationaliste et intellectuelle; en cas de difficulté sérieuse, ses lecteurs pourraient souscrire pour assurer sa survie** (ils l'ont déjà fait), **mais il n'est pas du tout certain que les lecteurs du Soleil ou de La Tribune en feraient autant."**

Le fait pour Paul Desmarais de ne pas obtenir Le Soleil, comme il le désirait, modifiera-t-il son attitude quant à son action dans le milieu des quotidiens? Nul ne peut répondre avec certitude à cette question, mais le président de Power Corporation avait déclaré à Actualité (à la fin de novembre) **"qu'il poursuivait ses efforts pour acquérir d'autres journaux ailleurs",** que la vente du Soleil ait lieu ou pas. **"Ce qui est statique est dangereux",** avait-il commenté.

Desmarais vs Péladeau

Si Paul Desmarais est le numéro 1 de la presse québécoise, personne n'ignore que Pierre Péladeau (Québecor) en est le numéro 2 (Journal de Montréal, Journal de Québec et de nombreux périodiques, surtout spécialisés dans le milieu artistique).



photo LA PRESSE

M. PAUL DESMARAIS, président de Power Corporation.

Existe-t-il des façons différentes de procéder pour les deux hommes? Du simple point de vue administratif, Paul Desmarais préfère acheter des journaux qui existent déjà, tandis que Pierre Péladeau semble préférer en créer de nouveaux.

Quand on demande au numéro 1 de la presse québécoise de situer le genre de ses journaux, il les place **"entre Le Devoir et Pierre Péladeau",** précisant **"entre les intellectuels et la sensation".** Il continue: **"Ce sont des journaux d'abord d'information, respectueux des droits des lecteurs d'être tenus au courant du plus grand nombre d'événements possibles qui les affectent au sein de leur communauté respective."**

Pour éviter que les journaux ne dérogent de leur mission d'information générale, Paul Desmarais intervient-il à ce niveau?

"Je nomme les éditeurs et je leur fais entièrement confiance. Notre seule intervention se situe au niveau financier."

Lors de la dernière campagne électorale provinciale, tous les journaux du groupe Desmarais se sont prononcés en faveur du fédéralisme. Paul Desmarais intervient-il au niveau du choix des éditorialistes?

Sa réponse est catégorique: **"Non, les éditorialistes sont choisis par les éditeurs".**

Le contrôle de l'information

Paul Desmarais affirme ne jamais être intervenu au niveau des politiques d'information de ses journaux, et, même s'il voulait le faire, il ne le pourrait pas. Pourquoi? **"Parce qu'il existe trop de garanties, soit les éditeurs eux-mêmes, les syndicats, la population, les autres media d'information."**

"De quoi aurais-je l'air, commente-t-il, **si un éditeur démissionnait et affirmait avoir posé un tel geste parce que j'intervenais au niveau de l'information."**

Il donne ensuite l'exemple de La Tribune, le premier journal acheté par lui au début de 1966: **"Nous avons choisi un journaliste de l'endroit comme président et directeur général, Yvon Dubé, un homme honnête, indépendant, bon administrateur, qui a fait un succès de son affaire".**

Et Paul Desmarais continue: **"Quand je l'ai nommé, je lui ai demandé de faire un bon journal. C'est tout".**

LA PRESSE

Les premières acquisitions de Paul Desmarais dans le secteur des media d'information ont provoqué peu de réticences, mais les protestations se sont faites entendre davantage quand il a acheté La Presse.

Pourquoi Jacques Francoeur n'a-t-il pas participé à cette transaction?

"La transaction s'est faite au nom de Gesca."

La vente de La Presse présentait une difficulté, en ce sens qu'elle devait être soumise au lieutenant-gouverneur en conseil à cause de l'existence d'un bill privé spécifiant que le journal devait demeurer à l'intérieur de la famille DuTremblay-Berthiaume.

Un amendement apporté à ce bill privé spécifie que La Presse doit maintenant demeurer entre les mains de Paul Desmarais ou les membres de sa famille, et Jacques Francoeur n'a donc pas participé à la transaction.

Et si le Montréal-Matin a été acheté par La Presse, plutôt que par le groupe, il y a quelques mois, ce n'était que pour fins fiscales. Paul Desmarais affirme que Montréal-Matin fera éventuellement partie de la chaîne au même titre que les autres quotidiens.

Pour alimenter ses journaux, Paul Desmarais créera-t-il une agence de presse qui pourrait être parallèle à la Presse Canadienne ?

"Non", dit-il, **"parce que chaque journal doit demeurer indépendant."** Pour lui, une bonne structure économique permet aux journaux des services qui leur seraient inaccessibles autrement. Il pense entre autres à des chroniques syndiquées, comme cela existe au Canada anglais et aux Etats-Unis. Ces chroniques syndiquées risquent-elles d'uniformiser l'information? Une autre réponse négative... **"parce que,** dit-il, **chaque éditeur demeure libre de les accepter ou pas".**

Power Corporation et Télémédia

Même si Paul Desmarais affirme avoir fait un choix, celui des quotidiens, parmi les media d'information, dans plusieurs milieux on prétend que la vente de plusieurs stations radiophoniques à Philippe de Gaspé Beaubien (Télémédia), il y a quelques années, constituait une transaction déguisée derrière laquelle Power Corporation demeurait propriétaire de ces entreprises.

"De la pure foutaise", affirme énergiquement Paul Desmarais.

Selon lui, les Québécois participent activement à la vie culturelle, politique et éducative de leur milieu, mais ils sont absents ou presque de la vie économique: **"Ils n'ont pas leur part du gâteau".**

Il poursuit sa digression: **"Se lancer en affaires, il y a 30 ou 40 ans, ce n'était presque pas correct. On devenait médecin, avocat, prêtre ou professeur. Les quelques entreprises en place limitaient leurs activités aux dimensions du Québec seulement. La plupart des Québécois préféraient investir leur argent dans les obligations d'épargne. Ils avaient peur du système, des institutions bancaires anglophones. Pourtant, il n'y a aucun mystère dans ces milieux. Le fait d'être né en Ontario m'a certainement aidé, en ce sens que j'ai commencé tôt à transiger avec les anglophones. Ce n'est pas plus difficile de discuter avec la Banque Royale qu'avec la Banque Canadienne nationale ou la Banque Provinciale, sauf que ces dernières ont des fonds beaucoup plus limités que la première".**

Donc, Paul Desmarais, qui voulait éviter de se placer **"dans une position indéfendable"** en occupant plusieurs secteurs des media d'information, cherchait un acheteur, **"canadien-français si possible",** pour lui céder les stations radiophoniques qui lui appartenaient.

Philippe de Gaspé Beaubien, **"un homme ayant fait un succès de ses entreprises dans le passé",** représentait un acheteur intéressant, **"mais n'avait pas l'argent nécessaire pour compléter la transaction".**

Et le président de Power Corporation poursuit: **"Nous l'avons financé... dans le but de créer une nouvelle entreprise canadienne-française qui pourrait à la fois faire son avenir et nous payer. Et c'est précisément ce qui se produit. Philippe de Gaspé Beaubien a travaillé comme un forcené. Il a fait de CKAC, un poste non viable à l'époque, le numéro 1... et il nous paye! La transaction ne cache rien d'autre".**

C'est exactement dans le même esprit que Paul Desmarais dit avoir récemment cédé ses intérêts dans la presse hebdomadaire à Jacques Francoeur, pour récupérer la totalité de la propriété des quotidiens. **"Et de cette façon, un autre groupe canadien-français indépendant a pris naissance dans le milieu des media d'information",** conclut-il.

Les réponses de Paul Desmarais satisferont-elles ses critiques? La réponse à cette question demeure hypothétique, mais elles auront au moins l'avantage de préciser publiquement ses positions... ce qui n'avait pas encore été fait de façon aussi élaborée.

"Les tribulations des conservateurs au Québec, de Bennett à Diefenbaker"

Aucun appui de la part des journaux francophones et faiblesse chronique de l'organisation du parti

Diverses raisons sont à l'origine des déboires électoraux des conservateurs au Québec. Depuis Bennett, le parti n'a été au pouvoir qu'en deux occasions et on peut attribuer une bonne part de ses insuccès au manque d'appuis qui lui est venu du Québec. Dans un livre qui paraîtra bientôt aux Presses de l'université Laval sous le titre "Les tribulations des conservateurs au Québec, de Bennett à Diefenbaker", M. Marc La Terreur tente d'en cerner les causes. LA PRESSE publie aujourd'hui la deuxième et dernière tranche des conclusions de l'auteur.

SI LES conservateurs n'ont pu projeter l'image de leurs chefs, et si cela est dû, en grande part, à leur incapacité de contrecarrer la propagande libérale, on en déduit aisément une explication de leurs insuccès électoraux: l'absence d'une presse partisane assez dynamique pour populariser leurs chefs et leurs programmes.

Il faut cependant, ici, distinguer entre presse francophone et presse anglophone. Cette dernière a régulièrement appuyé le parti conservateur; c'est bien rarement que le Quebec Chronicle Telegraph, le Montreal Star et la Gazette faillissent à leur tâche. Mais cette presse conservatrice n'était pas bien disposée à l'endroit des Canadiens français; elle demeurait l'organe d'une certaine oligarchie financière anglo-saxonne et, comme telle, elle n'influençait aucunement la pensée de l'électorat canadien-français. Du côté francophone, c'est le néant ou presque. Du temps de Macdonald, et même jusqu'en 1912, les conservateurs pouvaient compter, au Québec, sur une presse qui véhiculait leurs idées, diffusait leur programme, louangeait leurs chefs et dépréciait systématiquement les libéraux. Bref, ils possédaient une presse de parti. Après 1912, cette presse vivote. Durant les années 30, on a le Journal à Québec, qui s'amalgame avec l'Evénement en 1938. Mais, au début des années 40, même cet organe boude les conservateurs. Quant au Montréal-Matin, il est avant tout le porte-parole de l'Union nationale.

Une autre raison de ces vicissitudes électorales — et non la moindre, on le devine — demeure la faiblesse chronique de l'organisation conservatrice au Québec. Aussitôt terminée l'élection de 1930, l'organisation se démantèle et, en pratique, disparaît. Sous la direction de Manion, elle est axée sur l'Union Nationale et ne peut donc résister à la débâcle de l'automne de 1939. Un travail gigantesque est entrepris sous Bracken et Drew, mais les rivalités régionales, ethniques et personnelles empêchent tout fonctionnement efficace et donnent peu de résultats tangibles. De plus, le "flirt" avec l'Union Nationale incite les conservateurs à trop se reposer sur cette puissance. Une constante semble bien se dégager de l'étude de cette organisation vacillante: l'absence d'un penseur canadien-français, suffisamment au fait des aspirations québécoises et suffisamment écouté par son parti pour faire transposer ses idées dans la réalité. Le seul qui nous semble s'être approché de ce rôle est Frédéric Dorion, mais il ne pouvait remplir la seconde condition énoncée, ses idées n'étant pas toujours considérées comme orthodoxes en haut lieu.

En résumant ce qui précède, nous pouvons avancer ceci: en une période dominée par les libéraux, sans politiciens québécois représentatifs et écoutés, sans programme qui tienne vraiment compte des aspirations des Canadiens français, sans presse ni organisation adéquates, aux prises avec la savante publicité adverse, les conservateurs fédéraux étaient fatalement destinés à échouer dans leur quête du vote québécois. On peut même s'étonner qu'ils aient pu conserver un aussi fort noyau de partisans. Néanmoins, ils ont deux fois pris le pouvoir à Ottawa et, à ces deux occasions, ils auraient pu tenter de s'attacher le Québec. Or il semble que le fait de gouverner n'ait marqué qu'une pause dans la série de leurs insuccès électoraux qui se précipitent après ces répits.

Les conservateurs forment-ils un gouvernement qu'ils évitent de donner à aucun Canadien français, au sein du Cabinet, toute prééminence qui, l'élevant au-dessus de ses collègues, le désigne comme leur chef et en fasse le porte-parole autorisé de ses compatriotes. La responsabilité en incombe certes au premier ministre, mais elle est imputable aussi à la province qui ne délègue pas à Ottawa ses meilleurs représentants, ses personnalités de premier plan dont la valeur s'imposerait d'emblée au parti qui forme le gouvernement. Mais, alors, qui empêche le premier ministre de faire appel, hors de la députation, à des hommes clés triés sur le volet: la doctrine conservatrice les rebuterait-elle ou bien le Québec les retiendrait-il jalousement chez lui? N'empêche qu'il arrive aux libéraux d'attirer de ces perles rares dans la capitale du pays!

L'étude que nous achevons le démontre, le Québec a pourtant fourni de forts contingents aux gouvernements conservateurs, particulièrement en 1930, en 1957 et en 1958. Si les choix de Bennett et de Diefenbaker n'ont pas toujours été heureux, il faut rappeler qu'au sein d'un gouvernement conservateur les ministres canadiens-français ont accoutumé de se battre constamment entre eux: Langevin et Chapleau pendant l'administration de Macdonald; Casgrain, Monk et Pelletier du temps de Borden; Monty et Patenaude durant le règne de Meighen; Duranleau et Sauvé sous Bennett; et il serait bien étonnant que, sous la direction de Diefenbaker, le Québec "qui se souvient" ait rompu avec la tradition! Au sein d'un parti qui a si peu souvent gagné le coeur de la belle province, les représentants québécois auraient pourtant tout gagné à s'entendre entre eux pour préconiser des politiques communes. Loin de là: chaque ministre canadien-français entretient sa faction, ses protégés, sa coterie et mine le prestige de son collègue. Aux yeux de la population, s'étale le manque de sérieux de ces hommes alors que leur inutilité ressort aux yeux des partenaires de l'autre langue. Si la renommée des Canadiens français s'en trouve altérée et l'efficacité de leurs représentants paralysée, que dire des tribulations du parti politique qui, le premier, doit en porter le fardeau et en faire les frais ?

— FIN —

VENTE pour 7 jours WM. MORRIS & FILS
PORTES TOUT ALUMINIUM 2" D'ÉPAISSEUR
ACHETEZ MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ
PAIEMENT DANS 90 JOURS - SANS INTÉRÊTS.
Nos meilleures portes, modèle "Super de luxe Airlum" Morris & Fils en aluminium sont très robustes et sont installées avec moustiquaire, barre "Z", châssis et seuil dans toutes les dimensions courantes entre les mesures 29½" jusqu'à 35" de largeur par 78" jusqu'à 84" de hauteur, mesures extérieures. Les mesures, le calfatage, l'ajustement et la pose sont faits par nos experts et sont compris dans le prix à Montréal et banlieue.
2" d'épaisseur $157.50 1½" d'épaisseur $129.95 Ch.
GRATUIT
• Agréable châssis aluminium à cannelures, barre "Z"
• Loquet et serrures à poussoir.
• Charnières et ferrures, solides et élégantes.
• Ferme-porte pneumatique avec chaine, protégeant la porte contre coups de vent, seuil en aluminium au bas pour éviter les courants d'air.
Des vitres de sécurité en verre trempé seront installées lorsque requis par les nouveaux règlements du gouvernement.
NE PAS CONFONDRE AVEC LES IMITATEURS.
GARANTIE ÉCRITE DE 5 ANS
GRILLES DÉCORATIVES ET FINI EMAIL CUIT, EXTRA
Wm MORRIS & FILS LIMITÉE
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES
ESTIMATIONS GRATUITES
342-3800
Soirs, congés ou fins de semaines
737-1960
N.B. Nous avons déménagé de Côte-de-Liesse au
5479 avenue Royalmount, Ville Mont-Royal
juste à l'ouest du boul. Décarie et de la Savane
Succursale à Québec
263 ouest, rue Saint-Paul, Québec.
Tél.: 692-2127

Air Canada annule 60 vols outre-mer

La pénurie de pétrole en Europe oblige la société Air Canda à supprimer de son horaire au moins 60 vols outre-mer pour une période d'un mois à compter du 15 janvier.

En guise de solution, le transporteur canadien a conclu une entente avec la British Airways et consolidera les vols maintenus à l'horaire avec ceux du transporteur britannique.

On espère de la sorte offrir des sièges à tous les voyageurs qui voudront se rendre outre-mer pendant cette période.

La plupart des vols annulés touchent les liaisons avec Londres, mais il s'en trouve aussi quelques-uns vers Francfort.

Pour compenser, la ligne aérienne incluera la ville de Londres à son vol 870 Toronto-Montréal-Paris.

Air Canada a choisi cette période en raison de la diminution ordinaire du nombre de ses passagers de la mi-janvier à la mi-février. Cependant, il n'est pas assuré que tous les vols annulés seront rétablis après le 14 février.



photos J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Le premier prix de $200,000 de la Super-Loto du Québec, tiré la veille du Jour de l'An, a été gagné par un ouvrier de bureau de Montréal. M. Jean-Pierre Lafond, âgé de 41 ans, marié et père d'une fillette de neuf ans, a révélé qu'il achète trois billets de mini-loto chaque semaine, trois d'inter-loto chaque mois et un de la super-loto à chaque trois

"Je ne ferai pas de folie"

par Claudette TOUGAS

Sa mère vend des billets de Loto. Elle n'en achète jamais. Lui la remplace le soir et le week-end.

A Noël, sa mère lui a offert un billet de Loto. Un billet gagnant.

Et c'est ainsi que Serge Beaudouin de Montréal, âgé seulement de 18 ans, a gagné $50,000 de l'Inter-Loto.

Il est étudiant.

Que fera-t-il avec tout cet argent? "J'irai dans le Sud cet hiver. Probablement à la Jamaïque. Le reste, je le placerai."

Comme les Québécois sont sages. Moi qui était si heureuse d'aller rencontrer de nouveaux riches, j'ai été surprise de leur calme.

Parce que tous, du premier au dernier, (et même le plus jeune) affichaient ce même petit air sérieux.

Tous répétaient la même phrase: "Je ne ferai pas de folie. Sauf peut-être un voyage à l'étranger. Tout le reste, je le placerai et profiterai des intérêts."

J'ai donc cherché en vain la personne qui m'annoncerait "une folie grave et drôle".

Jusqu'à la fille du vestiaire du Club Canadien qui s'inquiétait: "C'est la première fois que je vois des gagnants de la loterie. Je pensais qu'ils sauteraient, exploseraient de joie. Mais non. Ils semblent plutôt tristes."

C'est qu'ils avaient hâte, tous, de regagner leurs foyers.

Hâte, parce que c'est là seulement qu'ils pourront à loisir contempler et photographier ce chèque inespéré et synonyme — malgré tout — de folies en perspective.

Que les gagnants d'hier ne nous les aient pas dévoilées, c'est bien leur affaire.Et leur droit légitime.

Parce que des folies douces, ils en feront sûrement. Mais il n'est pas nécessaire que tout le monde le sache.

Encore moins une journaliste.



Serge BEAUDOIN

Le prix du pétrole pourrait baisser de six pour cent

GENEVE (Reuter) — Les principaux producteurs de pétrole du monde entier discutent aujourd'hui, à Genève, d'un accord dans le cadre duquel une baisse de l'or noir de l'ordre de 6 pour cent pourrait être décidée.

Une baisse des prix, pour tenir compte de la hausse sensible du dollar sur les marchés des changes du monde entier, est prévue dans une des clauses d'un accord signé en juin dernier à Genève entre 8 des 12 membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) et les grandes compagnies pétrolières.

Cet accord comporte en effet un article sur l'ajustement automatique des prix du pétrole en raison des fluctuations des valeurs entre le dollar, les prix du pétrole sont exprimés en dollars, et les autres principales monnaies mondiales.

Le ministre iranien des Finances, M. Jamshid Amouzegar, a indiqué mardi que l'éventualité d'une diminution des prix du pétrole en raison du récent raffermissement du billet vert avait été évoquée par les délégués de l'OPEP, réunis depuis lundi à Genève, mais qu'aucune décision définitive à ce sujet n'avait encore été prise.

On indique, de source proche de la délégation algérienne, qu'un communiqué sera publié après la réunion de ce mercredi.

L'accord de juin dernier concerne les prix affichés, le prix sur lequel les compagnies paient des redevances et des impôts du brut. Il a été ratifié par la Libye, le Nigéria et les six Etats du Golfe, Abou Dhabi, Arabie saoudite, Irak, Iran, Koweit et Qatar.

De source proche de la conférence, on indique qu'il incombe individuellement aux gouvernements concernés de décider de ratifier un accord signé par un ou plusieurs membres de l'OPEP.

Ainsi l'Algérie, l'Equateur, l'Indonésie et le Venezuela ont des accords indépendants en matière de prix.

Toutefois, depuis l'été dernier, la situation s'est sensiblement modifiée.

Le dollar

Parmi les modifications, l'une des plus notables concerne le dollar qui grimpe aussi allègrement qu'il dégringolait par rapport aux monnaies de l'Europe occidentale et au yen japonais.

M. Amouzegar, président de la conférence extraordinaire de Genève, estime que l'actuel système des prix, aux termes duquel les pays producteurs du Golfe touchent $7 pour un prix affiché de $11.65 est satisfaisant.

Les six Etats du Golfe ont augmenté de 100 pour cent le prix de leur brut le mois dernier. Une hausse de six pour cent du dollar amènerait une réduction de 42 cents par baril.

Les prix de l'OPEP sont revisés chaque trimestre, le prochain ajustement devant entrer en viguer le 1er avril. Néanmoins, on a appris mardi que les délégués de l'OPEP avaient demandé à la Commission économique de l'Organisation de décider si les prix actuels devaient être modifiés.

Tous les membres de l'OPEP, sauf l'Algérie, ont décidé ces dernières semaines une augmentation massive des prix, mais le ministre iranien a affirmé que les producteurs étaient "injustement blâmés pour une chose ne dépendant pas de notre action".

Il a ajouté que les sociétés industrialisées devraient mettre de l'ordre dans leurs systèmes pour contenir les hausses des prix, y compris de celles des prix du pétrole: "C'est à elles qu'il appartient de contrôler les compagnies et à les amener à ne pas augmenter autant leurs prix".

La question de la coopération entre pays consommateurs et producteurs a été hier au centre des débats, ainsi que l'a confié le ministre nigérien des Mines et de l'Energie, M. Shettima Ali Monguno.

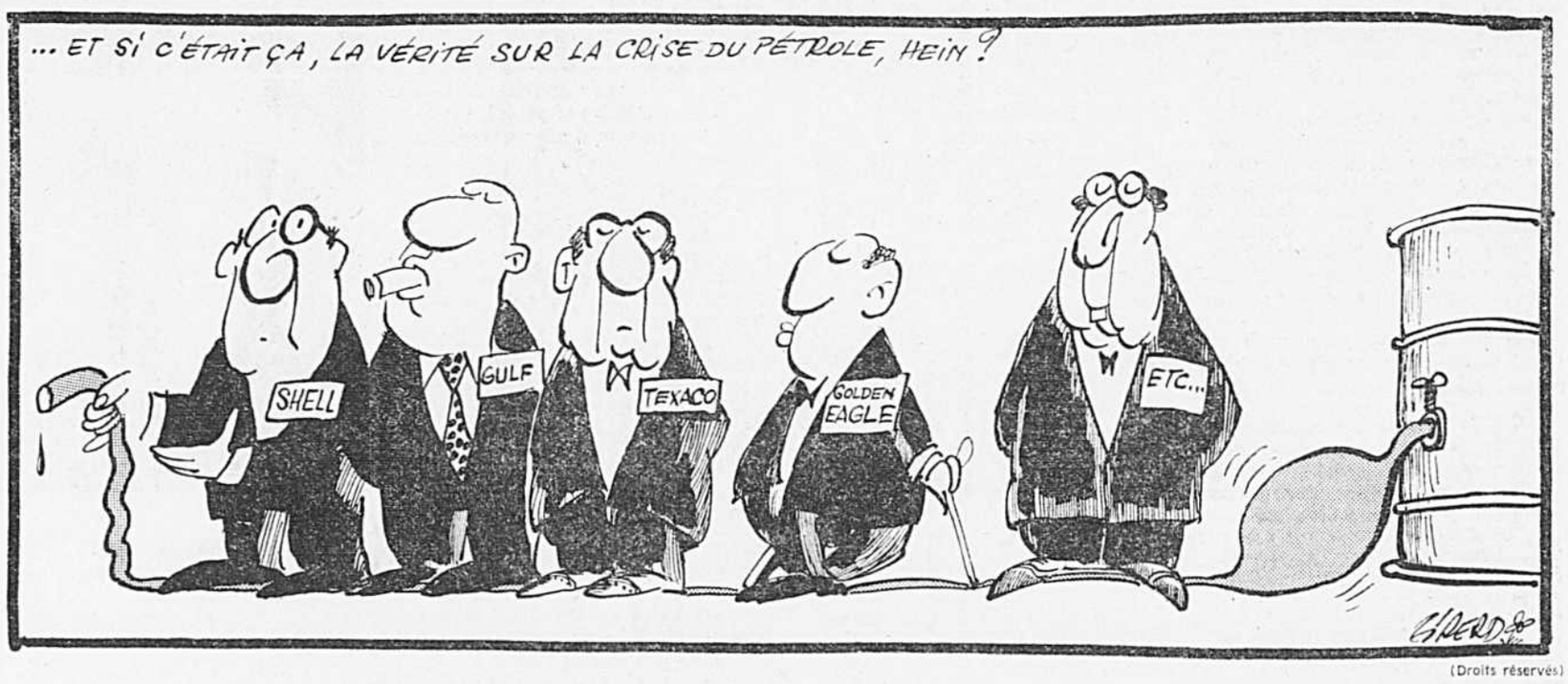
De son côté, M. Amouzegar a déclaré peu après: "La porte est ouverte aux compagnies pétrolières, aux gouvernements des pays consommateurs et à ceux du tiers monde pour venir exprimer leurs vues et procéder à un échange d'opinions".

Toutefois, M. Amouzegar a précisé qu'il ne s'agissait pas de lancer ouvertement des invitations à quiconque, même par exemple à l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), qui groupe 24 membres, dont les principaux importateurs de pétrole de l'Europe occidentale, les Etats-Unis et le Japon.

Les problèmes posés au Tiers monde par l'augmentation des prix des carburants figurent également à l'ordre du jour de mercredi. Les membres de l'OPEP vont examiner la façon dont ils pourraient venir en aide aux pays en voie de développement dont l'économie est à même de souffrir des récentes augmentations.

La conférence extraordinaire de l'OPEP se réunira mardi en l'absence de deux des principaux "stratèges de la question pétrolière", Cheikh Ahmed Zaki Yamani et M. Belaid Abdessalam.

Le ministre saoudien du pétrole et le ministre algérien de l'Industrie et de l'Energie ont quitté mardi soir Genève pour Madrid, où ils entament une nouvelle tournée des grandes capitales pour exposer le point de vue arabe en matière pétrole.



(Droits réservés)

Les pensions: au Québec d'y voir...

OTTAWA (PC) — Il appartient aux autorités du Québec de garantir que les personnes âgées reçoivent le plein montant de leurs augmentations de pensions et que ces pensions accrues ne soient pas versées aux foyers d'hébergement, qui majorent eux leurs taux de location.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a recommandé ainsi hier au député créditiste de Champlain, M. René Matte, de faire des représentations en ce sens à ses collègues provinciaux plutôt qu'au gouvernement fédéral.

Au début de la période des questions, aux Communes, M. Gilbert Rondeau (CS-Shefford) a vainement tenté de faire adopter une motion demandant que "la Chambre étudie une procédure par laquelle chaque augmentation fédérale de la pension de vieillesse ne soit pas absorbée par l'augmentation provinciale des coûts d'hébergement aux personnes âgées, de façon que ce soit pas les pensionnats qui en profitent aux dépens des pensionnaires".

L'AUTO

SUITE DE LA PAGE A 1

bile, comme le font valoir les partisans du transport en commun, qui réclament des subventions "au même titre que l'automobile", pour employer l'expression prévalente à l'Hôtel de ville et à la Communauté urbaine de Montréal.

"Nos chiffres nous démontrent que ce sont plutôt les automobilistes qui subventionnement les gouvernements supérieurs", ajoute-t-il, en citant les résultats d'une enquête par son service.

Quelques constatations du Service de la circulation:

- "Seulement 63 p. cent des revenus et taxes perçus du véhicule automobile retournent à l'automobile (1,696 millions/2,684 millions). C'est donc que l'automobiliste, en plus de payer comme citoyen, subventionne autre chose comme automobiliste. Bien loin de subventionner l'automobiliste, les gouvernements supérieurs en tirent des revenus substantiels dont une partie est utilisée ailleurs;
- Le municipal, avec 40 p. cent du réseau de rues, reçoit 10 p. cent des revenus liés au véhicule automobile et supporte 32 p. cent des dépenses de routes et rues;
- Le fédéral s'occupe de 2 p. cent des routes, perçoit 25 p. cent des revenus liés au véhicule automobile et supporte 8 p. cent des dépenses de routes (y compris ses subventions)".

Conclusion de M. Barrière: "S'il est vrai que les villes subventionnent les automobilistes, il est non moins vrai que les automobilistes subventionnent davantage les gouvernements supérieurs". Pourquoi une ville comme Montréal n'emploie-t-elle pas ces arguments? Pourquoi n'a-t-elle pas sorti ces chiffres dans le public? M. Barrière n'a pas de réponses précises.

Ce sont peut-être des chiffres que les hommes publics se mettent sous le nez, en privé. "Qu'est-ce qui nous dit, demande M. Barrière, que ce ne sont pas ces chiffres qui ont décidé le provincial à accorder une subvention de $22 millions à la CUM (pour couvrir une partie de son déficit et, notamment celui du transport en commun) ? Ces chiffres les ont peut-être gênés".

Il faut dire que le directeur du Service de la circulation se défend bien d'être contre le transport en commun. "Au contraire, je trouve que c'est un service nécessaire". Le problème pour lui, c'est que les autorités auraient tendance à tout sacrifier au transport en commun, tandis que le "gros bon sens nous dit que l'avenir appartient à l'automobile".

Il a d'ailleurs une philosophie bien particulière : 'L'auto, dit-il, procure à l'homme aise, confort et prestige. Quiconque combat l'auto, combat l'homme".

"On pourchasse l'automobiliste..."

L'on devine son mépris pour les "urbanistes, les écologistes et tous les autres "istes", comme il dit. "Ce sont des rêveurs, dit-il, qui ont beaucoup trop d'influence sur l'administration. Ils n'ont vraiment pas l'air de considérer les conséquences de leurs recommandations".

"Il y en a même qui sont allés jusqu'à proposer un rétrécissement du boulevard Dorchester, pour décourager les automobilistes. Cé-t-y assez fort!" s'exclame-t-il, pour ensuite renchérir: "Ils ne sont même pas sincères. Au Marché Bonsecours, les urbanistes eux-mêmes m'appellent pour avoir des privilèges de stationnement, alors pourtant qu'ils n'arrêtent pas de faire adopter des règlements contre le stationnement".

"C'est rendu qu'on pourchasse l'automobiliste".

"Il n'y a même plus de place pour remiser son auto hors rue. On va jusqu'à donner des contraventions aux gens qui stationnent sur leur parterre. Est-ce que ce sont les urbanistes qui vont payer les contraventions?"

"C'est bien beau de dire aux gens de prendre le métro ou l'autobus! Ils ne sont pas fous, les gens. Quand, ils ont le choix, ils prennent l'auto, même s'ils risquent d'être bloqués dans le trafic. C'est bien mieux d'attendre au chaud, bien assis à écouter la radio que d'attendre l'autobus sur le coin de la rue, par un froid de 10° sous zéro".

M. Barrière ne veut toujours pas qu'on interprète ses propos comme une attaque contre le transport en commun. "Il y a tout simplement des réalités dont il faut tenir compte, comme la psychologie des gens".

La meilleure preuve que les automobilistes sont loin d'être prêts à délaisser leur engin, c'est peut-être la crise de l'énergie qui va nous la fournir, selon lui.

Il souligne d'abord que c'est une "crise artificielle".

"Au chapitre de la pénurie de pétrole, explique-t-il, il faut quand même se rappeler que le Canada produit plus de pétrole qu'il est capable d'en consommer. En ce qui concerne la hausse du prix de l'essence, il est question qu'on ait à payer plus que $1 le gallon. Je vous souligne qu'en Europe, ils payent cela. Et ils ont encore plus de problèmes que nous avec la circulation automobile".

Ceux qui s'imaginent que la crise de l'énergie va servir de frein à la marée montante de l'automobile feraient bien de se rappeler, selon lui, les chiffres suivants:

"De 1961 à 1972, le prix d'achat de l'automobile a augmenté de 3.2 p. cent; le coût d'utilisation du véhicule a grimpé de 25 p. cent, alors que le coût de la vie s'est accru de 43 p. cent.

Bref, selon M. Barrière, les gens continueront d'acheter des voitures; "Le seul changement, c'est qu'ils en achèteront des plus petites".

"Les hommes ne sont pas des cargaisons"

La solution aux problèmes de la circulation, ce serait peut-être, selon lui, d'inciter les automobilistes à faire du transport en commun. "On a déjà donné l'exemple des car-pools, dit-il, si chaque automobiliste prenait régulièrement un ou deux passagers, l'on réussirait peut-être à couper la circulation de moitié".

C'est sa réponse, en tout cas, aux partisans du transport en commun qui font souvent valoir qu'une auto ne transporte que 1.8 passager, en moyenne, tandis qu'une rame de métro, par exemple, peut en transporter jusqu'à 60,000 à l'heure.

"Il ne faut pas considérer les hommes comme des cargaisons", souligne M. Barrière.

D'autres arguments de M. Barrière dans son plaidoyer en faveur d'un équilibre "plus juste" dans le débat "transport privé versus transport public": seulement 30 p. cent des usagers sont dans l'axe du métro, le transport en commun sera toujours déficitaire contrairement à l'automobile, au moins 60,000 personnes qui entrent quotidiennement dans le centre-ville ont besoin de leur auto pour travailler, (représentants, etc...).

Bref, selon M. Barrière, il est temps "de brasser et de réveiller les philosophes à bon marché (...) qui vont jusqu'à proposer d'abolir la circulation dans certaines parties du centre-ville".

PATRONAT

SUITE DE LA PAGE A 1

Mais, comme l'expliquait LA PRESSE samedi, le Québec prélevant lui-même la moitié des impôts payés par les Québécois, ceux-ci verront une fois de plus leur impôt augmenter sensiblement puisqu'une augmentation nominale de leurs revenus, justifiée par le taux d'inflation, les situera dans une tranche supérieure d'imposition pour le ministère québécois du Revenu.

La solution: l'indexation

La solution, aux yeux du patronat québécois, réside dans l'indexation, par Québec, de l'impôt au coût de la vie.

Cette indexation se justifie d'autant plus que l'accroissement de la charge fiscale due à l'inflation touche en premier lieu ceux qui ont des revenus inférieurs à $15,000 et qui représentent 85 pour cent de tous les revenus déclarés par des particuliers.

"Même s'il faut un certain courage politique pour prendre une telle décision, puisque l'indexation de l'impôt oblige en effet le gouvernement à faire apparaître clairement dans son budget toute augmentation de ses recettes, il s'agit d'une mesure d'équité pour le contribuable québécois désormais plus lourdement imposé que tout autre citoyen canadien," conclut le CPQ.

TOURISTE

SUITE DE LA PAGE A 1

ainsi les passagers à eux-mêmes.

L'embarquement a eu lieu enfin, avec deux heures de retard. Une fois dans l'avion, les passagers qui étaient déjà au courant et qui n'avaient rien dit dans l'aérogare par peur d'y rester eux aussi, ont ouvert la bouche... et tout le monde a su alors que, jusqu'à la dernière minute, les autorités cubaines avaient assuré Mlle Roy qu'elle allait pouvoir partir, elle aussi.

Aussitôt, un mouvement s'est fait parmi un groupe de passagers: ceux-ci proposaient que tous descendent et refusent de partir tant que le cas de Mlle Roy ne serait pas réglé, d'autres, pris de peur, ne voulaient rien entendre — "une vraie séance de paranoïa collective".

Mais la porte était déjà fermée et la passerelle retirée — l'avion a décollé là-dessus.

Plus tard, M. Payette devait consulter la liste des passagers d'Air-Canada: sur cette liste, le nom de Mlle Roy figurait...

Mais Mlle Roy est toujours à Cuba — on ne sait trop où —, en "vacances forcées".

Joseph Sisco nommé sous-secrétaire d'Etat

SAN CLEMENTE (UPI) — Le président Nixon a annoncé la nomination de M. Joseph S. Sisco, diplomate de carrière, spécialiste des questions du Proche-Orient, au poste de sous-secrétaire d'Etat aux affaires politiques, le troisième par ordre d'importance du département d'Etat.

M. Sisco succédera à ce poste à M. William J. Porter, qui sera nommé ambassadeur au Canada.

M. Sisco avait démissionné en décembre du poste de secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires du Proche-Orient et du Sud-est asiatique, pour devenir président du collège Hamilton de New York.

La situation en Ethiopie: l'ACDI ignorait tout...

par Huguette LAPRISE

L'Agence canadienne de développement international ignorait tout des révélations faites par le quotidien The Washington Post et publiées hier dans LA PRESSE à l'effet que le gouvernement d'Ethiopie exportait des quantités importantes de denrées alimentaires pendant que des milliers de paysans mouraient de faim par suite de la sécheresse qui sévit dans le pays et alors même qu'il lançait un appel à l'aide internationale pour secourir les millions d'autres habitants menacés du même sort.

Pour sa part, Oxfam-Québec a déclaré que la situation était connue, que les Nations Unies retenaient depuis plusieurs mois un rapport qui aurait pu éclairer des pays comme le Canada et les Etats-Unis qui ont apporté le mois dernier une aide subtantielle à l'Ethiopie. D'ailleurs, toujours selon Oxfam-Québec, l'ACDI aurait en sa possession une copie de ce document.

LA PRESSE a publié que "les propres statistiques et états comptables du gouvernement d'Ethiopie indiquent que le pays a plus de denrées alimentaires qu'il ne lui en faut pour se nourrir, qu'il a même exporté des quantités importantes de céréales et d'autres produits. En outre, des rapports indiquent que des propriétaires terriens et des négociants accumulent de grandes quantités de céréales à Addis Abeba et dans les provinces les plus touchées par la sécheresse, attendant que les prix montent avant de les vendre".

Premières nouvelles

M. J. Upton, membre du service de l'information de l'ACDI à qui le chef du cabinet de M. Paul Gérin-Lajoie, président de l'organisme, avait confié le soin de répondre aux questions de LA PRESSE (M. Gérin-Lajoie étant retenu à des séances d'étude sur la stratégie du programme canadien de développement international pour les années 1975-80 qui se tiennent à huis clos aujourd'hui à Hull), a déclaré que les révélations du quotidien américain "étaient les premières nouvelles qui parvenaient à l'ACDI sur la question des exportations".

"Nos commentaires sont limités, a-t-il dit, nous devons étudier la question. On ne sait pas si c'est vrai bien que ce soit possible".

Le 3 décembre dernier à la suite de l'appel d'urgence lancé par le gouvernement éthiopien, M. Mitchell Sharp annonçait aux Communes que le Canada apporterait une aide de $1,500,000 pour secourir les paysans éthiopiens.

Le 8 décembre, deux techniciens attachés à l'ACDI, MM. Blyth et Pierce, quittaient Ottawa à destination de Addis-Abeba afin d'évaluer les besoins sur place et faire rapport. Ils n'auraient aucunement fait mention des exportations de denrées alimentaires.

A ce sujet, M. Upton a souligné que l'ACDI n'avait pas à s'ingérer dans la politique interne d'un pays quel qu'il soit et que cette tâche relevait des Nations unies.

Le gouvernement canadien a en outre fait parvenir $50,000 le 30 octobre 1973. M. Sharp avait déclaré aux Communes au début de décembre que 50,000 tonnes de céréales et de denrées alimentaires ainsi que des fournitures médicales et des vêtements envoyés par le Canada commençaient à arriver en Ethiopie. D'autres sources, nous avons appris que ce n'est pas avant le mois de mars que le blé expédié par le Canada pourra être déchargé dans le pays.

Oxfam-Québec

Quant à Oxfam-Québec, M. Jean Perreault, adjoint au directeur de l'organisme, a déclaré qu'il n'était pas du tout surpris des révélations du Washington Post, qu'il croyait même que le journal n'allait pas assez loin sur l'aspect politique de la situation en Ethiopie.

"Le gouvernement et les gros propriétaires a-t-il souligné, forment 5 p. cent de la classe privilégiée du pays. S'ils ne faisaient pas d'expropriation et donnaient à manger au reste de la population, Oxfam n'aurait rien à faire sur place. Nous pourrions quitter le pays et apporter nos services ailleurs, dans des pays où les conditions de vie ne présentent pas d'urgence immédiate mais où nous avons du travail à faire.

Nous sommes là pour suppléer à un manque, pour remplir le rôle que le gouvernement ne joue pas. Mais, a-t-il poursuivi, nous ce ne sont pas le gouvernement et les gros propriétaires qui nous intéressent. Nous n'avons rien à faire avec eux. Nous travaillons avec la population, les gens".

Oxfam-Québec a consacré $44,000 à l'Ethiopie au mois de décembre.

Le Soleil: échec de la coopérative?

par Rhéal BERCIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le président du Syndicat des journalistes de Québec (SJQ), M. André Dionne, ne souhaite pas que l'Association coopérative d'information du Québec (ACIQ) s'associe aux autres groupes financiers pressentis par le premier ministre Robert Bourassa pour se porter acquéreur du quotidien Le Soleil.

"Ce serait extrêmement dommageable pour l'ACIQ de faire partie de ce groupe. Jouissant d'une propriété particile, la coopérative aurait un rôle impraticable à jouer si elle ne détient qu'un intérêt partiel dans l'entreprise d'information", a déclaré à LA PRESSE M. Dionne.

Le SJQ représente les journalistes à l'emploi des quotidiens A Propos et Le Soleil. L'ACIQ a été mise sur pied pour acquérir le quotidien de la Vieille-capitale et y établir des principes coopératifs de gestion et d'information. Le président provisoire de la coopérative, M. Jean-Claude Picard, est journaliste au Soleil.

Le syndicat n'a jamais donné son appui à la coopérative mais il souhaite secrètement qu'elle atteigne son but. Maintenant que M. Bourassa a sollicité la création d'un autre groupe de financiers — excluant l'ACIQ et les sociétés de gestion Power Corporation et Québecor — pour acheter le journal des frères Gabriel et Guy Gilbert, le président du syndicat soutient qu'une association avec la coopérative serait dommageable.

Outre la société d'assurance La Laurentienne, l'Union régionale de Québec des caisses populaires Desjardins aurait vu d'un bon oeil l'entrée de la coopérative d'information dans cette nouvelle association, dont la Caisse de dépôt et placement du Québec et des hommes d'affaires de la région de Québec feraient également partie.

A moins que...

"A moins que les jeux soient complètement changés, le principe souhaité par la coopérative ne pourrait être mis en pratique, car l'entreprise privée y aura un intérêt majoritaire."

Par ailleurs, M. Dionne a précisé que les négociations allaient bon train entre le syndicat et l'actuel employeur du Soleil. Deux séances de négociations ont eu lieu et une autre est prévue dans les prochains jours.

Les demandes salariales du syndicat sont les suivantes: que le salaire des journalistes soit porté de $295 à $325 par semaine et qu'il soit indexé au coût de la vie. La hausse salariale demandée s'élève à 16.8 p. cent pour la première année et à 9 p. cent pour la deuxième année. Ces demandes — précisons-le, sont sujettes à négociation. La masse salariale n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation de la part du syndicat.

Pour la première année, l'augmentation demandée est plus élevée, à cause d'un rattrapage que le syndicat estime nécessaire. La dernière convention collective — qui est échue depuis décembre dernier — avait une durée de trois ans.

Outre les augmentations salariales, le SJQ demande des bénéfices sociaux importants: un congé sabbatique tous les 7 ans, comme à LA PRESSE et les vacances à temps double, comme au Journal de Montréal.

FAUCHER en collaboration avec PHOTOGRAPHIE UNIC vous offre:



GRATIS:
Album de 12 photos couleur d'une valeur de $125 offert gracieusement par Faucher et Photographie Unic à l'achat de notre ensemble. N. B. Le photographe se rend chez la mariée, à l'église et à la salle de réception.

DE PLUS:
Tous les samedis aura lieu le tirage d'un album de 12 photos couleur d'une valeur de $125.
Pour y participer, il suffit de remplir le bon que vous vous procurerez au magasin Faucher.

ÉGALEMENT:
Tirage de 2 VOYAGES aux Poconos (hôtels Penhills et Birchwood)
premier tirage 26 janvier 1974
et second tirage 27 avril 1974
PHOTOGRAPHIE UNIC
2 bureaux pour vous servir
7788, ST-DENIS
et à LAVAL
304, boul. STE-ROSE
625-2544

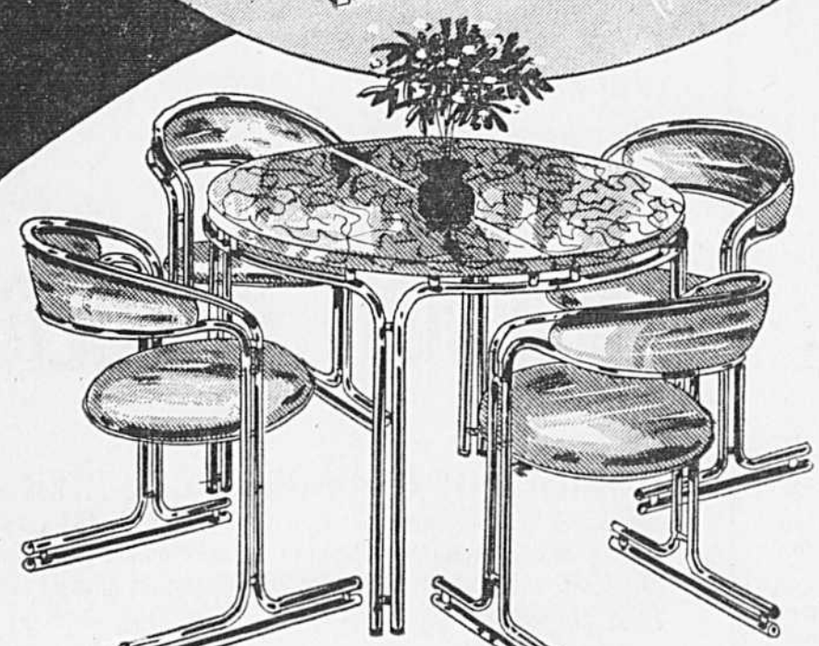
FAUCHER EST L'AMI DES JEUNES MARIÉS



ENSEMBLE STYLE FUTURISTE 25 MORCEAUX

Un léger acompte et nous réservons la marchandise jusqu'à la date de livraison de votre choix.
Même s'il se produisait une hausse de prix pendant la période d'entreposage, vous ne paierez, au moment de la livraison, que le prix annoncé aujourd'hui.

Livraison dans un rayon de 50 milles de Montréal sans frais supplémentaires.



LE TOUT POUR SEULEMENT
$1,995

CHAMBRE
Magnifique mobilier au fini bois de rose, noir et aluminium. La commode triple de 72 pouces de long comporte trois tiroirs et deux portes dissimulant des tiroirs, elle est surmontée d'un miroir encadré. La spacieuse commode armoire est composée de six tiroirs et une porte de pleine hauteur dissimulant tiroirs et tablettes. Tous les tiroirs de ce mobilier sont construits à queue d'aronde et glissent sur guide central. La tête de lit de 54 pouces ou 60 pouces porte le même appliqué décoratif que le devant des commodes. Deux tables de nuit complètent ce mobilier.

GRATIS
Matelas, 1 sommier-caisse à ressorts portant une garantie de 10 ans, 1 ensemble de pattes, 2 lampes modernes.

SALON
2 pièces — Grand canapé à quatre places, et un fauteuil à haut dossier. Les coussins de siège sont rembourrés de 6 1/2 po de caoutchouc mousse de même que le dossier. Le tout est recouvert de tissu "Herculon" qui ne s'effrite ni ne s'étire. Base à ressorts ne s'affaissant pas sur cadre de bois franc. Les deux pièces sont munies de roulettes Sheppard.

GRATIS
table à café, et 2 tables de bout en verre fumé avec côté décoratif fini noyer; 2 lampes pour les tables de bout qui s'harmonisent parfaitement au mobilier de salon.

CUISINE
Son originalité lui vient de sa structure de métal chromé qui assure, en plus d'un très beau coup d'oeil, une grande solidité. La table ronde mesure 42" de diamètre et s'ouvre à 60" grâce à un panneau dissimulé. Le dessus est en Arborite. Le dossier arrondi et le siège des chaises sont rembourrés de caoutchouc-mousse recouvert de nylon renforcé de jersey.

GRATIS
ensemble de manucure complet "Renoir Montréal Paris" pour la future mariée.

Pont-Viau Roi DES BAS PRIX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTÉE
48 boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval
Tél. 384-0590
"Où le service se continue"



téléphoto PC

Pas de chance

Les facteurs de Winnipeg, tout comme leurs confrères de Montréal, ne se prévalent pas ces jours-ci du récent règlement leur permettant le port du short. Dans la capitale du Manitoba, le mercure se maintient depuis quelques jours bien en dessous de zéro.

Ottawa accuse un Indien de fraude

OTTAWA (PC) — Le ministère des Affaires indiennes a congédié hier M. Danny Goodleaf, directeur de son programme d'aide à la jeunesse, en l'accusant de détournement de fonds publics.

M. Goodleaf, dont la tâche est de coordonner les activités du programme conçu pour aider la jeunesse indienne vivant dans des réserves, a fait savoir dans une interview qu'il aurait recours aux tribunaux pour faire annuler son licenciement.

M. Goodleaf, de la réserve de Caughnawaga, a affirmé que ce congédiement constitue une autre tentative de la part du ministère d'annuler le programme.

De son côté, M. R. Connelly, un des responsables du programme, a nié qu'on ait l'intention de le supprimer.

Pour sa part, l'ancien sous-ministre des Affaires indiennes, M. John Ciaccia, qui a créé le programme, a souligné que l'apparence de certains jeunes Indiens et leur attitude rencontrent l'hostilité de certains fonctionnaires du ministère.

Le ministère allègue que M. Goodleaf a donné des billets d'avion, à M. Arthur Manuel, président de l'Association de la jeunesse indienne, ce qu'il ne nie pas.

M. Goodleaf a expliqué que deux de ses collaborateurs projetaient de se rendre à Regina, mais qu'ils avaient changé d'idée au dernier moment. C'est alors qu'il donna les billets à M. Manuel.

En plus de perdre son emploi, M. Goodleaf doit rembourser au ministère le prix des billets, $360.

Etant donné, par ailleurs, qu'il travaillait sous contrat et, il ne peut en appeler de son congédiement auprès de la Commission d'appel de la fonction publique.

Il affirme enfin que ce n'est pas tant le fait de perdre son emploi qu'il conteste que l'accusation de fraude portée contre lui.

Baie James: le recours aux tribunaux n'est pas la solution

OTTAWA (PC) — Participant à la 27e conférence canadienne de recherches sur les pêcheries d'eau douce, M. Alan Penn, professeur à l'Université McGill, a hier proposé la formation d'une commission spéciale de révision pour arbitrer les questions de dommages à l'environnement plutôt que de recourir au système judiciaire.

M. Penn, conseiller auprès des groupes d'indigènes impliqués dans l'affaire de la Baie James, a déclaré que de telles audiences à la recherche d'injonctions contre des projets susceptibles de nuire à l'environnement, sont longues et coûteuses, et qu'il leur faut une alternative.

Pour lui, peu de savants ont l'expérience nécessaire pour prédire exactement les ravages écologiques, et leurs affirmations devraient être sujettes à l'examen d'un organisme indépendant. Cette commission de révision devrait être formée par le gouvernement mais devrait être aussi indépendante que les tribunaux, car le gouvernement lui-même peut être impliqué dans une cause d'écologie.

En se référant au projet de la Baie James, le professeur Penn a affirmé que plusieurs des 170 témoins entendus aux audiences originales n'étaient probablement pas nécessaires. Environ dix savants auraient suffi, dit-il, en soulignant que plusieurs témoignages ont fait double emploi.

Entrepreneur

M. Penn trouve là un bel exemple de la façon dont une commission de révision pourrait fonctionner. C'est la responsabilité de l'entrepreneur, de faire faire des études sur les dommages possibles à l'environnement, et de s'assurer que toutes les mesures seront prises pour réduire au minimum ces dommages.

Une commission de révision établie par le gouvernement et recrutant des experts dans le secteur universitaire, donnerait à l'entrepreneur une occasion de rendre publiques les études de ses experts et de fixer ses options.

Des audiences publiques devant une telle commission de révision donneraient à toutes les parties intéressées la chance de présenter leur argumentation devant une batterie d'experts.

Pour M. Penn, à la lumière du projet de la Baie James, il est difficile à la profession juridique de se faire une idée juste de témoignages scientifiques, car une grosse partie du domaine de l'impact sur l'environnement est nouvelle. Un grand nombre de témoignages scientifiques dans des procès relatifs aux dommages à l'environnement ont été difficiles à juger avec exactitude.

M. Penn ne blâme pas les savants qui ont témoigné dans l'affaire de la Baie James, mais, selon lui, la majeure partie du temps "ils cherchaient leur direction dans le noir".

D'autre part, M. Penn a déclaré que peu de groupes peuvent se permettre le temps et les frais d'une longue bataille judiciaire. Dans le cas de la Baie James, les indigènes du Québec ont reçu une forte contribution — selon certaines sources, jusqu'à $750,000 — du ministère fédéral des Affaires indiennes pour mener leur lutte contre le projet de la Société de développement en cause.

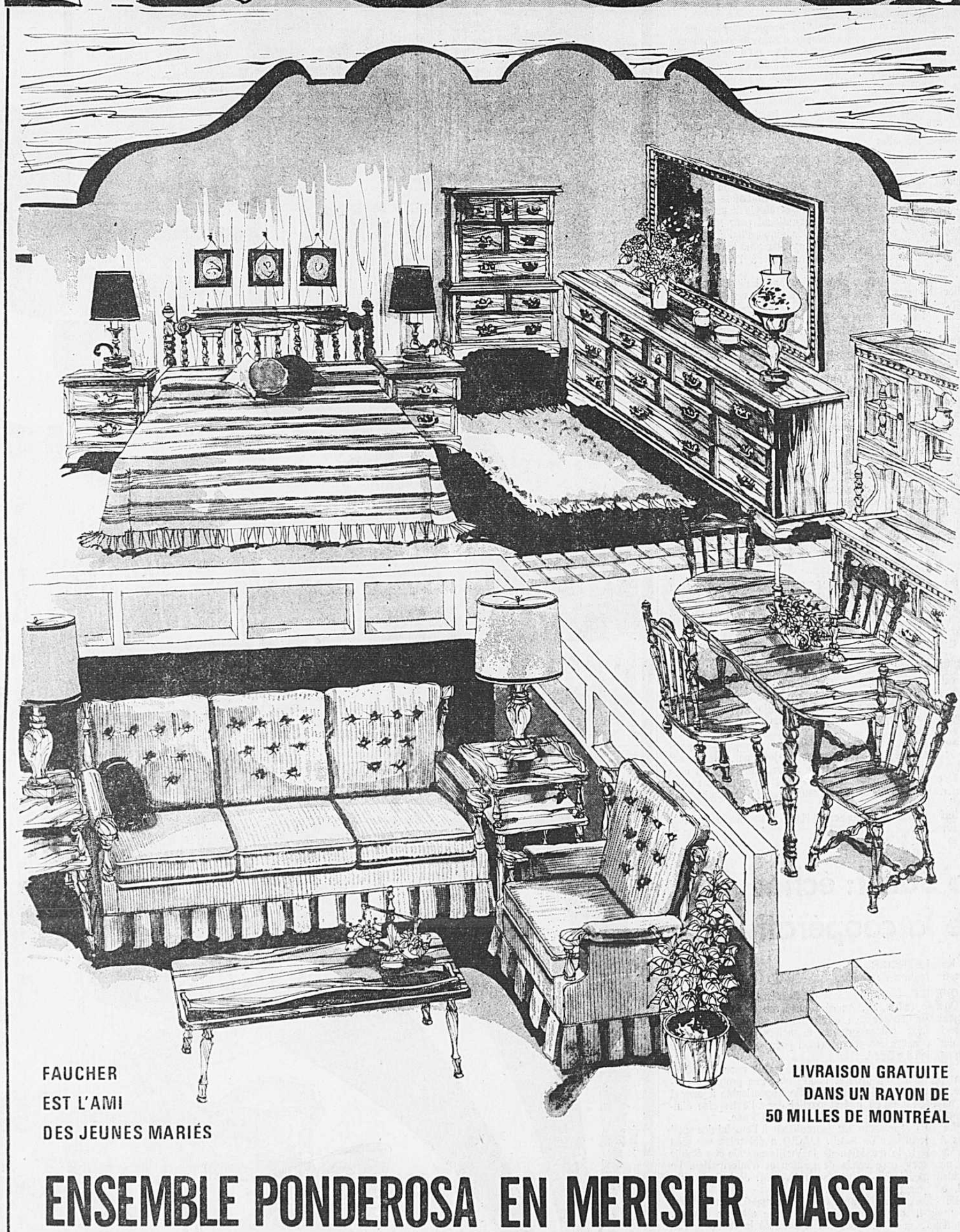
FAUCHER en collaboration avec PHOTOGRAPHIE UNIC vous offre:



GRATIS:
Album de 12 photos couleur d'une valeur de $125 offert gracieusement par Faucher et Photographie Unic à l'achat de notre ensemble.
N.B. Le photographe se rend chez la mariée, à l'église et à la salle de réception.

DE PLUS:
Tous les samedis aura lieu le tirage d'un album d'une valeur de $125.
Pour y participer, il suffit de remplir le bon que vous vous procurerez au magasin Faucher.

ÉGALEMENT:
Tirage de 2 voyages aux Poconos (hôtels Penhills et Birchwood)
premier tirage 26 janvier 1974
et second tirage 27 avril 1974
PHOTOGRAPHIE UNIC
2 bureaux pour vous servir
7788, ST-DENIS
et à LAVAL
304, boul. STE-ROSE
625-2544
24 heures par jour



FAUCHER
EST L'AMI
DES JEUNES MARIÉS

LIVRAISON GRATUITE
DANS UN RAYON DE
50 MILLES DE MONTRÉAL

ENSEMBLE PONDEROSA EN MERISIER MASSIF

23 PIÈCES

MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER — Cet attrayant mobilier se compose d'une commode triple de 60" de long surmontée d'un miroir encadré de 44" x 34", d'une commode haute à corps superposés de 35¼" x 16¼" x 49½", d'une tête de lit à gros poteaux tournés (largeurs de 39", 48", 54" ou 60"), de deux tables de chevet à deux tiroirs chacune. Les tiroirs des deux commodes glissent sur guide central. Les poignées sont cuivrées. Les dessus, devant et côtés sont en merisier massif.

GRATIS: Matelas, sommier-caisse à ressorts et charpente de métal montée sur roulettes sont garantis pour 10 ans. Aussi, gratis, 2 lampes de type fanal.

MOBILIER DE VIVOIR: Ce mobilier est formé d'un canapé à trois places et d'un fauteuil assorti. Les deux ont un dossier haut, sont garnis de coussins movibles confortablement rembourrés et sont recouverts de tweed de première qualité. Les sièges sont renforcés au moyen de ressorts et ont un rebord mou.

GRATIS: Une table à café, deux tables de bout et deux lampes à poteaux tournés.

MOBILIER DE CUISINE — La table ronde de 42" de diamètre s'ouvre à 60". Si l'on préfère, on peut obtenir une table de type "réfectoire" mesurant 44" x 50" et pouvant s'ouvrir à 62". Les 4 chaises sont faites à poteaux tournés munis de supports spéciaux; elles sont de merisier massif. Même fini que les mobiliers de chambre et de salon.

Un léger acompte et nous réservons la marchandise jusqu'à la date de livraison de votre choix.
Même s'il se produisait une hausse de prix pendant la période d'entreposage, vous ne paierez, au moment de la livraison, que le prix annoncé aujourd'hui.

PRIX SUPER-SPÉCIAL DE FAUCHER
$1599

Pont-Viau Roi DES BAS PRIX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTÉE

48, boul. des LAURENTIDES
Pont-Viau, Laval
Tél.: 384-0590
"Où le service se continue"

FAUCHER en collaboration avec PHOTOGRAPHIE UNIC vous offre:



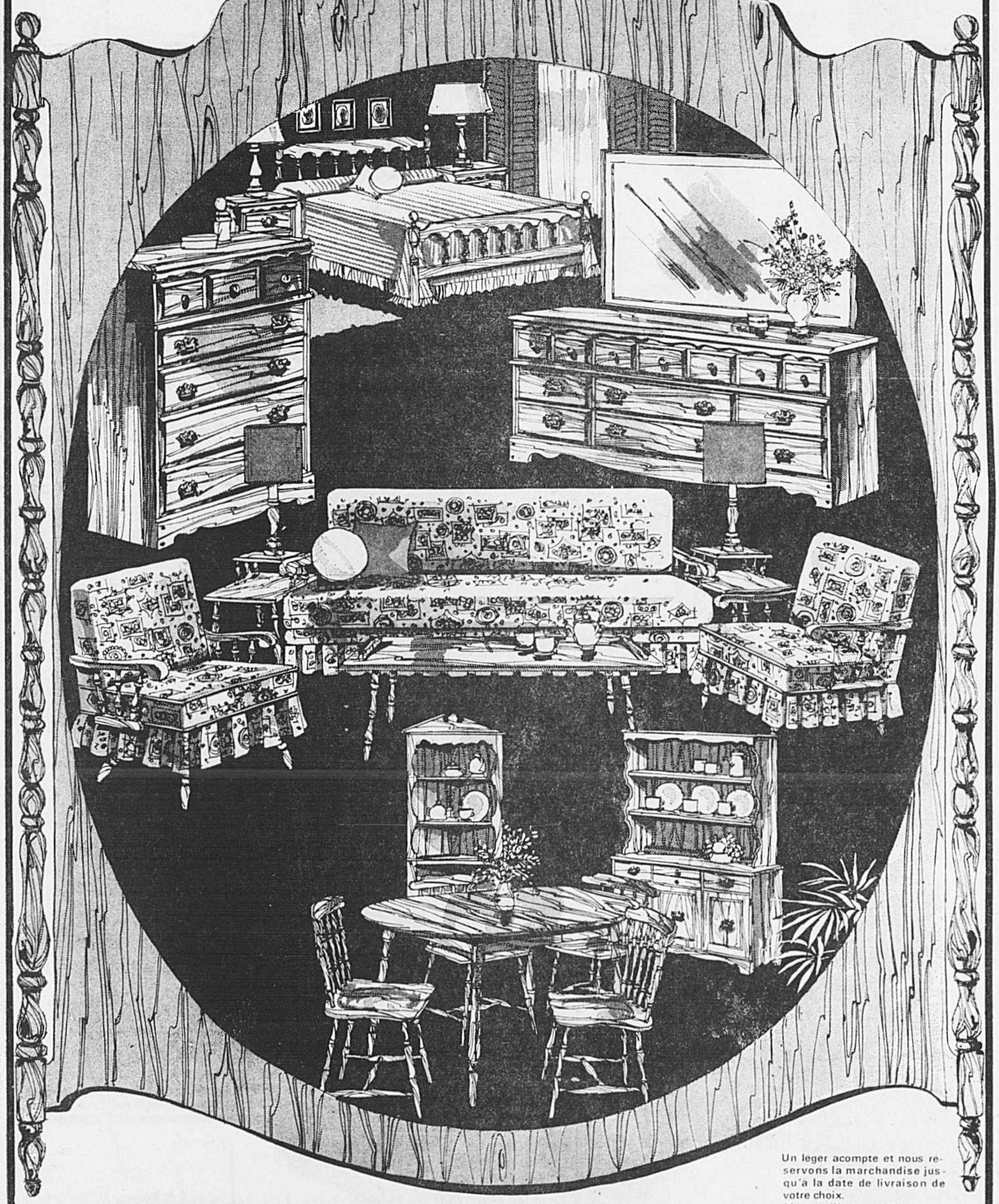
GRATIS:
Album de 12 photos couleur d'une valeur de $125 offert gracieusement par Faucher et Photographie Unic à l'achat de notre ensemble.
N.B. Le photographe se rend chez la mariée, à l'église et à la salle de réception.

DE PLUS:
Tous les samedis aura lieu le tirage d'un album d'une valeur de $125.
Pour y participer, il suffit de remplir le bon que vous vous procurerez au magasin Faucher.

ÉGALEMENT:
Tirage de 2 voyages aux Poconos (hôtels Penhills et Birchwood) premier tirage 26 janvier 1974 et second tirage 27 avril 1974
PHOTOGRAPHIE UNIC
2 bureaux pour vous servir
7788, ST-DENIS
et à LAVAL
304, boul. STE-ROSE
625-2544
24 heures par jour

FAUCHER
EST L'AMI
DES JEUNES MARIÉS

LIVRAISON DANS
UN RAYON DE 50 MILLES
DE MONTRÉAL
SANS FRAIS
SUPPLÉMENTAIRES



Un léger acompte et nous réservons la marchandise jusqu'à la date de livraison de votre choix.
Même s'il se produisait une hausse de prix pendant la période d'entreposage, vous ne paierez, au moment de la livraison, que le prix annoncé aujourd'hui.

RICHE ENSEMBLE EN BOIS MASSIF
FINI ÉRABLE COLONIAL 27 PIÈCES

MOBILIER DE CHAMBRE — Mobilier en bois massif avec dessus des commodes en arborite fini bois. Tous les tiroirs sont construits à queue d'aronde et sont munis d'un guide central. Le mobilier de chambre comprend une commode triple, un miroir, une commode haute, une tête de lit et deux tables de chevet.
GRATIS: Matelas et sommier-caisse à ressorts, garantie pour 10 ans. Aussi deux jolies lampes et 1 tableau encadré.

MOBILIER DE VIVOIR — Canapé à trois places transformable en lit confortable pour deux personnes, fauteuil standard et berceuse pivotante. Le canapé et les deux fauteuils assortis sont recouverts d'un tissu à impression coloniale s'obtenant dans diverses couleurs. Les coussins sont réversibles et sont munis d'une enveloppe munie d'une glissière.
GRATIS: 1 table de centre, 2 tables de bout, 2 lampes, 1 tableau encadré et un tapis de 6' x 9' en pur nylon Smithfield.

MOBILIER DE SALLE À MANGER — Cet ensemble de 5 pièces comprend une table ovale de 36" x 48" pouvant être allongée à 60". Quatre chaises à poteaux tournés renforcés de barreaux entrecroisés.

PRIX EXTRA SPÉCIAL DE FAUCHER
$1099

Pont-Viau
Roi DES BAS PRIX
DE LA RÉGION DE MONTRÉAL ÉTÉE
48, boul. des LAURENTIDES
Pont-Viau, Laval
Tél.: 384-0590
"Où le service se continue"

Martin déplore une certaine "méfiance" à l'endroit du Conseil de presse

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le président du Conseil de presse du Québec, M. Jean-Marie Martin, a déploré hier la "méfiance" que cet organisme "peut inspirer dans certains milieux".

Du reste l'exposé qu'a livré hier M. Martin aux membres du club Rotary de Québec était essentiellement un appel à la confiance à l'égard de l'organisme qu'il préside, confiance qu'il voit comme une condition nécessaire à son indépendance.

"Il importe d'abord, c'est évident, que les organes de presse, les journalistes et le public soient convaincus de la nécessité des conseils de presse, qu'ils y croient vraiment", a dit M. Martin.

"Et que leur conviction soit assez profonde, assez forte, a-t-il enchaîné, pour admettre que les conseils de presse peuvent se tromper comme toute institution humaine, sans qu'à la première erreur on les juge sans appel; pour accepter que dans leurs jugements les conseils de presse condamnent les uns et les autres, sans pour autant qu'à tout moment on brandisse la menace de retirer son appui; pour admettre que dans leur évaluation les conseils de presse soient critiques à l'endroit des organes d'information, des journalistes et même du public, sans qu'on les accuse de manquer d'objectivité."

M. Martin n'a pas voulu préciser de cas concrets où se serait manifestée la méfiance qu'il ressent à l'égard du Conseil de presse, sauf pour dire qu'elle provient surtout des milieux intimement mêlés au monde de l'information comme les journalistes et les organes de presse, mais qu'elle pourrait éventuellement venir des milieux universitaires ou des partis politiques.

Le président du Conseil de presse a cependant précisé que ses remarques ne visaient pas le rapport minoritaire produit par deux membres du conseil, sur la vente du quotidien "Le Soleil". Affirmant que ces dissensions sont "normales", il se réjouit même que le conseil se distingue des organismes qui affichent une unanimité factice.

Une "conscience"

M. Martin estime que le Conseil de presse doit préserver jalousement son indépendance face à l'Etat. Mais il ajoute que cette indépendance est également nécessaire à l'endroit des organes de presse et des journalistes qui ont pris l'initiative de mettre cet organisme sur pied.

"En ce faisant, a-t-il poursuivi, ils ont voulu se donner une conscience. Quand on accepte de poser un geste de cette nature, il faut accepter que la conscience soit toujours vivante, qu'elle n'hésite pas à faire entendre sa voix et que, lorsqu'elle parle, on ne se refuse pas à l'écouter."

Lemieux: les exilés québécois à Cuba ne sont pas malheureux

par Gilles NORMAND

Les ravisseurs de James Cross réfugiés à Cuba ne sont pas malheureux dans leur pays d'exil et il est faux de prétendre qu'ils sont fatigués de couper de la canne à sucre comme le laissait croire une nouvelle issue des Communes, à Ottawa.

C'est ce qu'a affirmé hier Me Robert Lemieux, au cours d'une conférence de presse qu'il donnait dans ses bureaux de la rue Saint-Denis.

Les seules démarches tentées par les Lanctôt, Langlois, Cossette-Trudel et Carbonneau, auprès de l'ambassade canadienne à Cuba, étaient pour s'enquérir de quoi ils étaient accusés au Canada parce qu'aucune accusation ne leur avait été signifiée.

"Il est certain que les exilés québécois aimeraient revenir au Québec, mais ils ne sont pas malheureux à Cuba au point de ne jamais vouloir y retourner s'ils en sortaient. Bien au contraire", a affirmé l'avocat Lemieux en plus de soutenir que le groupe ne travaille nullement à la coupe de la canne à sucre, à l'exception de trois semaines par année, quand vient son tour de corvée.

Même que les "exilés politiques" considèrent ces quelques jours de travail difficile comme étant excellent pour leurs muscles et leur santé.

A l'exception de Marc Carbonneau qui est électricien, les Québécois ont tous une occupation intellectuelle, à Cuba, ils participent pleinement à la vie communautaire de ce pays. Jacques Lanctôt, Jacques Cossette-Trudel, sa femme Louise et Yves Langlois travaillent pour les journaux "Gramma" — le bateau personnel de Castro porte le même nom — et "Prense Latina".

Me Lemieux a dit tenir ces informations de la mère de Jacques Lanctôt.

Un incident gênant pour la Gendarmerie

OTTAWA (PC) — Les autorités de la Gendarmerie royale ne semblaient guère heureuses d'avouer hier que deux reporters de Global Television ont effectué dimanche une tournée des pistes aériennes à l'aéroport de Toronto sans être ennuyés, et cela même si tout récemment les ordres ont été donnés pour qu'on assure une sécurité plus diligente à tous les aéroports du Canada.

"Nous sommes très embarrassés a dit un porte-parole de la gendarmerie à la suite de cet incident. Et nous avons immédiatement donné de nouveaux ordres pour renforcer les mesures de surveillance à tous les aéroports".

Les reporters de télévision ont réussi à parvenir à une piste en passant par la porte d'un entrepôt de fret, et ils se sont baladés sur toutes les pistes, passant même tout près d'un avion en stationnement qui aurait pu être l'objet d'une attaque à la bombe.

La gendarmerie a la responsabilité de la sécurité à tous les grands aéroports du pays. Et des policiers spéciaux nouvellement recrutés et entraînés à Regina sont maintenant cantonnés à tous les aéroports, sous les ordres des officiers réguliers de la gendarmerie.

Ce qui blesse particulièrement la gendarmerie, c'est le fait qu'elle ait donné des ordres précis en vue de renforcer la sécurité à tous les aéroports au cours des dernières semaines, et a même assigné plus de gendarmes à certains aéroports.

Missiles

La gendarmerie concède cependant qu'elle n'a reçu d'Europe aucun renseignement voulant que des aéroports canadiens puissent devenir la cible de terroristes. On tient quand même à prendre des mesures de précaution. Le ministre fédéral des Transports Jean Marchand, qui a juridiction sur la sécurité aux aéroports, a déclaré lundi qu'on a ordonné de doubler la surveillance à la suite de rapports voulant que des terroristes arabes puissent attaquer des aéroports d'Europe avec des missiles antiaériens.

M. Marchand a dit qu'on n'a aucune preuve que des terroristes soient au Canada, mais le fait que certains disposent de missiles sol-air constitue déjà un danger. De là le renforcement sécuritaire, ce qui veut dire plus d'hommes et plus d'appareils électroniques.

A l'heure actuelle, l'aéroport de Montréal dispose de 15 agents spéciaux et de 5 policiers réguliers; Ottawa, 15 et cinq; Toronto, 22 et 50; Vancouver, 33 et neuf.

VENTE DE STOCKS EN ENTREPÔT

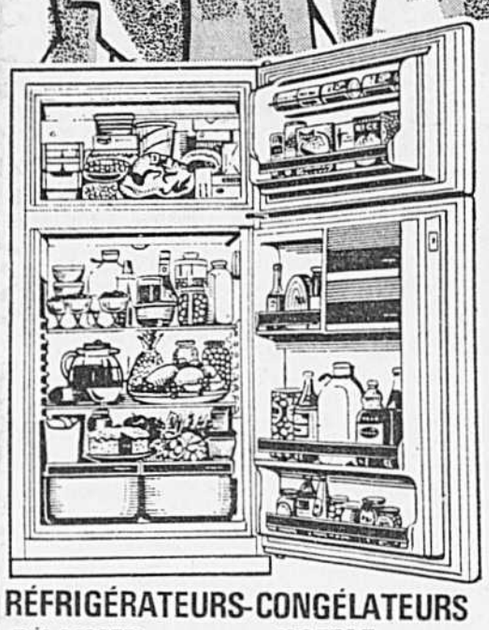
À DES PRIX IMBATTABLES

chez FAUCHER



ROLAND FAUCHER

Toutes les marchandises en entrepôt vous sont proposées à prix très bas, avant l'augmentation prévue pour bientôt.



RÉFRIGÉRATEURS-CONGÉLATEURS

BÉLANGER

SANS GIVRE, 16 pi cu.	$389
SANS GIVRE, 15 pi cu.	$339
SANS GIVRE, 14 pi cu.	$309
Degivrage autom., 13 pi cu.	$269
Commande de dégiv., 12 pi cu.	$229.95
Commande de dégiv., 11 pi cu.	$199.95

RCA

SANS GIVRE, 16.2 pi cu.	$469.95
SANS GIVRE, 15.2 pi cu.	$399
SANS GIVRE, 14 pi cu.	$359
SANS GIVRE, 13 pi cu.	$319

ROY

Version "côte à côte", 19 pi cu.	$579
Version "côte à côte", 16 pi cu.	$489
SANS GIVRE, 17 pi cu.	$429
SANS GIVRE, 15 pi cu.	$359
SANS GIVRE, 13 pi cu.	$329
Degivrage autom., 13 pi cu.	$289

WESTINGHOUSE

Version "côte à côte", 25 pi cu.	$779
Version "côte à côte", 21 pi cu.	$729
Version "côte à côte", 19 pi cu.	$699
Version "côte à côte", 17 pi cu.	$589
SANS GIVRE, 16 pi cu.	$499
SANS GIVRE, de luxe, 15 pi cu.	$459
SANS GIVRE, 13.8 pi.cu.	$419
SANS GIVRE, 13.8 pi.cu.	$359

MOFFAT

Version "côte à côte", 21 pi cu.	$659
Version "côte à côte", 17 pi cu.	$519
SANS GIVRE, 16.5 pi cu.	$429
SANS GIVRE, 15 pi cu.	$359
SANS GIVRE, 13 pi cu.	$339

McCLARY

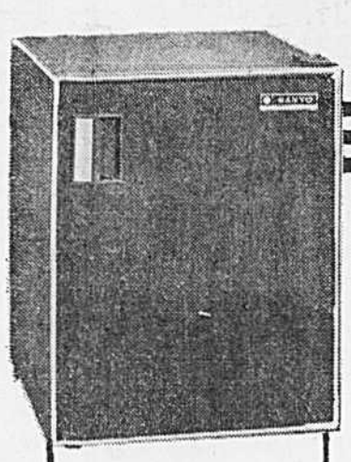
SANS GIVRE, 16 pi cu.	$409
SANS GIVRE, 15 pi cu.	$359
SANS GIVRE, 13 pi cu.	$319
Commande de dégiv., 14 pi cu.	$209

DANBY

12 pi cu., 2 portes	$239
11 pi cu., une porte	$169
9 pi cu., 2 portes	$189
9 pi cu., une porte	$149

KELVINATOR

KF-319 — "côte à côte", 19 pi cu.	$589
KFD-316 — 16 pi cu.	$449
KNC-417 — 16.4 pi cu.	$479
KNS-417 — 16.4 pi cu.	$369
KNC-415 — 15 pi cu.	$429
KND-415 — 15 pi cu.	$399
KNS-415 — 13 pi cu.	$359
KND-413 — 13 pi cu.	$349
KNS-413 — 13 pi cu.	$309



PETITS RÉFRIGÉRATEURS

(Modèles bar)

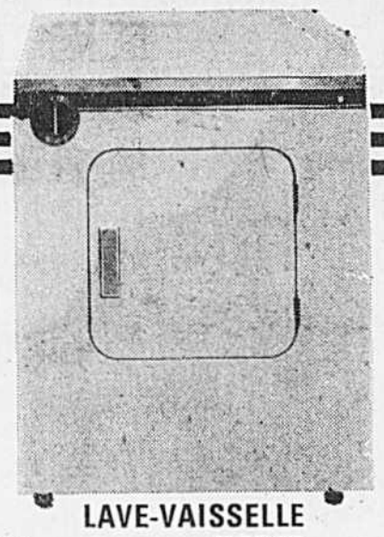
SANYO

SR-40 — Emaillé blanc	$89.95
SR-40 — Revêtu imitation noyer	$99.95
SR-80 — Revêtu imitation noyer	$99.95
SR-1500 — Emaillé blanc	$169.95

DANBY

90X — Revêtu imitation noyer	$99.95
F90 — Emaillé blanc	$99.95

■ FACILITÉS DE PAIEMENT



LAVE-VAISSELLE

RCA

100 — Mobile et à encastrer	$429.95
90 — Mobile et à encastrer	$349.95
LPA-100 — Chargement par le dessus	$269.95

WESTINGHOUSE

800 — Mobile et à encastrer	$409.95
600 — Mobile et à encastrer	$329.95
300 — Mobile et à encastrer	$279.95
600 — Mobile	$339.95
510 — Mobile	$289.95
300 — Chargement par le dessus	$219.95
SPJ6	$279.95

MOFFAT

305 — Mobile et à encastrer	$249.95
MPK-1193 — Mobile et à encastrer	$409.95
MPK1163 — Mobile et à encastrer	$319.95
CT-309 — Mobile et à encastrer	$289.95

KELVINATOR

900 — Mobile et à encastrer	À PRIX SPÉCIAL
800 — Mobile et à encastrer	À PRIX SPÉCIAL

NORGE

2480 — Mobile et à encastrer	$389.95

MAYTAG

400 — Mobile et à encastrer	$439.95
200 — À encastrer	$349.95
400 — À encastrer	$389.95
600 — À encastrer	$429.95

KELVINATOR

800 — À encastrer	$269.95

BÉLANGER

11028 — À encastrer	$264.95

NORGE

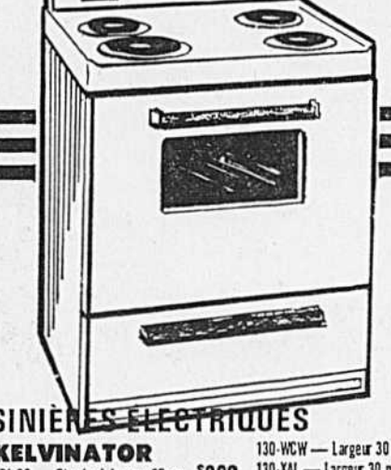
1841 — À encastrer	$219.95

MOFFAT

1193Z — À encastrer	$389.95

RCA

LUD-100 — À encastrer	$359.95
LUD-90 — À encastrer	$299.95
LUD-80 — À encastrer	$249.95
LFB-90 — À encastrer	$389.95



CONGÉLATEURS DANBY

CO-145X — Coffre muni de roulettes, 5 pi cu. **$159.95**

CV-281 — Armoire, 10 pi cu. **$199.95**

N.B.: Nous recevons chaque semaine des dizaines de congélateurs. Téléphonez-nous et nous vous renseignerons sur notre stock.



CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES

WESTINGHOUSE

KF-835 — Four auto-nettoyant	$439
KF-735	$389
KF-830 — Grand luxe	$329
KF-634 — Four auto-nettoyant par catalyse	$289
KF-432	$249

RCA

ERC-395 — Four auto-nettoyant	$419
ERC-380 — Grand luxe	$319
ERC-364 — Four auto-nettoyant par catalyse	$289
ERC-360	$259
ERC-320	$239

MOFFAT

24W65 — Largeur 24 po, avocat	$219
30T60 — Largeur 30 po	$239
30T65 — Largeur 30 po	$279
30T89 — Largeur 30 po, four auto-nettoyant	$389

Modèles 1973

MSM-3043 — Largeur 30 po	$229
MSM-3063 — Largeur 30 po	$269
MSS-3043 — Largeur 30 po, four auto-nettoyant par catalyse	$249
MSS-3043 — Largeur 30 po, four auto-nettoyant	$339.95
30T260 — Rôtissoire au-dessus de la table de cuisson	$329.95

KELVINATOR

KRL-33 — Standard, largeur 30 po	$209
KRM-33 — De luxe, largeur 30 po	$229
KRA-33 — Avec programmateur	$249
KRI-33 — De luxe	$249
KRIA-33 — Avec programmateur de luxe	$279
KRH-33 — Grand luxe	$295
HRC-33 — "Custom"	$339

BÉLANGER

BE-2063 — Largeur 20½ po	$159
BE-2461 — Largeur 24 po	$159.95
BE-2472 — Largeur 24 po	$169.95
BE-2474 — Largeur 24 po	$189.95
BN-4768 — Annexe, largeur 16 po	$139.95
BC-4561 — Largeur 30 po, hublot	$189.95
BC-4571 — Largeur 30 po, hublot	$199.95
BC-4555 — Automatique, de luxe, largeur 30 po	$209.95
BC-4573 — Automatique	$229.95
BC-4567 — Avocat, four auto-nettoyant par catalyse	$229.95
B8-4865 — "Bon appétit" de luxe	$239.95
B8-4755S — "Bon appétit" de luxe	$239.95
B8-4765C — "Bon appétit" grand luxe	$269.95
B8-4767C — "Bon appétit" à four auto-nettoyant par catalyse	$289.95
B8-4768C — Four auto-nettoyant par catalyse	$429.95
B8-4559 — Four auto-nettoyant par pyrolyse	$299.95

ENTERPRISE

124-WG — Largeur 24 po	$169.95
124-XAL — Largeur 24 po	$219.95
124-SP — Largeur 24 po	$149.95
130-SC — Largeur 30 po	$189.95
130-WDW — Largeur 30 po	$249.95
130-WCW — Largeur 30 po	$209.95
130-XAL — Largeur 30 po	$269.95
130-CFA — Largeur 30 po	$299.95
130-CFV — Largeur 30 po	$329.95

ROY

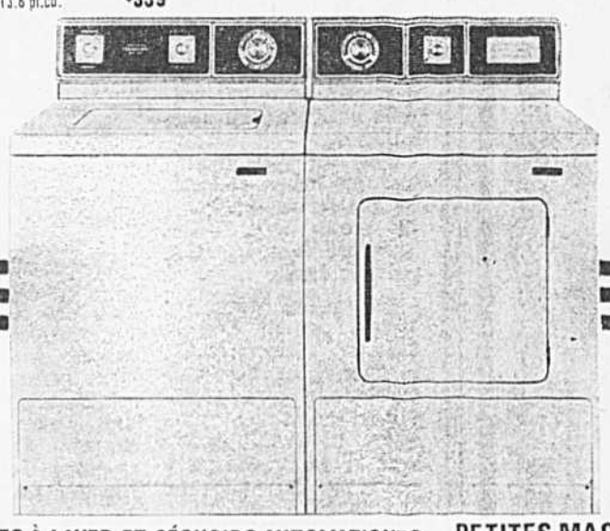
"Elite III" — Largeur 24 po	$159.95
"Elite II" — Largeur 24 po, hublot	$179.95
"Elite I" — Automatique, larg. 24 po	$209.95
"Elite I" — Largeur 24 po, four auto-nettoyant	$249.95
"Satellite II" — Automatique, larg. 30 po	$209.95
"Satellite I" — Automatique, larg. 30 po	$229.95
"Satellite I" — Largeur 30 po, four auto-nettoyant par catalyse	$259.95
"Vénus III" — Automatique, larg. 30 po	$249.95
"Vénus II" — Largeur 30 po, horloge numérique	$269.95
"Vénus I" — Largeur 30 po, horloge numérique, four auto-nettoyant par catalyse	$299.95
"Apollo" — Equipement complet	$349.95

McCLARY

"Cuisine 200"	$199.95
"Cuisine 210"	$229.95
"Cuisine 220"	$249.95
"A la carte 210"	$249.95
"A la carte 220"	$269.95
"Buffet 200"	$269.95
"Buffet 220"	$309.95
"Buffet 230"	$389.95

DANBY

652 — De luxe, 4 feux	$159.95
650-W — 4 feux, hublot	$139.95
650 — 4 feux, 220 volts	$124.50
R-72 — 2 feux, 110 volts	$74.50
R-73 — De luxe, 2 feux, 110 volts	$89.95



MÂCHINES À LAVER ET SÉCHOIRS AUTOMATIQUES

RCA

Paire 990	$529.95
Paire 890	$499.95
Paire 790	$479.95
Paire 620DXE-500	$429.95
Paire WAD-600DED-600	$419.95
Paire d'appareils superposés	$519.95

WESTINGHOUSE

Paire 880	$579.95
Paire 780	$529.95
Paire 580	$499.95
Paire 460	$449.95
Paire 350330	$429.95

KELVINATOR

Paire KW32KD32	$429.95
Paire KW32KD31	$419.95
Paire KW31KD31	$389.95
Paire KW34KD34	$549.95

MOFFAT

Paire MWM-4073MDA-4073	$489.95
Paire MWM-4053MDA-4053	$459.95
Paire MWS-4023MDT-4023	$429.95

McCLARY

YWM-4083YDA-4083	$529.95
YWM-4063YDA-4063	$449.95
YWM-4033YDA-4033	$409.95

ROY

18483/11483	$559.95
18463/11463	$499.95
18244/11324	$439.95

MAYTAG

A806DE806	À Prix Spécial
A606DE606	À Prix Spécial
A407DE407	À Prix Spécial
A207DE207	À Prix Spécial
A107DE107	À Prix Spécial

PETITES MACHINES À LAVER

HOOVER

0632 — Carrosserie blanche	$199.95
0622 — Carrosserie blanche	$159.95

MOFFAT

TTW-100 — Carrosserie blanche	$169.95

BEATTY

BTT-602 — Carrosserie avocat	$169.95

SANYO

SW-505P — Carrosserie blanche	$199.95
SW-410P — Carrosserie blanche	$119.95
SW-418P — Carrosserie blanche	$139.95
SW-431P — Carrosserie blanche	$129.95

MAYTAG

A-50 — Avec support	À Prix Spécial

PETITS SÉCHOIRS

CREDA

TD-67 — Carrosserie blanche	$109.95

GSW

MPD-238X — Carrosserie blanche	$127.50

HOOVER

0914 — Carrosserie blanche	$149.95

MAYTAG

DE-50	À Prix Spécial



COMBINÉS RADIO-PHONO STÉRÉO

RCA

SFC-1026 Ord. $389	$279
SFB-1006 Ord. $489	$329
SFQ-1013 Ord. $599	$469
SC40 Ord. $649	$449
SC71 Ord. $549	$319
SFC-1015 Ord. $659	$419

WESTINGHOUSE

ST-1214 Ord. $799	$529
ST-1157 Ord. $529	$379
ST-1102 Ord. $499	$319
ST-1014 Ord. $449	$289
ST-1200 Ord. $769	$519

PHILIPS

R370 Ord. $389	$199
R383 Ord. $449	$329
R760 Ord. $379	$199
R740 Ord. $389	$239

ZENITH

C939 Ord. $589	$469
951 Ord. $749	$489
E966 Ord. $989	$795
947 Ord. $849	$589
952 Ord. $869	$639
D907 Ord. $369	$289

■ LIVRAISON GRATUITE

■ MARCHANDISE RÉSERVÉE MOYENNANT ACOMPTE



TÉLÉVISEURS COULEUR

RCA

CCD-911 — Ecran 26 po Ord. $895	$689
CCC-967 — Ecran 26 po Ord. $995	$795
CCC-964 — Ecran 26 po Ord. $995	$759
CCD-917 — Ecran 26 po Ord. $889	$719
CCD-918 — Ecran 26 po Ord. $885	$679
CCE-990 — Ecran 26 po Ord. $949	$749
CCE-991 — Ecran 26 po Ord. $989	$769
CCC-951 — Ecran 26 po Ord. $749	$569
CCE-988 — Ecran 26 po Ord. $949	$739
CCE-987 — Ecran 26 po Ord. $949	$739
CTD-509 — Ecran 20 po Ord. $469	$359
CTE-550 — Ecran 20 po Ord. $459	$389
CTE-551 — Ecran 20 po Ord. $520	$449
CTE-554 — Ecran 20 po Ord. $549	$469
CTE-555 — Ecran 20 po Ord. $599	$509

PHILCO

26C441 — Ecran 26 po Ord. $799	$635
26C433 — Ecran 26 po Ord. $799	$659
25C423 — Ecran 26 po Ord. $749	$615
26C337 — Ecran 26 po Ord. $769	$619
26C242 — Ecran 26 po Ord. $699	$549
26C234 — Ecran 26 po Ord. $739	$559
26C330 — Ecran 26 po Ord. $599	$495
26C260 — Ecran 26 po Ord. $829	$619
20C421 — Ecran 20 po Ord. $569	$489
20C403 — Ecran 20 po Ord. $479	$399
20C211 — Ecran 20 po Ord. $929	$479
20C422 — Ecran 20 po Ord. $619	$489

ZENITH

D4744 — Ecran 26 po Ord. $869	$669
C4512 — Ecran 26 po Ord. $749	$529
T2861 — Ecran 26 po Ord. $789	$599
C2958 — Ecran 26 po Ord. $789	$589
C4518 — Ecran 26 po Ord. $819	$619
D4754 — Ecran 26 po Ord. $949	$759
D4752 — Ecran 26 po Ord. $949	$749
D3721 — Ecran 17 po Ord. $439	$339
D4030 — Ecran 20 po Ord. $569	$440
D4032 — Ecran 20 po Ord. $589	$450

WESTINGHOUSE

CK-653 — Ecran 26 po Ord. $699	$565
CK-662 — Ecran 26 po Ord. $749	$595
RKC-54 — Ecran 26 po Ord. $939	$739
RKC-04 — Ecran 26 po Ord. $839	$609
RKC-53 — Ecran 26 po Ord. $879	$689
RTC-51 — Ecran 20 po Ord. $599	$499
RPC-20 — Ecran 19 po Ord. $499	$369
RTC-02 — Ecran 20 po Ord. $529	$399



TÉLÉVISEURS "NOIR ET BLANC"

RCA

BPB-1902 — Écran 19 po Ord. $189	$136
BPE-2001 — Ecran 20 po Ord. $209	$154
BPE-1915 — Ecran 19 po Ord. $189	$136
BPD-1707 — Ecran 17 po Ord. $179	$134
BPE-1221 — Ecran 12 po Ord. $149	$106
BPD-1210 — Ecran 12 po Ord. $149	$109

PHILCO

B370 — Écran 10 po Ord. $169	$114
B414 — Ecran 12 po Ord. $169	$109
B522 — Ecran 17 po Ord. $179	$115
B532 — Ecran 17 po Ord. $189	$122
B709 — Ecran 20 po Ord. $195	$126

WEBCOR

12-AT — Ecran 12 po Ord. $119	$82.50

FLEETWOOD

2254 — Ecran 12 po Ord. $139	$108
0289 — Ecran 20 po Ord. $219	$145

ZENITH

5D191 — Écran 20 po Ord. $249	$189
2224 — Ecran 22 po Ord. $279	$189
2055 — Ecran 20 po Ord. $269	$179
2055L — Ecran 20 po Ord. $249	$179
2050 — Ecran 20 po Ord. $249	$174

WESTINGHOUSE

RPB01 — Ecran 12 po Ord. $139	$103
P7000 — Ecran 17 po Ord. $169	$119
19-RPB01 — Ecran 19 po Ord. $189	$136
20-RPB01 — Ecran 20 po Ord. $199	$145
P9014 — Ecran 20 po Ord. $199	$145



RÉCEPTEURS DE RADIO

Modèles table

RCA

RZA-203	$14.95
RZD-405	$21.95
RXD-412	$19.95
RZC-221	$23.95
RZD-421	$34.95
RZS-488	$53.95
RZS-492	$53.95
RZS-477	$52.95
RZS-332	$49.95

SONY

C590	$64.95
8FC-85W	$57.95
8RC-62	$32.95
7FC-89W	$54.95
8RC-25	$39.95

CANDLE

480	$38.95

GE

T2330	$28.95

Modèles portatifs

NORDMENDE

"Idol"	$54.95

WESTINGHOUSE

RPM-5230	$39.95

GRUNDIG

TR-305	$54.95
TR-310	$77.95
TR-865	$109.95
TR-1005	$124.95
TR-2000	$149.95

RCA

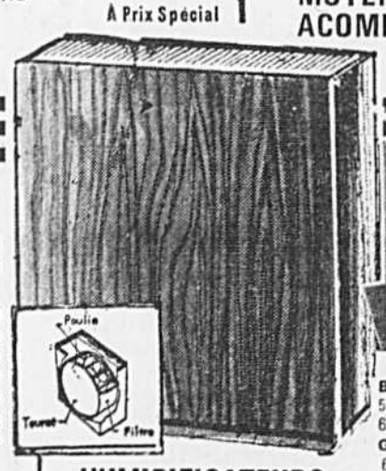
RGA-1049	$3.29
RZG-103	$4.95
RMA-1047	$19.95
RZM-188	$54.95
RZM-171	$28.95
RZM-142	$11.95
RMA-1054	$9.95

SANYO

RP-5820	$29.95

ZENITH

13	$9.95
16	$12.95
20	$18.95



HUMIDIFICATEURS ELECTROHOME

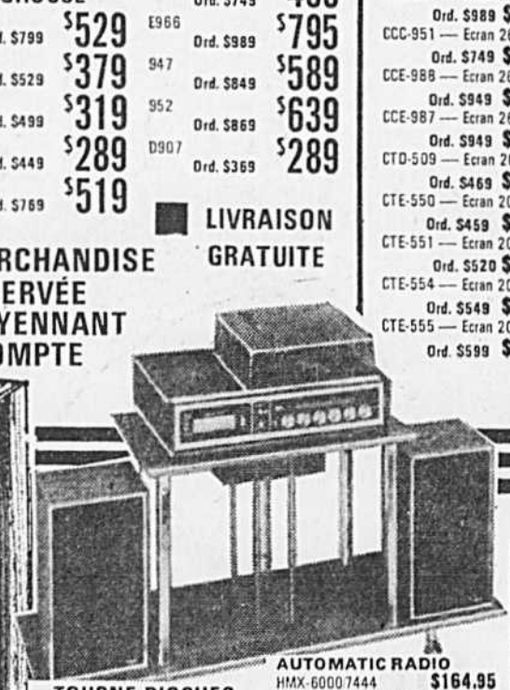
Modèle H-22	$14.95	Modèle AH-111	$59.95
Modèle H-44	$32.50	Modèle AH-240	$72.50
Modèle H-66	$39.95	Modèle AH-270	$87.50
Modèle AH-90	$56.95	Modèle AH-280	$92.50

COLEMAN

Forme table-tambour Modèle Floride 3514 **$39.95**

WESTINGHOUSE

Modèle HD23 **$79.95**



TOURNE-DISQUES

BSR

5500X	$42.95
6500	$54.95

GARRARD

6300C	$54.95

PE

3012T	$123.95
3060-BTC	$179.95

CHAÎNES STÉRÉO

GRUNDIG

RTV-250WS	$139.95
RTV-380SSC-15	$284.95
STUDIO 320SSC-15	$344.95

PHILCO

M3704	$74.95
M4705 à	$114.95
M4780	$319.95
M5780	$339.95

ELECTROPHONIC

RR-777FX	$234.95
TG-4817	$339.95
TG-4193	$329.95
467R	$339.95

AUTOMATIC RADIO

HMX-6000/7444	$164.95

WESTINGHOUSE

RCF-9728	$319.95
RCF-9735	$219.95
RCF-9626	$219.95
RCF-9724	$164.95
RCF-9616	$179.95

RCA

SSD-1125	$229.95
1200	$174.95

SANYO

DXR-5111	$169.95

SONY

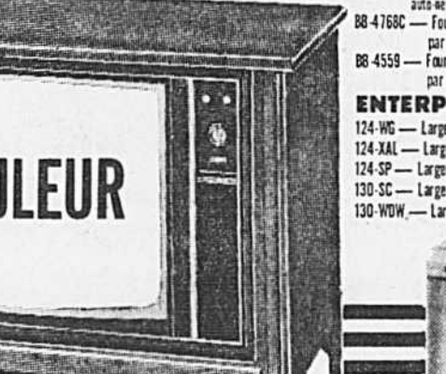
	$349.95

SYMPHONIC

4402	$209.95

MAGNÉTOPHONES À CASSETTES

RCA	1201	$29.95
Magnasonic	MCTR-600	$21.95
Sony	TC-90	$182.95
Sony	TC-110B	$124.95
	C215	$58.95
Grundig	C315	$92.95
Zenith	608	$37.95



ASPIRATEURS

HOOVER

"Constellation" 889	$45.95
"Constellation" 888-NC	$39.95
"Constellation" 2042	$64.95
"Constellation" 1003	$39.95
4015 Modèle brosseur	$89.95
4023 Modèle brosseur	$76.95
1032 Modèle brosseur	$67.95
U5009 Modèle brosseur	$109.95
1159 Modèle brosseur	$129.95
1174 Modèle brosseur	$169.95
Jeu d'accessoires	$19.95
2947 Modèle balai	$30.50
2912 Modèle balai	$25.95
4003 Modèle lave-tapis	$49.95
3618 Modèle lave-tapis	$89.95

EUREKA

"Constellation" 736	$59.95
"Constellation" 1680	$96.95
"Constellation" 1660	$86.95

SUNBEAM

"Constellation" 6601C	$65.95

GENERAL ELECTRIC

"Constellation" VC-24	$52.95
VC-638 Modèle balai	$34.95
VC-638A Modèle balai	$41.95

REGINA

610 Modèle balai	$24.95
710 Modèle balai	$28.95
285 Modèle lave-tapis	$45.95

LEWYT

"Constellation" 43511	$38.95
"Constellation" 43531	$44.95
"Constellation" 44511	$54.95
"Constellation" 44512	$69.95
"Constellation" 40271	$79.95
455 Modèle brosseur	$78.95
450 Modèle brosseur	$62.95
31001 Modèle balai	$23.95
30901 Modèle balai	$17.95

BISSELL

30520 Modèle lave-tapis	$49.95



BALAIS MÉCANIQUES

Bissell 2651C	$16.95
Bissell 25000	$14.95
Hoover 8339	$11.95
Hoover 8340	$15.50
Yukuba 23A	$15.95

Pont-Viau **Roi** DES BAS PRIX

48, boul. des Laurentides Pont-Viau, Laval

Tél.: **384-0590**

"Où le service se continue"

Le CN s'attire de nouvelles critiques

OTTAWA (PC) — Le débat sur le financement du CN et d'Air Canada s'est converti, hier aux Communes, en un réquisitoire en profondeur contre les chemis de fer nationaux. Conservateurs et néo-démocrates se sont en effet accordés pour déplorer le manque de planification et d'imagination dont ont fait preuve les dirigeants de cette société de la Couronne pour moderniser le transport ferroviaire au pays.

Le débat a porté particulièrement sur deux amendements conservateurs destinés à réduire de près de $15 millions la somme globale de $225,500,000 que serait autorisé à dépenser le CN, pour la période allant du premier janvier 1973 au 30 juin 1974.

Cette réduction interdirait à la société ferroviaire tout investissement dans le domaine de l'hôtellerie ainsi que dans l'édifice La Tour CN, à Toronto.

Le conservateur Donald Blenkarn, qui a soumis les amendements, a soutenu que le CN avait fait la preuve de son incompétence en matière d'administration hôtelière au cours des dernières années, puisque ses seuls établissements ayant enregistré des bénéfices appréciables sont administrés par la société américaine Hilton.

La plupart des orateurs ont exprimé l'avis que le CN devrait être limité au secteur ferroviaire tant et aussi longtemps que les transports par rail ne pourront offrir un service adéquat à la population.

Il est ridicule d'investir ailleurs que dans les chemins de fer lorsqu'on souffre d'une pénurie de wagons pour le transport des céréales et que le nombre des déraillements augmente sans cesse à cause de la réduction des inspections, a affirmé de son côté le conservateur albertain J. H. Horner.

Les néo-démocrates ont par contre tenu à redorer l'image de la société d'Etat, ternie quelque peu par les attaques des conservateurs, soulignant qu'il est normal qu'elle ne réalise pas autant de bénéfices que le CP en raison des accords initiaux très avantageux pour le Canadien Pacifique.

Ils n'en ont pas moins déploré la carence des services offerts par le CN, particulièrement dans le transport aux voyageurs entre les grands centres.

Désagréments

A cet égard, le néo-démocrate John Harney a pris un malin plaisir à souligner les désagréments que connaissent les voyageurs effectuant, par chemin de fer, le trajet Montréal-Ottawa en raison de l'éloignement du centre-ville de la gare de la capitale nationale.

En ce qui a trait à La Tour CN, à Toronto, M. Harney s'est dit d'avis qu'il s'agissait là d'un projet "de prestige" uniquement destiné à "vendre" à la population l'aménagement du centre-ville par les grands intérêts financiers.

"On utilise la tour comme un levier servant à s'allier l'opinion publique pour obtenir l'appui nécessaire à ce projet de construction", a-t-il dit.

La Tour CN, qui aura une hauteur de 1,800 pieds, constitue la pierre d'achoppement du centre métropolitain de Toronto et servira aux communications du CN et de Radio-Canada. En vertu du projet de loi actuellement à l'étude en Chambre, le CN se verrait octroyer quelque $8.8 millions du Trésor public pour ce projet.

SONDAGE GALLUP tous droits réservés

La confiance mise dans l'ONU diminue

Actuellement, 36% des Canadiens seulement croient que les Nations unies s'acquittent bien de leur tâche de régler les problèmes qui lui ont été soumis. Environ un tiers (32%) estiment que l'organisme a accompli un travail satisfaisant et 16% croient au contraire qu'il n'a fait qu'un travail de piètre qualité.

Dans l'ensemble, la confiance que l'on accorde aux Nations unies a considérablement baissé au cours des dix dernières années. En 1961, lorsque cette question fut pour la première fois posée aux Canadiens, 54% estimaient que les Nations unies faisaient un bon travail. Peu après la guerre de Six jours entre Israël et les Arabes, en 1967, la proportion des voix approbatrices avait baissé à 42%. Actuellement, au sortir de la nouvelle guerre du Moyen-Orient, cette proportion est tombée au tiers.

Par ailleurs, en 1961, 6% des Canadiens seulement estimaient que les Nations unies faisaient un mauvais travail. La proportion des gens ayant ce sentiment est montée à 21% en 1967 et est actuellement de 16%.

La présente enquête a été faite au moyen d'interviews, avec 1,044 adultes rencontrés à leur domicile, d'un bout à l'autre du pays, au cours de la première semaine de novembre. Un échantillon de cette importance comporte une marge d'erreur de 3 à 4 p. cent, 19 fois sur 20.

La question posée était celle-ci:

"Croyez-vous qu'en général le travail des Nations unies pour tenter de régler les problèmes qui lui ont été soumis est bon ou de piètre qualité ?

	1961	1967	Actuellement
Un bon travail	54%	42%	36%
Un travail satisfaisant	32	26	32
Un travail de piètre qualité	8	11	16

Des messages partisans la journée du scrutin

OTTAWA (PC) — Aux termes d'une nouvelle loi électorale adoptée par les Communes la semaine dernière, les électeurs peuvent s'attendre désormais à entendre des nouvelles partisanes sur les ondes de leurs stations radiophoniques jusqu'à ce qu'ils se rendent aux bureaux de scrutin.

Un porte-parole du Conseil de la radio-télévision canadienne a expliqué que la loi sur les dépenses électorales permet aux radiodiffuseurs de faire des commentaires jusqu'aux dernières heures d'une campagne électorale, à condition de ne pas être candidats ou ne pas être payés par un parti politique.

La loi annule une section de la loi sur la radiodiffusion qui interdisait la diffusion de messages partisans la journée du scrutin et 24 heures avant. Toutefois, la nouvelle loi doit être sanctionnée par le Sénat.

Les radiodiffuseurs, jusqu'ici, étaient toujours dans l'incertitude sur la diffusion de certaines dépêches aux dernières heures d'une campagne électorale, pouvant toujours être l'objet de poursuites devant les tribunaux.

140 réfugiés chiliens sont attendus

TORONTO (PC) — Environ 140 réfugiés chiliens seront à bord d'un appareil des Forces canadiennes qui doit quitter Santiago du Chili pour Toronto vendredi soir, a fait savoir hier M. Andrew Ross, ambassadeur du Canada au Chili.

L'avion doit arriver dans la Ville-reine en matinée samedi, à la suite d'une escale à Acapulco, au Mexique.

Au cours d'une interview téléphonique, M. Ross a indiqué que parmi les passagers se trouveront certaines personnes de nationalités autres que chilienne qui vivaient au Chili sous la protection d'une agence les Nations unies, de même que 48 Chiliens qui ont trouvé refuge à l'ambassade du Canada et les membres de leurs familles.

Initialement, 57 personnes s'étaient réfugiées dans l'ambassade après le coup d'Etat sanglant qui a renversé le gouvernement Allende en septembre dernier, mais M. Ross a précisé que certaines d'entre elles l'ont quittée depuis.

Nous vous ferons ÉPARGNER DAVANTAGE en '74

Prix en vigueur jusqu'à samedi 12 janvier 1974 nous nous réservons le droit de limiter la quantité

MARCHÉ UNION

Venez nous voir cette semaine et profitez de ces spéciaux extraordinaires

Cette semaine, vous épargnerez $1.63 avec tout achat de $20.00 en présentant ce coupon.

AVEC CE COUPON — TARTES MEILLEUR 8¢ ch. — TARTE REG. 2/89¢ 16-oz — Valide du 7 au 12 janvier 1974 — 1 OFFRE PAR COMMANDE DE $20.00

AVEC CE COUPON — CRÈME GLACÉE BRIQUE CHOP. "UNION" 6¢ ch. — REG. 31¢ — Valide du 7 au 12 janvier 1974 — 1 OFFRE PAR COMMANDE DE $20.00

AVEC CE COUPON — HUILE VÉGÉTALE "REGINA" 69¢ — RÉG. 1.09 bout. 32-oz — Valide du 7 au 12 janvier 1974 — 1 OFFRE PAR COMMANDE DE $20.00

AVEC CE COUPON — LIVRAISON A VOTRE DOMICILE 29¢ — excepte Châteauguay, Greenfield Park, Pointe aux Trembles. — Valide du 7 au 12 janvier 1974 — 1 OFFRE PAR COMMANDE DE $20.00

POULET À GRILLER — Canada "CATÉGORIE A" FRAIS — 3-4 lbs 59¢ LB

CUISSES de POULET FRAICHES - QUARTS LB 79¢
POITRINES de POULET FRAICHES - QUARTS LB 89¢
TOURTIÈRES UNION 16 OZ CH. 99¢
SAUCISSES FUMÉES UNION PQT 1 LB 89¢
SAUCISSES boeuf & porc MAPLE LEAF PQT 1 LB 83¢
JAMBON CUIT FEDERAL TRANCHÉ PQT 6 OZ 89¢
BACON "Jubilee" CANADA PACKERS PQT 1 lb 93¢
JAMBON ROULEAU BOBINO COV/ midget 2-3 lb 1.29
BURGER BOEUF & SOYA LB 89¢
STEAKETTES DE BOEUF LB 95¢
POISSON PANÉ LB 59¢
FESSE D'AGNEAU IMPORTÉE D'AUSTRALIE LB 1.09

VENTE À 10¢

SOUPES "UNION" POULET et NOUILLES ENV. 3 OZ 10¢
CRISTAUX "UNION" ORANGE OU RAISIN ENV. 3 OZ 10¢
GELÉE en POUDRE ASSORTIE "UNION" PQT 3 OZ 10¢
FÈVES au LARD SALADE DE PATATE "HUNT" SNACK PACK BTE 5 OZ 10¢
PETITS PAINS AU LAIT DE BEURRE "PILLSBURY" BUTTERMILK PQT 4.8 OZ 10¢
ALIMENTS pour CHATS VARIÉS "9 LIVES BTE 6½ OZ 10¢

SPAGHETTI "LIDO" MACARONI SPAGHETTINI PQT 2 LB 49¢
SOUPES "AYLMER" TOMATES OU LÉGUMES 8 BTES 10 OZ $1
LIQUEURS DOUCES "ALLAN" SAVEURS ASSORTIES 8 BOUT 30 OZ $1 PLUS DÉPOT
BAS CULOTTES TOUTES GRANDEURS LA PAIRE 29¢

FÈVES au LARD UNION 4 BTES 19 oz $1
PATATES CHIPS "HOSTESS" sac 9 oz 66¢
PÊCHES "UNION" DEMIES OU TRANCHÉES BTE 28 oz 49¢
POIRES à DESSERT Henley BTE 28 oz 49¢
DÎNER KRAFT Fromage et macaroni PQT 7¼ OZ 20¢
BRIOCHES À CAFÉ "ROBIN" CH. 49¢

POIRES 12/99¢ — GROSSEUR 165's B.C. ANJOU — FANTAISIE
ORANGES 18/99¢ — GROSSEUR 163's CALIFORNIE — (SANS NOYAUX)
ÉCHALOTES 2/25¢ — E.-U. CANADA NO 1
TOMATES 2/59¢ LB — E.-U. CANADA NO 1
PIMENTS VERTS 6/39¢ — E.-U. CANADA NO 1
BANANES — IMP. CABANITA CANADA NO 1 — 3/29¢ LB
PAMPLEMOUSSES — FLORIDE — GROSSEUR 48's — 8/89¢
LAITUE 3/89¢ — GROSSEUR 24's CALIFORNIE, CANADA NO 1
CÉLÉRI 37¢ ch. — "PASCAL" 24's CALIFORNIE, CANADA NO 1
CAROTTES CELLO QUÉBEC NO 1 5/49¢ LB
NAVETS QUÉBEC NO 1 LB/10¢
POMMES DÉLICIEUSES 6/59¢ — GROSSEUR 125's B.C. CANADA NO 1

- 3295 est, rue Masson
- 1670 est, rue Mont-Royal
- 3333, rue Bélanger
- 6680 est, rue Sherbrooke
- 8965, boul. Saint-Michel
- 4490, rue Jean-Talon
- 755, rue Bélanger
- 4171, rue Amiens
- 381, boul. des Laurentides, Pont-Viau
- 1310, boul. Labelle, Chomedey
- 11990 est, rue Sherbrooke
- 7325, boul. Langelier
- 6075, boul. Henri-Bourassa
- 8750, rue Hochelaga
- 5680, rue d'Iberville
- 2904, chemin Chambly, Longueuil
- 599, boul. Taschereau, Greenfield Park
- 1313, chemin Chambly, Ville Jacques-Cartier
- 9190, boul. Airlie, Ville LaSalle
- 1133, boul. Shevchenco, Ville LaSalle
- 735, rue Notre-Dame, Lachine
- 121, rue Saint-Jean-Baptiste, Châteauguay
- 32, rue Saint-Laurent, Valleyfield
- 600, boul. Mgr-Langlois, Valleyfield
- 210, rue Champlain, Saint-Jean
- 176 est, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean
- 323, rue Saint-Jacques, Granby
- 600, rue Principale, Granby
- 80, boul. Kennedy, Levis

MARCHÉ UNION INC

Des profits prévisionnels de $120,000 pour Chambly Transport en 1974

par Mariane FAVREAU

C'est autour de la partie adverse à faire sa preuve devant la Commission des transports du Québec, après que Chambly Transport eut, de son côté, tenté de démontrer, le mois dernier, le bien-fondé de ses demandes.

On sait que la compagnie demande une hausse de 15 cents par passager et 5 cents de plus pour ceux qui entre autres empruntent le pont Champlain, ce qui porterait ses tarifs de 35 cents actuellement à 50 et 55 cents. Pour les étudiants, un passage passerait de 20 à 40 cents. Enfin, la compagnie demande également à interrompre son service les dimanches et les fêtes.

Hier cependant, Chambly Transport signifiait qu'elle était prête à un compromis sur une autre de ses demandes: les chauffeurs feraient la monnaie de toute pièce ou billet jusqu'à $2. Dans sa requête initiale, la compagnie voulait que le passager dépose le montant exact.

C'est le comptable appointé par les municipalités de la rive sud et le cégep Edouard-Montpetit, M. Robert Gariépy, qui a été sur la sellette hier.

Il a d'abord signifié qu'il lui paraissait anormal que toutes les dépenses, tous les frais d'opération, soient convertis en coûts au mille parcouru. Pour lui, toutes les dépenses de la compagnie ne sont pas en relation avec des milles, comme par exemple le coût du garage, le temps d'amplitude des chauffeurs, etc.

Il reviendra sur cette question au cours de l'après-midi pour signaler que c'est la première fois dans sa carrière qu'il voit ce système dans une compagnie d'autobus. Il ne répondrait pas aux besoins d'analyses et pourrait, selon lui, causer de la distorsion dans les états financiers.

D'après son expérience (il fut et est vérificateur pour plusieurs compagnies d'autobus dont Transport Provincial, Métro-Sud, Autobus Mille-Iles) les compagnies gardent généralement de 5 à 10 p. cent de leur flotte d'autobus comme réserve aux heures de pointes. Or, à Chambly Transport ce pourcentage serait plus élevé soit environ 30 p. cent.

Enfin, le comptable agréé a déposé une étude qu'il a faite de la requête de Chambly Transport, étude réalisée à l'aide des documents disponibles. Ses prévisions signalent par exemple une augmentation de $100,000 en salaires aux chauffeurs en 1974 et de $237,000 en 1975 (en prenant mars 1973 comme base).

Mais il ne tient pas compte d'une éventuelle hausse de salaire après février 1974, a-t-il avoué, n'ayant pas de document pour évaluer cette augmentation.

Prévisions: $120,000

Il estime également le profit prévisionnel en mars 1974 à $120,000, et celui de 1975 à $102,000. (On sait que la compagnie a réalisé un profit net de $49,000 en 1973.) Ces chiffres sont basés en particulier sur l'augmentation prévisionnelle des passagers.

Le comptable est d'opinion qu'après étude des documents fournis, soit les états financiers des années précédentes, et à moins d'avoir en main les états financiers vérifiés pour l'année en cours, il n'y aurait pas lieu pour la compagnie de modifier sa structure tarifaire.

Les motifs qu'il invoque sont d'abord la loi créant la Commission de transport de la rive sud (CTRS) qui permettra à cette dernière de faire les études nécessaires concernant Chambly Transport.

D'autre part, certains changements de tarif n'apportent pas ou presque pas de revenus: les 5 cents supplémentaires au pont Champlain créeraient une zone à deuxième péage et ne rapporteraient à la compagnie qu'environ $24,000.

Quant au changement des tarifs étudiants, le comptable estime que Chambly Transport ignore les tarifs préférentiels qui leur sont généralement accordés.

Enfin, l'augmentation des passagers rapporterait des profits plus élevés sans qu'il soit besoin de changer le système tarifaire, estime M. Gariépy.

Transport en commun: St-Jérôme veut que le problème se règle

par Georges LAMON

La Ville de Saint-Jérôme a signifié une requête à la Commission des transports du Québec ainsi qu'aux Autobus Jérômiens pour que reprenne le service de transport public que doit assurer la compagnie de transport.

Datée du 8 janvier, la requête invite également la Commission des transports du Québec à "enquêter dans les meilleurs délais possibles" sur la situation existant à Saint-Jérôme depuis le 21 novembre dernier, date à laquelle le service a été interrompu.

Car, allègue la requête, les Autobus Jérômiens ne peuvent supprimer ou réduire les services de transport que son permis l'autorise à fournir, sans une autorisation préalable de la Commission des transports du Québec.

La Ville de Saint-Jérôme invite encore la Commission des transports du Québec à obliger les Autobus Jérômiens à respecter le permis et transporter les usagers à défaut de quoi des mesures ou procédures pourraient être prises contre la compagnie.

Parmi les quinze points de sa requête, Saint-Jérôme précise que la plupart des usagers du service de transport public n'ont aucun autre moyen de transport que ce service qui est assuré depuis près de 30 ans par les Autobus Jérômiens.

On y précise également qu'environ 400,000 passagers de la région de Saint-Jérôme utilisent annuellement ce service et qu'ils ne peuvent souffrir plus longtemps de cette situation qu'il devient urgent de régler.

A cette fin, la Ville de Saint-Jérôme invite la Commission à entendre les auditions le 21 janvier à 10 heures.

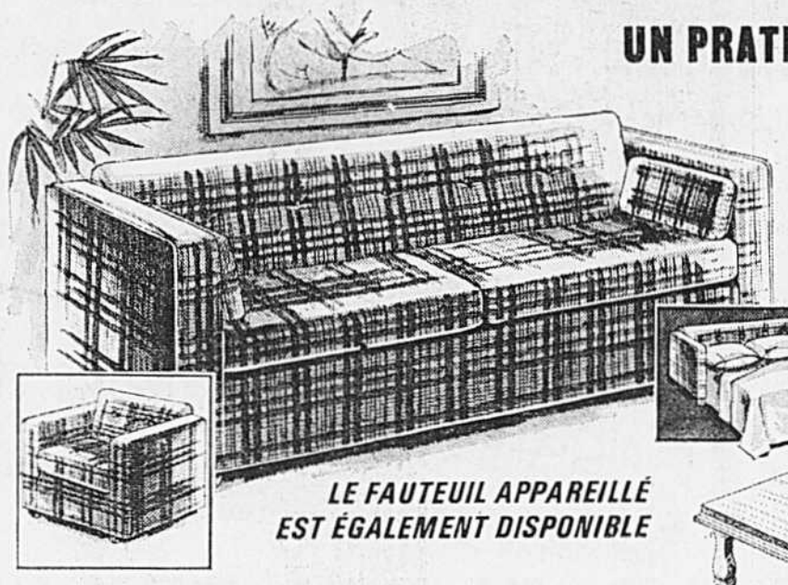
Le maire Bernard Parent, de Saint-Jérôme, a précisé, au cours d'une conversation téléphonique, hier matin, qu'il s'agissait effectivement d'un état d'urgence pour sa ville et la région.

Pourtant il s'agit bel et bien d'un lock-out décrété par Les Autobus Jérômiens à l'endroit de ses quelque 16 employés. Dans ce cas la Commission des transports n'a aucune juridiction pour décider quoi que ce soit, mais bien le ministère du Travail, puisqu'il s'agit d'un conflit ou [illegible]

Woodhouse

LA GROSSE VENTE

Une vente qui vous donne l'occasion de redécorer votre foyer avec de la marchandise de qualité supérieure à prix modique.



UN PRATIQUE SOFA-LIT DE 66"

Un très pratique sofa de 66", recouvert de 65% viscose et 35% polypropylène se transformant facilement en un confortable lit avec matelas à ressorts. La solidité est assurée par la construction à ressorts "no-sag" et le cadre de bois franc séché au four, avec caoutchouc protecteur pour les murs. Disponible dans un vaste choix d'attrayantes couleurs.

SPÉCIAL $229 termes faciles

LE FAUTEUIL APPAREILLÉ EST ÉGALEMENT DISPONIBLE

CHOIX DE TABLES POUR LE SALON

Un choix d'élégantes tables pour le salon. Ces tables rehausseront sûrement l'aspect de votre foyer tout en résistant aux éraflures. Toutes les portes s'ouvrent individuellement. L'ébénisterie est d'un fini noyer foncé. Vous avez le choix d'une table à café ou d'une table hexagonale.

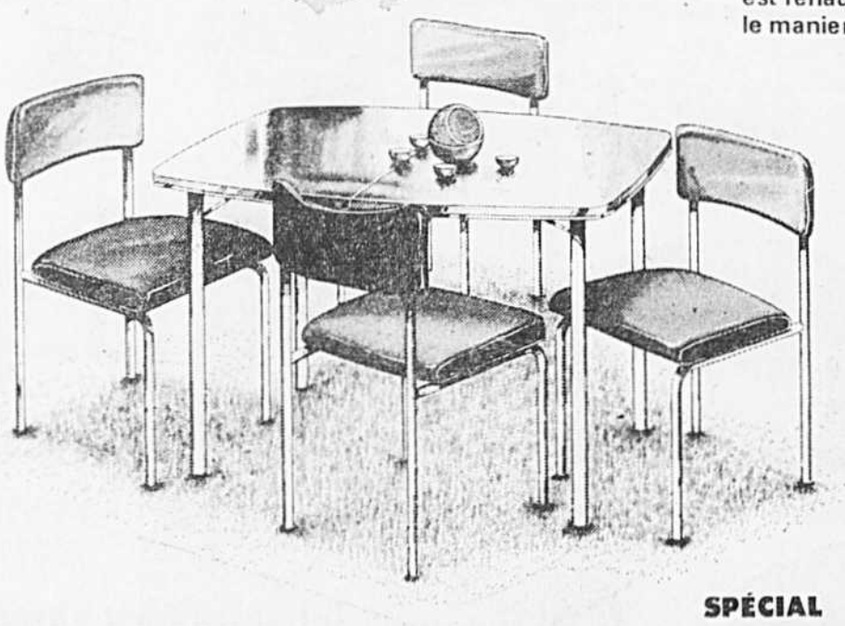
TABLE À CAFÉ 79.88 TABLE HEXAGONALE 69.88



MOBILIER DE SALON 2 MORCEAUX

Un mobilier de construction robuste mais raffinée qui dégage tout le charme du style méditerranéen. Il comprend un sofa de 95" et un fauteuil appareillé, recouverts de tissus à motif floral de couleurs melon, verte ou rouge. Le confort est assuré par les coussins généreusement rembourrés. L'apparence de ce mobilier est rehaussée par le bois apparent d'un fini noyer. Des roulettes à billes facilitent le maniement.

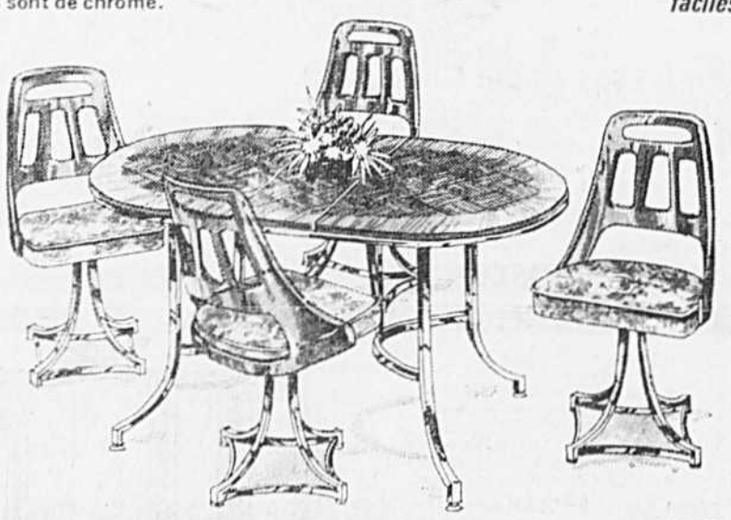
SPÉCIAL $499 termes faciles



MOBILIER DE CUISINE 5 MORCEAUX

Un mobilier sobre et élégant tout à la fois. Il comprend une table de 36" x 48", s'ouvrant à 60", avec dessus blanc luisant. Les chaises très confortables grâce au rembourrage de mousse, sont recouvertes d'un résistant vinyle de couleurs rouge et noire. Les cadres sont de chrome.

SPÉCIAL $139 termes faciles



MOBILIER DE CUISINE, 5 MORCEAUX

Un mobilier de grande classe, comprenant une table de 36" x 48", s'ouvrant à 60", avec dessus arborite au fini «Redwood» de Californie, et 4 chaises à bases pivotantes avec sièges confortables et dossiers acrylique ambre. Les sièges sont recouverts de vinyle à motif floral beige et brun.

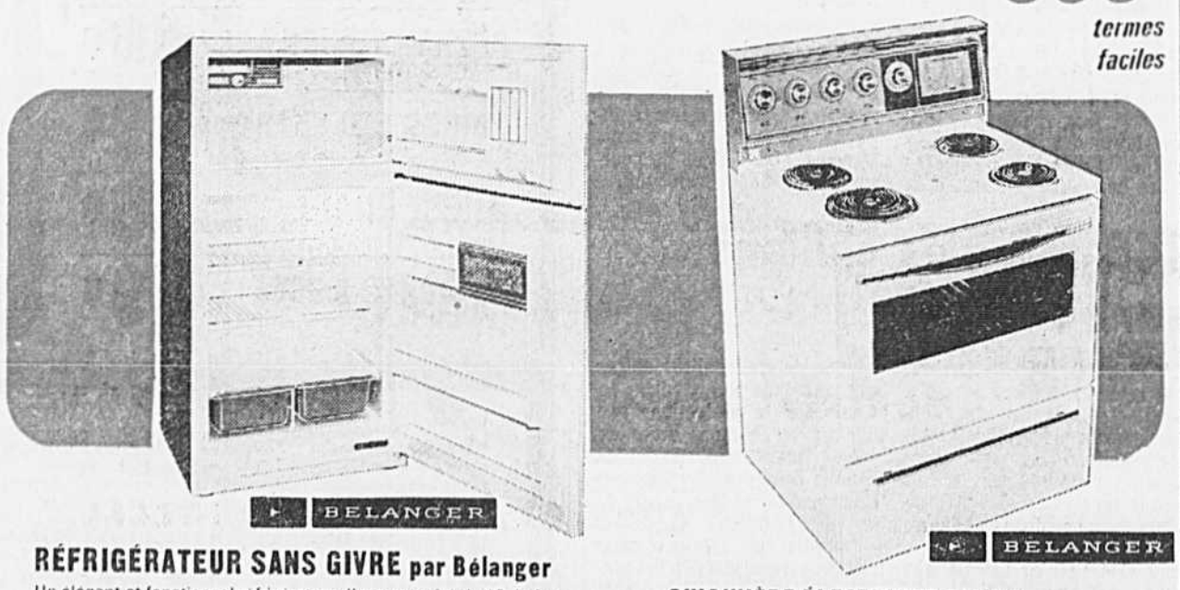
SPÉCIAL $249 termes faciles



MOBILIER DE SALON, 2 MORCEAUX

Un mobilier qui assure confort, élégance et solidité. Il comprend un sofa à 3 coussins de 85" et un fauteuil appareillé, recouverts de 52% coton et 48% rayonne à motif floral de couleurs or ou verte. Les coussins réversibles et les appuis-bras sont généreusement rembourrés. Des roulettes à billes permettent un maniement plus facile.

SPÉCIAL $399 termes faciles



RÉFRIGÉRATEUR SANS GIVRE par Bélanger

Un élégant et fonctionnel réfrigérateur d'une capacité de 13.4 pi. cu., comprenant un congélateur d'une capacité de 126 livres, deux hydrateurs jumelés, des tablettes ajustables à 10 positions et des compartiments séparés pour le beurre et 24 oeufs. Avocat ou or, $10.00 de plus.

SPÉCIAL $319 termes faciles

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE 30" Bélanger

Voici votre aide-cuisinière madame. Elle vous offre des éléments de surface amovibles, une grande fenêtre-vision, un four illuminé, un spacieux tiroir de rangement, une porte de four amovible et le contrôle automatique du gril.

SPÉCIAL $199 termes faciles

Le rapport du Conseil des affaires sociales: des besoins à combler

par Jeanne DESROCHERS

"L'homme est fait pour travailler, pour faire quelque chose qui lui coûte des efforts. Avec le déclin de nombreuses autres valeurs, le travail est l'un des rares domaines où l'homme peut trouver un sens de joie et de valeurs".

C'est le Dr Hans Selye qui est ainsi cité dans le rapport que vient de rendre public le Conseil des affaires sociales et de la famille, rapport qui tente de définir comment on peut concilier aide sociale et droit au travail.

"L'aide sociale, qui pourvoit aux besoins de la famille sans faire appel au labeur et à la fierté que peut en retirer le chef de famille, enlève à ce dernier l'exercice du rôle principal du père dans la famille traditionnelle, et en fait un membre de moins en moins considéré au sein de la famille".

Le Conseil des affaires sociales et de la famille, en présentant un rapport de ses deux années d'activité, soumet des objectifs au ministère dont il est le conseiller privilégié.

Le premier objectif serait de remédier à "la sous-utilisation alarmante des ressources humaines au Québec".

Il ne s'agit pas seulement de créer des emplois, mais que ces emplois servent à satisfaire les besoins de la population, besoins en logements, en rénovation urbaine, en équipement collectif d'éducation physique, de loisirs, de tourisme.

Il s'agit d'inventer des programmes nouveaux, d'utiliser à pleins les actuels et futurs centres locaux de services communautaires, d'y développer des programmes qui se substituent à l'hospitalisation et à l'hébergement des personnes âgées et des handicapés.

Il s'agit de développer des projets pilote, du genre de ceux qui ont été suscités par les Initiatives locales et Perspectives-Jeunesse, par exemple dans le centre-ville de Montréal, ou dans un milieu agricole marginal.

Ces programmes nouveaux, tout en utilisant des ressources humaines inexploitées, sont en eux-même un deuxième objectif pour le Conseil, qui ajoute en troisième la promotion et le développement de mesures de prévention sanitaire et sociale.

C'est aussi par trois que le Conseil des affaires sociales et de la famille (CASF) expose les sujets à l'étude depuis deux ans:

— les politiques destinées à améliorer la qualité de vie de la famille québécoise;

— les comités de citoyens, et la part qu'ils peuvent prendre à l'élaboration des politiques sociales;

— le concept du revenu minimum.

Le revenu minimum

Au sujet du revenu minimum, les membres du conseil ont eu l'occasion de comparer ce régime à celui de l'aide sociale et de ses limitations.

"Plusieurs membres du conseil, peut-on lire dans le rapport, se sont étonnés du manque de liberté dont souffrent les prestataires dans la disposition des prestations d'aide sociale".

Et l'on donne comme exemple que les assistés sociaux n'ont pas le choix de se contenter de logement plus modeste, pour consacrer plus d'argent à la nourriture.

Le Conseil a été appelé à donner son avis sur le règlement qui a aboli les suppléments pour régimes alimentaires spéciaux. Les membres ont reconnu qu'il y avait un application abusive de cette disposition de la loi, mais ont reconnu aussi que les assistés sociaux prenaient la seule porte qui leur était ouverte pour compenser à l'insuffisance de leurs prestations au poste de nourriture, vêtements et dépenses personnelles.

Invité par le ministre à donner son avis sur le règlement en octobre 1972, le Conseil avait recommandé soit de le supprimer, soit d'augmenter immédiatement la prestation de base.

"Robinson n'a occupé aucun poste au sein de la FTQ"

— Louis Laberge

M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), a démenti catégoriquement que Jean-Louis Robinson, qui a été victime d'un attentat lundi matin, ait occupé quelque poste que ce soit au sein d'un syndicat affilié à la FTQ.

Certains média d'information dont "Le Devoir" et "La Presse" ont mentionné que Robinson était ou avait été agent d'affaires dans la section local 711 du Syndicat des travailleurs en fer structural.

Cette information est mensongère: Robinson n'a jamais été agent d'affaires et n'a occupé aucun autre poste au sein de ce syndicat ou d'un autre, dit-il. M. Laberge a aussi nié que Trèflé Gariépy, qui a été assassiné en 1969 ait été agent d'affaires dans le Syndicat des latteurs, comme il était aussi affirmé dans le reportage de La Presse.

"La diffusion de telles faussetés n'a rien à voir avec un journalisme le moindrement honnête. Cela ressemble davantage à une entreprise de salissage à l'endroit du mouvement syndical", a affirmé M. Louis Laberge.

Quant aux allusions à une photo sur laquelle apparaissent MM. Louis Laberge et Jean-Louis Robinson, le président de la FTQ a rappelé ce qu'il avait déclaré lorsque la CSN l'avait diffusée en 1972, au cours de la campagne de maraudage dans la construction.

M. Laberge a noté que cette photo avait été prise à l'occasion d'un voyage d'affaires à Miami, où il avait croisé par hasard Robinson et qu'il n'a jamais entretenu aucun lien avec cet individu.

Le président de la FTQ a souligné que comme homme public, il est photographié chaque année avec des milliers de personnes dont il ignore souvent jusqu'au nom.

"Avant de donner suite à des racontars diffusés par Michel Bourdon au cours d'une campagne de maraudage, les journalistes devraient au moins prendre la peine d'en vérifier le fondement", a fait valoir le président de la FTQ.



Woodhouse

LA GROSSE VENTE

MOBILIER DE CHAMBRE, 5 MORCEAUX

Un élégant mobilier de style espagnol, comprenant une tête de lit stylisée, de 104", un bureau triple de 74" avec miroirs jumelés, une spacieuse commode à portes et deux élégantes tables de nuit. Les tiroirs sur guides centraux sont enjolivés d'appliqués stylisés et de poignées de bronze antique. L'ébénisterie est d'un luxueux fini noyer.

SPÉCIAL $499 termes faciles



MOBILIER DE CHAMBRE, 3 MORCEAUX

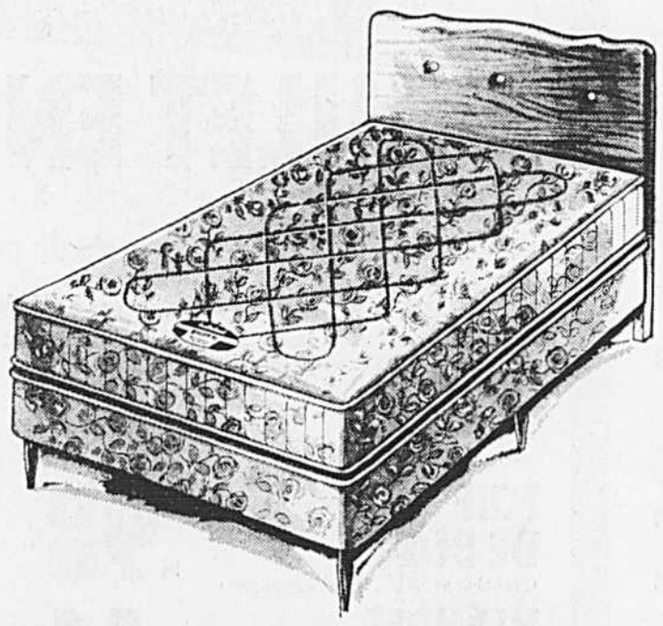
Un mobilier qui rehaussera sûrement l'apparence de votre foyer. Il comprend un lit à panneaux, un bureau triple avec miroir vertical et une commode à 5 tiroirs. Les tiroirs sur guides centraux métalliques sont enjolivés de poignées de cuivre antique. Les caissons sont à l'épreuve de la poussière. L'ébénisterie est d'un élégant fini pacanier.

SPÉCIAL $239 termes faciles

ENSEMBLE CONTINENTAL «GOLDEN»39" 3 MCX

Un pratique et confortable ensemble comprenant un matelas à ressorts spiraux, rembourré de feutre et recouvert d'un résistant coutil voluté, un sommier-boite appareillé, 6 pattes de bois frans et une tête de lit recouverte de vinyle.

SPÉCIAL 69.88 termes faciles



TERMES FACILES DISPONIBLES
Demandez au vendeur tous les détails concernant notre PLAN DE CRÉDIT COMMODE



Olympic

CHAÎNE STÉRÉOPHONIQUE AM/FM

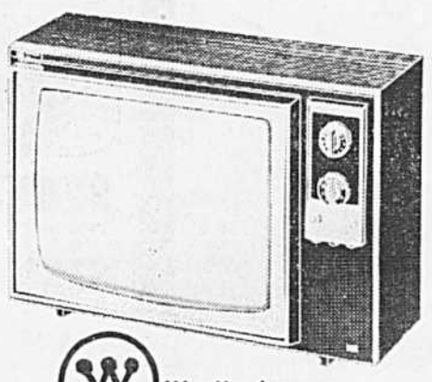
Un ensemble pour le connaisseur, qui vous offre un puissant recepteur AM/FM, un changeur automatique 4 vitesses, un lecteur de cartouche 8 pistes incorpore et 2 haut-parlerus de première qualite. Nous incluons un casque ecouteur, un microsillon, une cartouche 8 pistes et un pratique support.

SPÉCIAL $189 termes faciles

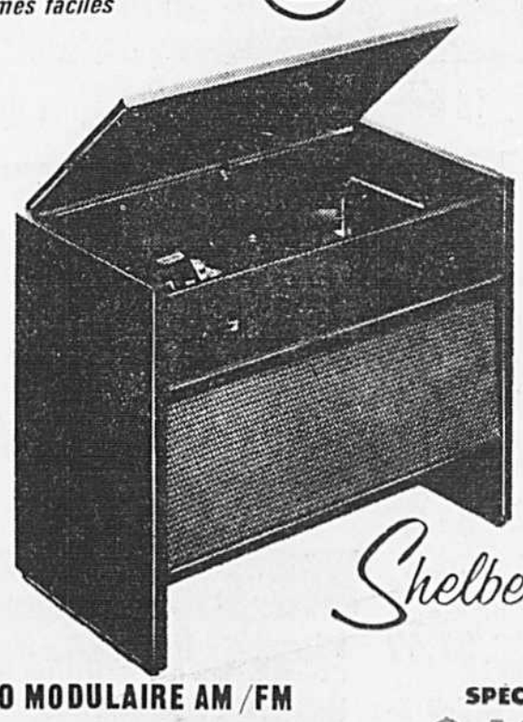
TÉLÉCOULEUR PORTATIF, 20"

Châssis transistorisé à 70%. Contrôles automatiques des teintes et des couleurs. Syntonisation permanente. Cadran de syntonisation illumine. Haut-parleur monté à l'avant. Antenne bipole incorporé pour la réception UHF. Cabinet de plastique d'un fini noyer grenu.

SPÉCIAL $399 termes faciles



Westinghouse



Shelbern

STÉRÉO MODULAIRE AM/FM

Un appareil qui vous assure un rendement impeccable grâce à son châssis tout transistorisé, le système à deux haut-parleurs, le changeur stéréophonique de luxe et le cadran à curseur. Le tout dans un élégant cabinet d'un fini noyer.

SPÉCIAL $174 termes faciles

TÉLÉVISEUR PORTATIF, 12"

Châssis transistorisé à 100%. Lampe écran de 12,000 volts. Images et son instantanes. Haut-parleur de 5" monté à l'avant. Prise pour écouteur personnel. Antenne circulaire pour le UHF. Résistant cabinet de plastique noir et gris.

SPÉCIAL $109 termes faciles



SYLVANIA

Woodhouse

6 ÉTAGES AVEC UN VASTE CHOIX EN AMEUBLEMENT POUR TOUS LES GOUTS

915, rue Sainte-Catherine est Tél. 845-9261

AUBAINES SIMILAIRES AUX AUTRES MAGASINS SUIVANTS

MONTRÉAL-NORD
10672 boul. Pie-IX
Tél.: 324-1610

6065 est, Henri-Bourassa
Tél.: 325-6611

GREENFIELD PARK
204, boul. Taschereau
Tél.: 671-5933

VERDUN
3913, Wellington
Tél.: 766-2343

CHOMEDEY
1180, boul. Labelle
Tél.: 688-9750-1

MONTRÉAL
3956 est, Ontario
Tél.: 527-9251

LASALLE
8360 boul. Newman
Tél.: 363-4955-6

PIERREFONDS
4989 boul. des Sources
Tél.: 684-5591-2

CHÂTEAUGUAY-CENTRE
298 boul. d'Anjou
Tél.: 691-6812-3

AUCUN COMPROMIS SUR LA QUALITE CHEZ A&P OEC!

A&P OEC
OÙ L'ECONOMIE COMMENCE

Cette semaine . . . magasinez chez A&P OEC!



Prix réduit spécial!
MAIS STOKELY
En crème
3 Boites 14 oz 79c

Un produit de qualité A&P!
CRISTAUX A&P
Sunmix — saveur d'orange
Sac poly de 5 sachets 3¼ oz 69c

Prix réduit spécial!
HARICOTS NAINS
Nouvelle Orléans ou rouges, Stokely
2 Boites 14 oz 59c

LIGNE DE CONDUITE A&P
Toujours être honnête et juste dans le plus grand intérêt de chaque client.

CERTIFICAT A&P
S'il vous est impossible de vous procurer un produit annoncé, veuillez demander un Certificat A&P au gérant. Ce certificat vous permettra de vous procurer la semaine suivante, le même produit au même bas prix. Si vous le préférez nous vous donnerons un produits comparable, au même bas prix.

GARANTIE
A&P vous offre une garantie sans condition ou argent remis. Qu'importe le produit, qu'importe qui le fait, si A&P le vend, A&P le garantit.



Prix réduit spécial!
PRODUITS LIBBY
Au choix — fèves lima vertes de fantaisie, pois et carottes de choix, mais en crème, spaghetti
4 Boites 14 oz $1.00

Prix réduit spécial!
LEGUMES LIBBY
Au choix — betteraves tranchées de choix 19 oz ou macédoine 14 oz
5 Boites $1.00



Prix réduit spécial!
SOUPES CLARK
Champignon, légumes et boeuf, poulet riz, poulet et nouilles
5 Boites 10 oz $1.00



Prix réduit spécial!
SCOTTOWELS
Toutes les couleurs
Pqt de 2 rouleaux 67c

Produits de boulangerie!

TARTE AUX CERISES Grande tarte 8 po 24 oz
Ou citron-meringue 22 oz, Jane Parker
chacune 69c (Epargnez 10c)



GATEAU CHIFFON Gâteau 13 oz 59c (Epargnez 6c)
Orange ou chocolat, Jane Parker

GATEAU ROULE Gâteau 1 lb 7 oz 79c (Epargnez 10c)
A la gelée, Jane Parker

BRIOCHES À LA CANNELLE Pqt de 8 53c (Epargnez 6c)
Jane Parker

BRIOCHES AUX FRAMBOISES Pqt de 6 69c (Epargnez 10c)
Danoises, Jane Parker

BEIGNES Pqt de 6 53c (Epargnez 6c)
Glacés, Jane Parker

MUFFINS ANGLAIS Pqt de 6 39c (Epargnez 6c)
Jane Parker

PETITS PAINS JUMELES 3 Pqts de 12 $1.00 (Achetez-en 3 pqts — épargnez 17c)
Jane Parker

GINGER ALE
Plus 7 autres saveurs
Yukon Club



Btle 28 oz 15c
(Plus dépôt sur la btle)

PRODUITS DE PAPIER SCOTT!



VIVA Pqt de 2 rouleaux (Prix réduit spécial!) 39c
Papier de toilette toutes les couleurs

SCOTTIES Boite de 200 tissus 2 plis 39c
Papier-mouchoir — blanc, rose, jaune

CONFIDETS Pqt de 48 $2.29
Serviettes sanitaires

SERVIETTES SCOTT Pqt de 180 77c (Pqt de 60 — 32c)
Familiales

SUPPORT POUR ESSUIE-TOUT chacun 67c
Scott

Fruits en primeur!
ORANGES
Culture de la Floride, sucrées et juteuses
Grandeur 125 douz. 49c

Bas prix tous les jours plus des prix réduits spéciaux chaque semaine!

LARD TENDERFLAKE Pqt 1 lb 44c
Maple Leaf, pur

TABLETTTES DE CHOCOLAT Pqt de 20 barres à 10c $1.69
Lowney, paquet assorti

NETTOYEUR LESTOIL Btle 28 oz 97c
Liquide

FROMAGE SCHNEIDERS Bâtonnet 8 oz 69c
Fort blanc, batonnet 8 oz 79c — moyen, batonnet 8 oz 75c

Produits d'hygiène et de santé

RIGHT GUARD EN POUDRE Atomiseur 6 oz $1.19
Desodorisant

RIGHT GUARD Atomiseur 6 oz $1.07
Anti-sudorifique, régulier ou inodore

LAMES GILLETTE Pqt de 5 57c
En acier super inoxydable

CREME NOXZEMA Pqt de 2 jarres 4 oz $1.49
(Prémarqué $1.79)

PATE DENTIFRICE McLEANS Tube 100 ml 79c (Prémarque 99c)
Spearmint ou menthe fraiche

BREUVAGES EN CANNETTES Caisse de 24 boites 10 oz a onglet $2.29
9 saveurs, Yukon Club

CAFE EN GRAINS 8 O'CLOCK Sac 1 lb 97c
Un mélange superbe de café 100% brésilien (Sac 3 lb — $2.85)

THON CLOVERLEAF Boite 7 oz 83c
Viande blanche

TOMATES A&P Boite 28 oz 37c
Canada de choix

SACHETS DE THE A&P Pqt de 60 59c
Mélange spécial

DETERSIF SAIL Btle plastique 64 oz 99c
Liquide

EAU DE JAVEL Bidon plas 128 oz 65c
Liquide, A&P

Aliments congelés!

POMMES DE TERRE FRITES Pqt 2 lb 49c
Congelées, marque York

BREUVAGES HONEYDEW 2 Boites 12½ oz 79c
Orange ou raisin, congelés, concentrés



CAFE INSTANTANE 8 O'CLOCK
Un mélange superbe de café 100% brésilien
Jarre 10 oz $1.55

A&P VOUS OFFRE UN CHOIX
Pour faciliter vos achats A&P OEC vous offre un choix de toutes les marques nationales de boissons gazeuses en bouteilles retournables et non-retournables.
A VOUS DE FAIRE LE CHOIX!

Nous échangeons tous vos coupons de marchandise!

Tous les prix dans cette annonce sont garantis dans tous les magasins A&P OEC de la ville de Montréal et de la banlieue, y comprix MARCHE DISCAPRIX, Hudson, Lachute et St-Antoine des Laurentides, jusqu'au samedi le 12 janvier, 1974.

Magasinez chez A&P OEC . . . dégustez de la bonne viande!

Prix réduit spécial!
POULET EN BOITE
Frais — 15 morceaux
3 quarts de cuisse — 3 quarts de poitrine — 3 ailes — 3 cous — 3 paquets d'abatis
lb 59c

BACON DE COTE Emp herm 1 lb $1.08
Marque Super-Right, tranché

FOIE DE BOEUF lb 98c
Qualité Super-Right, tranché, sans peau

VIANDES CUITES Emp herm 6 oz 44c
Maple Leaf, tranchées, 4 variétés

SAUCISSES BOEUF &PORC lb 88c
Maple Leaf, empaquetées au magasin

JARRETS DE PORC lb 59c
Qualité Super-Right, charnus

SAUCISSES FUMEES Emp herm 1 lb 88c
Maple Leaf

Boeuf de catégorie "A", Super-Right

COTES POUR BRAISER lb 98c
Boeuf maigre

BOEUF A RAGOUT lb $1.18
Jarret désossé

BIFTECKS DE PREMIÈRES COTES lb $1.58
Les 4 premières côtes seulement

Viande et poisson congelés!

FILETS DE POISSON Pqt 14 oz 89c
Congelées, Boston bleu, Highliner

DINER AU ROTI DE BOEUF Pqt 2 lb $1.99
Congelé, dans une sauce, Holiday Farms

PORTIONS DE POULET lb $1.08
Congelées, Golden Skillet

STEAKETTES DE BOEUF Pqt 1 lb 98c
Marque SX, congelés



téléphoto UPI

Onze otages

Des policiers entraînent un adolescent de la First and Merchants National Bank, de Richmond, en Virginie, après que celui-ci eut détenu 11 personnes en otages durant 40 minutes, hier. Il semble que le jeune homme désirait que quelqu'un l'abatte.

Le "professeur" Gazon obtient des réductions de peines

Le juge Peter V. Shorteno de la cour Supérieure (siégeant en "pratique") en est arrivé à la même conclusion que le juge Raphaël, de la Cour municipale, en ce qui concerne le verdict, dans la cause du "professeur" Henri Gazon, trouvé coupable d'avoir "frauduleusement entrepris de dire la bonne aventure".

Toutefois, le juge Shorteno a réduit sensiblement les peines auxquelles avait été condamné l'astrologue, en août dernier. Le "professeur" Gazon avait alors été condamné à un mois d'emprisonnement et à une amende de $500, sans quoi, il aurait dû passer six mois de plus en prison, et à rembourser la somme de $35,425 à 724 de ses clients.

Finalement, le "professeur" n'aura qu'à verser une somme de $300 dans les coffres publics en guise d'amende et il aura aussi à payer les frais de la cause, à défaut de quoi il devra purger une peine d'un mois de réclusion. Pour ce qui est du remboursement d'argent à ses clients, il devra verser seulement $50 à deux d'entre eux.

Lors du premier procès, en cour municipale, seulement deux personnes s'étaient plaintes de l'attitude de Gazon. Ce qui ne pouvait, selon le juge Shorteno, justifier le remboursement de $50 à chacun des 722 clients.

Le "professeur" Gazon, condamné en cour municipale à l'issue d'un procès auquel il avait été convoqué par voie de sommation, n'avait par conséquent pu porter sa cause devant la cour d'Appel.

Ses avocats, Mes Louis Cliche et Raymond Daoust, se sont donc présentés hier devant le juge Shorteno qui s'est contenté des témoignages déposés en cour municipale. Ainsi, il n'a pas été nécessaire de refaire déposer tous les témoins.

District de Québec: augmentation des causes criminelles

QUEBEC (PC) — Le nombre des causes criminelles a augmenté de 10 pour cent dans le district judiciaire de Québec en 1973 comparativement à l'année précédente, passant de 5,229 à 5,785.

En rendant publiques ces statistiques hier le greffier, M. Gilles Lamontagne, a précisé que le nombre de greffiers-audienciers était cependant demeuré le même qu'en 1972.

Par ailleurs, les causes statutaires ont connu une augmentation de 29 pour cent, passant de 5,596 en 1972 à 7,186 l'an dernier.

Ces causes relèvent du code de la route, de la Chasse et de la Pêche, de la Société des Alcools, de l'Impôt, etc.



téléphoto UPI

Par un froid sibérien

Un policier de Niagara Falls et une femme, qui n'a pas été identifiée, contemplent les décombres d'un immeuble du nord de Niagara Falls qui a été détruit par un incendie, hier. Tous les pompiers de la ville ont été appelés à combattre les flammes sous des températures glaciales et des vents élevés. Le feu a été maîtrisé trois heures après qu'il eut éclaté. Personne n'a été grièvement blessé, et la cause du sinistre n'a pas été déterminée.



TAPIS METROPOLITAIN
annonce leur grande
VENTE ANNUELLE D'INVENTAIRE

La vente commence demain
à 9 h a.m.
Plus de 70,000 ver. car.
de tapis en Vente!

Tapis Métropolitain a déjà offert des prix spectaculaires, mais rien encore comme ceci. Les prix ont été fixés très bas pour écouler les stocks actuels et faire place à de nouveaux arrivages. Choix de marques connues, nombreuses couleurs, textures mode, qualité somptueuse. Il y aura la tellement d'aubaines merveilleuses que vous ne pourrez pas ne pas trouver l'exceptionnelle et la plus avantageuse de votre vie. Venez dès aujourd'hui.

L'événement-tapis de l'année à Montréal

Ord. $5.95 à $7.95 la v. car.
- Modèle en acrylique
- Nylon Hi-Lo
- Peluche polyester
- Nylon 100%
- Tapis commercial
- 100% nylon 501

PRIX DE VENTE 4.95 V. CAR.

Ord. $7.95 à $9.95 la v. car.
- Peluche 100% nylon
- Taillé dans l'acrylique
- Acrilan 2 tons
- Enroulé
- Tapis de cuisine
- Polyester
- Peluche
- Peluche envers caoutchouc.

PRIX DE VENTE 6.95 V. CAR.

Ord. $9.95 à $12.95 la v. car.
- Peluche velours de laine
- Propylon Polypropylène
- Enroulé acrilique
- Polyester Kodel
- Velours pelucheux Acrilan-acrilique
- Taillé dans l'Acrilan
- Tapis de cuisine

PRIX DE VENTE 8.95 V. CAR.

Balance de Rouleaux
Épargnez jusqu'à 60%

			Reg. (v.c.)	Spécial (v.c.)
Harding	9' x 12'	Shag 2 tons	$ 9.95	$5.95
Celanese	10' x 12'	Twist vert	10.95	6.95
Burlington	9'6" x 12'	Kodel olive	11.95	6.95
Harding	11' x 12'	rouille	9.95	4.95
Harding	12' x 12'	Comm. vert	10.95	6.95
Crossley	12' x 10'	Acrilan or	14.95	9.95
Celanese	12' x 10'	Twist or	10.95	6.95
Harding	12' x 11'	Shag 2 tons rouge	9.95	5.95
Harding	12' x 12'	Cuisine or comm.	10.95	5.95
Harding	12' x 10'	2 tons comm. rouge	9.95	5.95
Crossley	12' x 11'	Acrilan rouge	13.95	9.95
Burlington	9' x 12'	Kodel brun	11.95	5.95
Peerless	10' x 12'	2 tons comm. vert	9.95	5.95
Harding	12' x 15'	Shag vert	11.95	6.95
Peerless	12' x 10'	2 tons comm. bleu	9.95	5.95
Kraus	12' x 15'	Nylon Twist bleu	13.95	6.95
Kraus	12' x 10'	Nylon 2 tons bleu	9.95	5.95
Peerless	12' x 11'	2 tons rouge comm.	9.95	5.95
Crossley	12' x 11'	Splush nylon rouge	14.95	8.95
Celanese	12' x 12'	Twist nylon vert	13.95	6.95
Harding	12' x 9'	Peluche Acrilan rouge	14.95	9.95
Burlington	12' x 10'	Kodel vert	14.95	8.95
Celanese	12' x 11'	Twist nylon or	13.95	6.95
Crossley	12' x 12'	Splush nylon or	14.95	8.95
Harding	12' x 12'	2 tons Shag rouge	9.95	5.95
Harding	12' x 12'	Acrilan peluche or	14.95	8.95

720 ROULEAUX DE MARQUES RECONNUES EN MONTRE
- Harding
- Crossley-Karastan
- Celanese
- Burlington
- Kraus
- Armstrong
- Peerless
- Ozite
- Barrymore
- Bigelow
- Amtico
- plusieurs autres

CROSSLEY KARASTAN
En entrepôt pour installation immédiate
Empereau, Marceau, Lanveau, Ultimeau, Louveau, Bolereau, etc.
AU PRIX DE LA VENTE D'INVENTAIRE

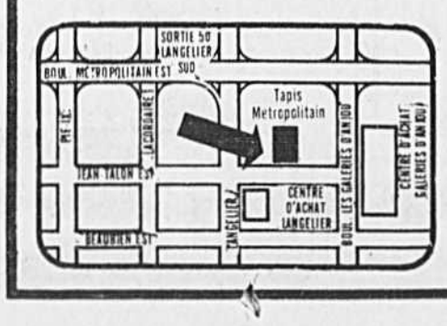
OUI! Nous avons une grande sélection de Tuile Corlon, Linoléum.
A PARTIR DE 1.60 v.c.

Très grand choix de tapis de passage 27", 36", 72".
A PARTIR DE 1.88 v.l.

OZITE
Intérieur. Extérieur
Choix de 6 magnifiques couleurs 2.38 v.c.

SERVICE À DOMICILE GRATUIT
Si vous ne pouvez vous rendre nous irons chez vous avec les échantillons.
COMPOSEZ 254-4524

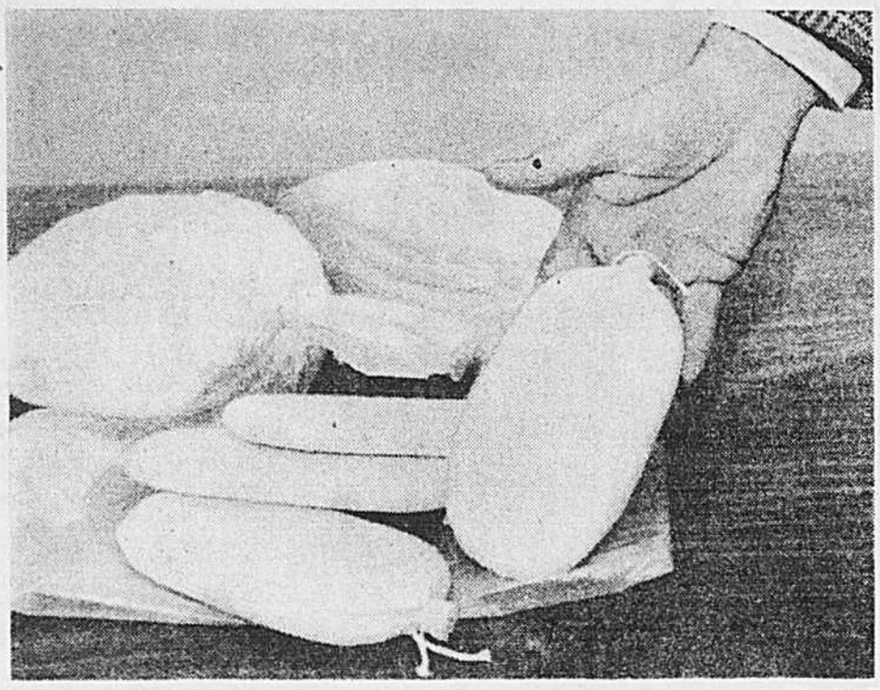
VOUS ÊTES TOUJOURS PRÈS DE TAPIS MÉTROPOLITAIN



LAVAL: Pont-Viau - Duvernay - Saint-Vincent-de-Paul - etc. 15 minutes.
RIVE SUD: Longueuil - St-Lambert - Brossard, etc. 11 minutes.
OUEST: District. Boul. Décarie. 10 minutes.

IMPORTANT:
APPORTEZ-NOUS LES MESURES de vos pièces afin que nous puissions réserver la grandeur approximative

LES DISTRIBUTEURS DE TAPIS METROPOLITAIN
6925, JEAN-TALON EST Centre Langelier et Galeries d'Anjou
Ouvert tous les jours jusqu'à 6 heures — Jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m. Samedi jusqu'à 5 p.m.



téléphoto UPI

Un policier soulève l'un des sacs contenant la fantastique quantité de 2,000 livres de hashish qui ont été saisis, hier, par la Gendarmerie royale à l'aéroport de Toronto. On croit qu'il s'agit de la deuxième plus importante saisie de hashish de toute l'histoire du Canada. Cette drogue vaut sur le marché noir environ $5 millions. Elle avait été envoyée de Beyrouth au Liban dans de grandes caisses de bois. Cinq personnes ont été arrêtées en rapport avec cette affaire.

Saisie de $5 millions de haschisch à Toronto

TORONTO (PC, UPI) — Une tonne de hashish a été saisie, hier, à l'aéroport de Toronto. Il s'agit de la deuxième saisie en importance de toute l'histoire de la lutte contre la drogue au Canada.

La cargaison de hashish avait été envoyée par avion de Beyrouth, au Liban, dans seize boites de bois, il y a trois semaines. Curieusement, on pouvait lire sur les boites : "Décoration" !

L'inspecteur Emile-J. Beaulieu, de la Gendarmerie Royale, a révélé que l'escouade responsable des drogues surveillait l'arrivée de ce chargement depuis près de trois semaines.

Cinq personnes ont été arrêtées et accusées de trafic de cannabis. Il s'agit de Robert Wilson Rowbotham, 24 ans, David Mathew Cripps, 28 ans, Stephen Charles Assaf, 20 ans, Carl Frederick Minor, 27 ans, et de Linda Hope Martyniuk, 23 ans, tous de Toronto.

L'inspecteur Beaulieu a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que la valeur du stock saisi, sur le marché noir, était estimée à environ $5 millions.

Jusqu'ici, la saisie la plus importante de hashish, 3,000 livres, a été effectuée à Montréal. Personne, cependant, n'avait été arrêté en rapport avec cette affaire.

La police estime à $5 millions, environ, la valeur marchande de cette drogue.

La police a refusé de dire combien des gens accusés se sont rendus à l'aéroport pour récupérer la drogue.

Québec doit étudier le cas du corps de Betsy Lancaster

Le ministère québécois de la Justice doit se réunir aujourd'hui pour aviser des mesures à prendre dans le cas de la jeune fille de 16 ans d'Ottawa, dont le corps a été découvert, le 8 août dernier, dans un dépotoir de Hull, a déclaré, hier, le ministre Jérôme Choquette.

M. Choquette a dit qu'on décidera alors si le gouvernement défraiera le coût de l'exhumation du corps de Betsy Lancaster, enterré sur les ordres du ministère le 8 novembre.

"Ceci est une tragédie terrible pour la famille", a-t-il dit au cours d'une entrevue téléphonique. "Nous ne voulons pas que ces parents croient que le gouvernement du Québec n'est pas prêt à prêter main forte."

Les parents de Betsy Lancaster tentent en vain d'obtenir son corps pour l'enterrer depuis qu'ils ont appris sa mort, le 7 décembre, soit six mois après qu'ils eurent rapporté sa disparition aux autorités.

La police a affirmé que deux amies de la jeune fille avaient identifié le corps, mais que les parents n'avaient pas été prévenus du décès jusqu'à ce qu'un dentiste reconnaisse des photographies de la dentition de la jeune fille.

M. Lancaster a dit que lorsqu'il a tenté d'obtenir les restes de sa fille, on lui a dit que le corps avait été envoyé dans des laboratoires à Montréal pour être identifié et pour qu'on détermine les causes de la mort.

Il a précisé qu'il avait alors découvert que le corps, qui n'avait pas été réclamé, était enterré dans une fosse non identifiée dans le cimetière de l'est, à Montréal, rue Sherbrooke, le 8 novembre, sur les instructions du ministère québécois de la Justice.

Le coroner Armand Drouin, de Québec, a dit que le ministère possède le droit de faire enterrer un corps 24 heures après la mort ou après sa découverte, s'il n'est pas aussitôt réclamé par les parents ou des amis.

Il a ajouté que le ministère peut autoriser les parents à exhumer le corps mais à leurs propres frais.

Une injonction permet à l'hôpital Voghel de demeurer ouvert

Grâce à une injonction interlocutoire provisoire rendue hier par la cour Supérieure à sa demande, l'hôpital Voghel de Montréal, qui fermait ses portes il y a quelques jours par suite de pressions du ministère des Affaires sociales, reprend ses activités aujourd'hui même.

L'injonction provisoire sera en vigueur jusqu'au 17 janvier. Le 15 janvier, la Cour débattra s'il y a lieu ou pas d'accorder à la direction de cet hôpital privé une injonction permanente en sa faveur.

L'hôpital Voghel, un hôpital privé situé au 294, Carré Saint-Louis, a été fondé en 1951. Il s'agit d'un hôpital de type général, pourvu de 50 lits. Le 1er janvier, jugeant qu'il n'avait pas de raison d'être et n'était pas en mesure d'offrir des soins comparables à ceux des grands hôpitaux, le ministère des Affaires sociales coupait les vivres à l'hôpital. Le 3 janvier, l'hôpital était vide de patients.

Femme tuée par une auto

Une femme de 67 ans, Mme Jeanne Aumont, a été heurtée à mort hier soir, à 9 heures, par un automobiliste, au coin des rues Boyer et Jarry, dans le nord de Montréal.

Mme Aumont demeurait au numéro 8170 de la rue Christophe-Colomb.

Ottawa n'est pas sur la liste noire...

OTTAWA (PC) — Officiellement le Canada n'est pas sur la liste des pays boycottés que l'Arabie saoudite a dressée relativement aux livraisons de pétrole qu'elle fait. Mais, en pratique, c'est tout comme. Hier, aux Communes, le ministre des Affaires extérieures, M. Sharp, a confirmé que nous ne recevons plus de pétrole de l'Arabie saoudite.

Comment reconnaître une crise cardiaque

Face à une crise cardiaque, la rapidité des soins est le facteur no 1 d'efficacité. Pourtant, la proportion des malades qui sont hospitalisés au cours de la première heure qui suit la crise est infime, pour la simple raison que trop de gens ne savent pas en reconnaître les signes avant-coureurs. Dans Sélection du Reader's Digest de janvier, un article présente d'une manière simplifiée les moyens d'identifier les prémices d'une attaque et vous apprend très précisément ce qu'il faut faire pour survivre à une crise cardiaque. Achetez Sélection de janvier dès aujourd'hui.

SI VOUS AVEZ MANQUÉ NOTRE SESSION D'AUTOMNE

RENDEZ-NOUS VISITE LE 11 JANVIER
14h à 16h

PROGRAMMES SPÉCIAUX POUR
— étudiants du niveau C.E.G.E.P.
— adultes désireux de retourner sur le marche du travail cet été
— finissants du secondaire qui désirent travailler cet été

Collège O'Sullivan
1191, rue de la Montagne Montreal 107 866-4622
Là ou on trouve l'ambiance la plus sympathique

MIRACLE MART

Vente de 10 jours!
Produits d'hygiène et de beauté de marques réputées!

Prix en vigueur jusqu'au samedi 12 janvier

Faites provision d'articles indispensables à la famille!



Bromo Seltzer
- Soulage des maux d'estomac
- Bouteille format familial
77¢ chacune

Lotion Scope
- Lotion buccale qui donne bonne haleine
- Bouteille de 12 onces
83¢ chacune

Dentifrice Close-up
- Pour avoir des dents propres
- Formule rouge ou verte
- Tube de 100ml
77¢ chacun



Rinçage crème Clairol Herbal Essence
- Rend les cheveux souples
- Formule avec "corps" ou ordinaire
- Bouteille de 12 onces
1.27 chacune



Shampooing Clairol Herbal Essence
- Revitalise les cheveux
- 12 onces
1.47 chacune



Fixatif aérosol Adorn
- Garde la mise en plis plus longtemps
- Formule: bleu, rouge, ultimate
- Contenant de 13 onces
1.47 chacun



Vaseline soins intensifs
97¢ chacune
- Pour les soins de la peau
- Bouteille de 14 onces



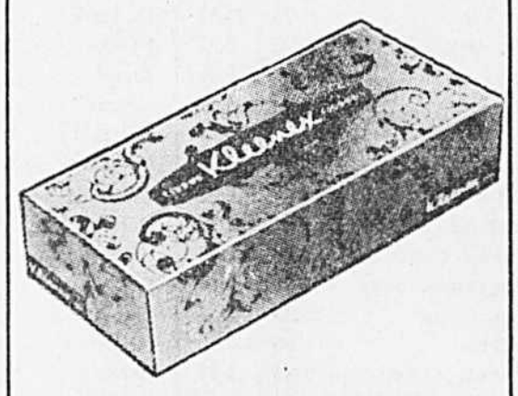
Antisudorifique Right Guard
- Enraye la transpiration
- Ordinaire ou naturel
- Contenant de 6 onces
87¢ chacun



Comprimés Anacin
- Pour un soulagement rapide de la douleur
- Bouteille de 100 comprimés
97¢ chacune



Désodorisant Soft and Dry
- Vous garde sec toute la journée
- Ordinaire
- 10 onces
1.27 chacun



Papier mouchoir Kleenex
- Doux et absorbant
- Blanc, rose, bleu
- 200 feuilles doubles
41¢ la boite



Tampons Kotex
- Protection durable
- Ordinaires ou ultra
- Boite de 40
1.47 la boite



Lames Gillette acier inoxydable
- Pour raser de près et bien
- En paquet de 15 lames
1.17 le paquet



Boules Vaseline pour le bain
- Rend la peau douce et lisse
- 16 onces
97¢ la boite



Lotion Loving Care
- Pour avoir des cheveux beaux et souples
- Choix de teintes d'aspect naturel.
1.47 chacun



Désodorisant Secret
- Un désodorisant efficace
- Ordinaire ou parfumé
- 9 onces
1.17 chacun

20 magasins à votre portée dans le Québec

C'est beaucoup plus facile de magasiner avec une carte Chargex ou Master Charge

NOS MAGASINS À VOTRE SERVICE À MONTRÉAL

Chèques d'allocations familiales acceptés
"Mise de côté" pratique
Stationnement facile

- Place Longueuil
- Pont-Viau (Centre commercial)
- Mail West Island, Transcanadienne, Sortie 35
- Jean Talon et Pie IX
- Plaza Greenfield Park
- Place LaSalle
- Châteauguay, 180 bd d'Anjou
- Les Galeries Lachine
- Mail Cavendish, Côte St-Luc
- Plaza Côte-des-Neiges
- Plaza Versailles
- Chomedey (Centre commercial St-Martin)
- Plaza Alexis Nihon

Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

OUVERT • LUNDI A MERCREDI 9H à 18H • JEUDI ET VENDREDI 9H à 21H • SAMEDI 9H à 17H



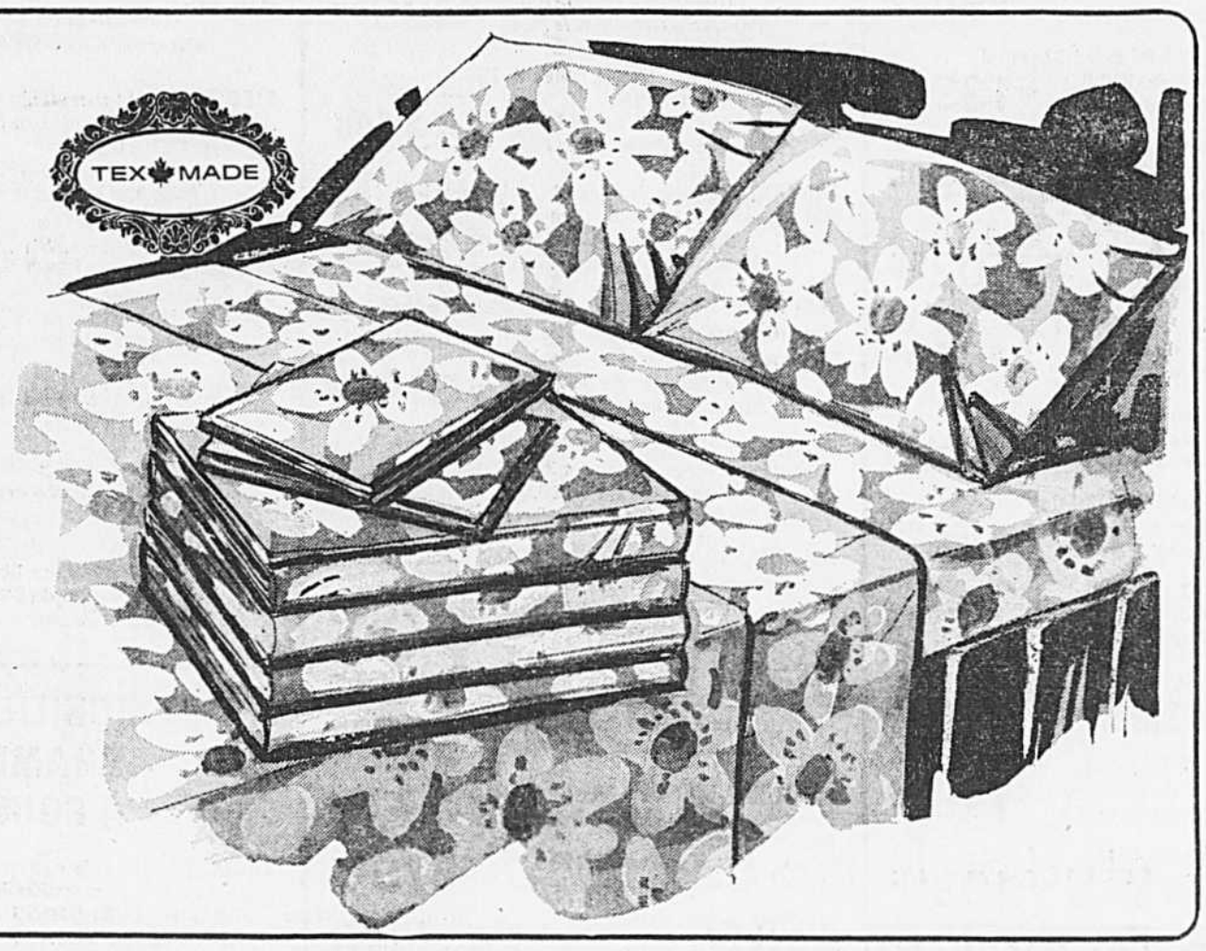
MIRACLE MART

Procurez-vous ce dont vous avez besoin pour votre foyer tout en profitant de notre vente de 10 jours!

VENTE DE BLANC

Les articles à "Prix de vente" sont en vente jusqu'au samedi 19 janvier

Draps et taies Truprest Tex-Made, sans repassage



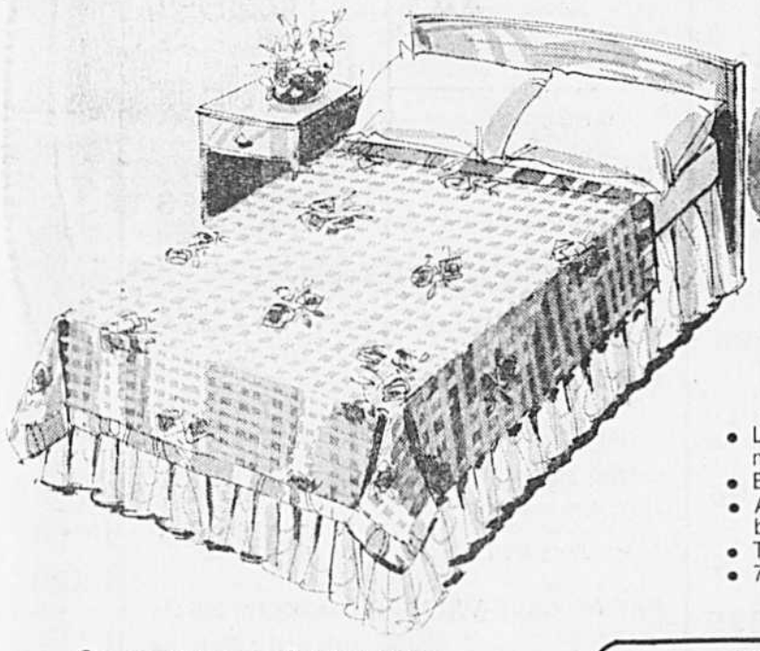
Jumeau
Ord. 5.67
Notre prix de vente
4.67 chacun

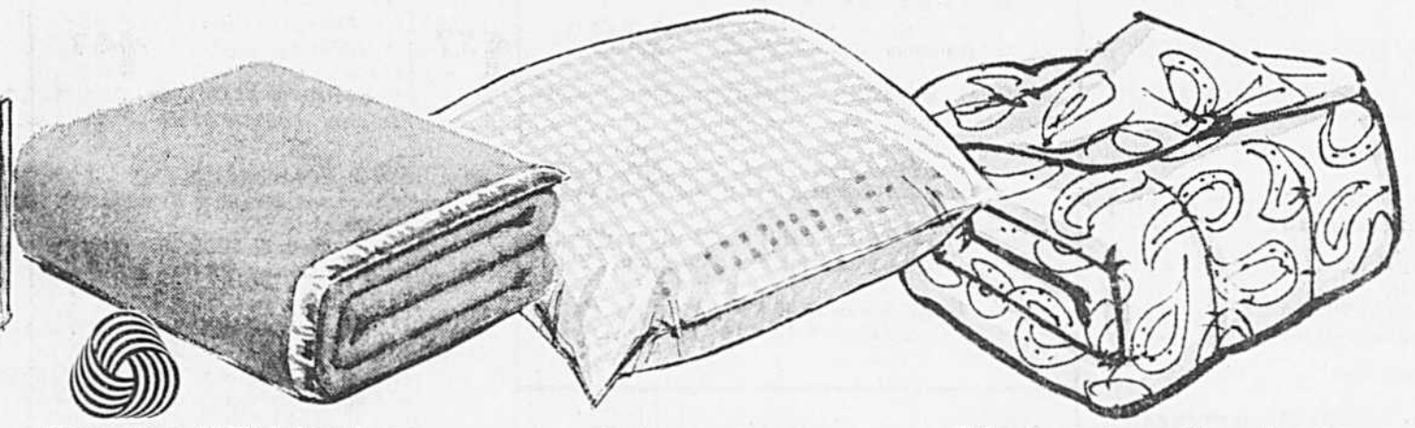
Double
Ord. 5.97
Notre prix de vente
5.27 chacun

Taies 42" x 33"
Ord. 2.97
Notre prix de vente
2.47 la paire

De la jolie et bonne literie offerte à prix d'économie!
- Tissu mixte sans repassage: 50% coton et 50% polyester
- Joli motif floral dans un choix de teintes mode
- Choix de lilas, or ou rose.

Jumeau, emboîtant: 39" x 75" plat: 72" x 100"
Double, emboîtant: 54" x 75" plat: 81" x 100"
Taies: 42" x 33"





Couverture 100% laine vierge
- Lavable à la main ou à la machine
- Bordures en nylon de 5"
- A l'épreuve du boulochage
- Teintes variées
- 72" x 90"

8.97 chacune

Oreillers polyester
- Rembourrage polyester
- A l'épreuve de la poussière
- Non allergène
- Guingans quadrillés au choix
- 20" x 26"

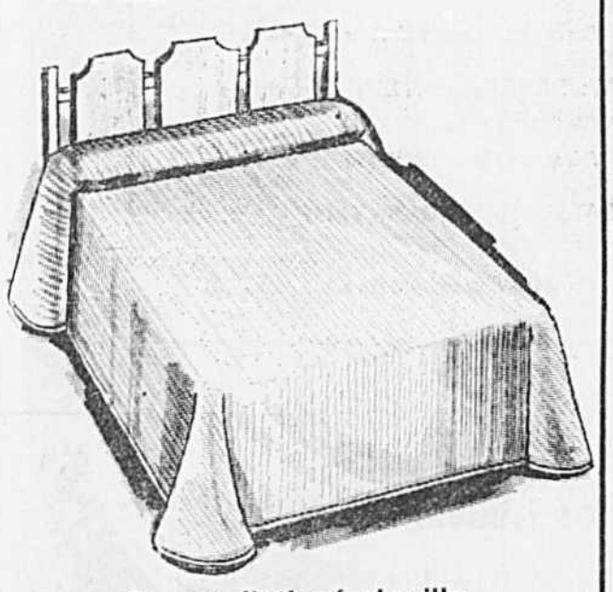
3.47 chacun

Edredon coton motif cachemire
- Revêtement 100% coton
- Rembourrage laineux
- Lavable
- Motifs cachemire variés.

Ord. 7.97
Notre prix de vente
5.97 chacun

Couverture guingan rose
- 60% polyester et 40% viscose, lavable
- Motif de roses sur guingan quadrillé
- Finition "Perma nap"
- Bordures acétate de 5"
- 72" x 90"

Ord. 9.97
Notre prix de vente
7.77 chacune



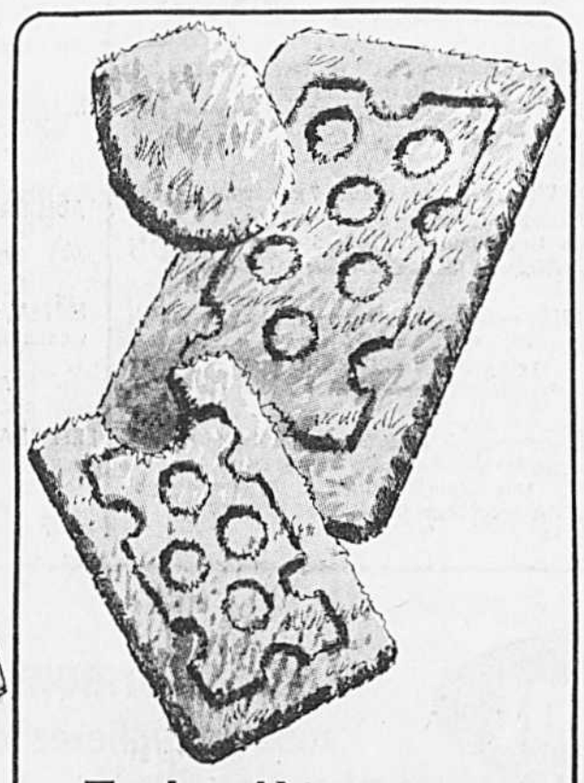
Couvre-lit tissé-aiguille

Lit étroit 63" x 100"
Ord. 9.97
Notre prix de vente
7.77 chacun

- Fait au Canada par Esmond
- 85% acrylique et 15% nylon
- Lavable et sans repassage
- Finition Permatron*

Lit double Ord. 13.97 ou jumeau Ord. 12.97 . . .
Notre prix de vente 9.97 chacun

*Marque déposée



Trois pièces pour salle de bains

Notre prix de vente
4.97 l'ensemble

- Comprend: descente de bain, tapis contour et couvre-réservoir
- 100% rayonne lavable
- Envers antidérapant
- Teintes variées.



Couvre-lits matelassés
- Tissus, motifs et coloris divers
- Pour lit simple ou double.

Notre prix de vente
10.97 chacun

Voilage de filet "mur à mur"
- 100% polyester
- Têtes à plis pincés
- Blanc, or, melon, olive, rouge, bleu
- 144" x 95"

(Sauf au mail Cavendish)

14.77 la paire



Serviettes motif Wedgewood

Débarbouillette
Ord. 97c
Notre prix de vente
73¢ chacune

Pour le bain
Ord. 3.87
Notre prix de vente
2.97 chacune

Essuie-mains
Ord. 2.27
Notre prix de vente
1.77 chacun

- Roses et veloutées sur une face
- À longues mèches jacquard sur l'autre.

Débarbouillette: 12" x 12"
Pour le bain: 22" x 44"
Essuie-mains: 15" x 25"



20 magasins à votre portée dans le Québec

C'est beaucoup plus facile de magasiner avec une carte **Chargex** ou **Master Charge**

- Chèques d'allocations familiales acceptés
- "Mise de côté" pratique
- Stationnement facile

NOS MAGASINS À VOTRE SERVICE À MONTRÉAL

- Place Longueuil
- Pont-Viau (Centre commercial)
- Mail West Island, Transcanadienne, Sortie 35
- Jean Talon et Pie IX
- Plaza Greenfield Park
- Place LaSalle
- Châteauguay, 180 bd d'Anjou
- Les Galeries Lachine
- Mail Cavendish, Côte St-Luc
- Plaza Côte-des-Neiges
- Place Versailles
- Chomedey (Centre commercial St-Martin)
- Plaza Alexis Nihon

Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

OUVERT • LUNDI A MERCREDI 9H à 18H • JEUDI ET VENDREDI 9H à 21H • SAMEDI 9H à 17H

Nouvelle convention collective chez Steinberg

Une entente est intervenue entre Steinberg Limitée et ses quelque 5,500 employés des magasins d'alimentation de la région de Montréal au sujet d'une convention collective de travail d'une durée de deux ans.

La nouvelle convention assurera aux employés réguliers une augmentation de salaire globale de $40 par semaine, soit $20 pour chacune des deux années de la convention. Pour leur part, les employés à temps partiel verront leur salaire horaire augmenter de 50 cents par année pour une hausse globale de $1.00 l'heure.

Outre les offres salariales susmentionnées, les employés bénéficieront d'avantages sociaux accrus tels que quatre semaines de vacances payées après 11 ans de service et cinq semaines après 23 ans. Un nouveau programme de soins dentaires payé totalement par Steinberg et administré conjointement par les parties contractantes, un congé statutaire supplémentaire d'une journée, soit le 2 janvier, portant à 10 le nombre des congés chaque année, et un régime de retraite supplémentaire défrayé en totalité par la compagnie.

Ces nouveaux avantages sociaux s'ajoutent à ceux déjà acquis par les conventions antérieures et qui assurent entre autres aux employés des magasins Steinberg des programmes d'assurance collectifs en cas de décès, de maladie ou d'invalidité, une gratification de Noël, des congés payés spéciaux pour diverses occasions, etc.

La convention, rédigée en français, a été négociée par l'Union des employés de commerce, local 500, affiliée à la FTQ.

Chicane familiale : mort mystérieuse

Un homme de 50 ans, M. Gérald Duquette, du numéro 7128 de la rue De Normanville, à Montréal, est mort hier, vers midi, à la suite de ce qui pourrait avoir été une chicane opposant M. Duquette et un des membres de sa famille.

La police détient actuellement le fils de la victime, un jeune homme de 19 ans, à titre de témoin au sujet de cette affaire.

Le coroner du district de Montréal tiendra une enquête à ce propos au début de la semaine prochaine.

Homicide involontaire: dix ans de prison

Denis Bertrand, 19 ans, devra passer les 10 prochaines années de sa vie en prison pour répondre de la mort de Laurent Legault, tué, le 18 août dernier, d'une décharge de fusil.

Ainsi en a décidé le juge Maurice Cousineau, hier, après que Bertrand eut enregistré un plaidoyer de culpabilité à une accusation réduite d'homicide involontaire.

Après avoir fait feu sur Legault, dans le domicile d'un ami à Longueuil, Bertrand avait tenté de se suicider en se tirant une décharge de fusil de calibre .20.

Bertrand n'est pas tout à fait rétabli de ses blessures et il aurait même encore quelques petits plombs dans les poumons.

Le prévenu, qui était défendu par Me Robert LaHaye, n'a pas de passé judiciaire.

LA VENTE JANVIER '74

Les meubles VILAS

Bibliothèque (Modèle 36-740, fini spécial, 32 pouces)
Une valeur de $130.00
Prix spécial Clermont de la Plaza **$94.95**

Chiffonnier (Modèle 36-118, fini spécial, 32 pouces)
Une valeur de 178.50
Prix spécial Clermontde la Plaza **$139.95**

Table cabinet avec portes (Modèle 10-782, fini spécial)
Une valeur de $135.50
Prix spécial Clermont de la Plaza **$79.95**

Table à bibliothèque (Modèle 10-769, fini spécial)
Une valeur de $158.50
Prix spécial Clermont de la Plaza **$102.95**

Table à café (Modèle 10-741, fini spécial)
Une valeur de $139.90
Prix spécial Clermont de la Plaza **$84.95**

Table octogonale (Modèle 10-766, fini spécial)
Une valeur de $132.50
Prix spécial Clermont de la Plaza **$89.95**

Table à café "crib" (Modèle 10-732, fini spécial)
Une valeur de $71.50
Prix spécial Clermont de la Plaza **$54.95**

Guéridon (Modèle 10-780, fini spécial)
Une valeur de $58.00
Prix spécial Clermont de la Plaza **$37.95**

Table à battants (Modèle 10-781, fini spécial)
Une valeur de $105.50
Prix spécial Clermont de la Plaza **$64.95**

Desserte (Modèle 10-703, fini spécial)
Une valeur de $259.50
Prix spécial Clermont de la Plaza **$179.95**

Bibliothèque (Modèle 35-704, fini spécial)
Une valeur de $230.00
Prix spécial Clermont de la Plaza **$199.95**

MOBILIERS DE SALON

BURNAT: 2 mcx, style espagnol, sofa et chaise, tissu velours coupé, couleur rouge et noir.
Une valeur de $449.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$349.95**

NEWPORT: 2 mcx, style contemporain, sofa et chaise, tissu velours coupé, couleur brun rayé.
Une valeur de $669.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$549.95**

AIDA: 2 mcx, style espagnol, sofa et chaise, tissu velours coupé, couleur fleuri brun or et blanc.
Une valeur de $699.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$549.95**

NEWPORT: 2 mcx, style provincial français, sofa et chaise, tissu brocart, couleur or.
Une valeur de $999.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$799.95**

NEWPORT: 2 mcx, style provincial français, sofa et chaise, fleuri or.
Une valeur de $399.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$349.95**

MOBILIERS DE SALON DE STYLE COLONIAL

AIDA: 2 mcx, sofa et chaise, matériel nylon, couleur or.
Une valeur de $399.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$349.95**

SKLAR: 2 mcx, sofa et chaise, matériel fleuri, or, rouge.
Une valeur de $589.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$459.95**

SKLAR: 2 mcx, sofa et chaise, matériel rayé, couleur vert.
Une valeur de $899.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$699.95**

SUPRÊME: 2 mcx, sofa et chaise, matériel couleur or, siège et dossier imprimés.
Une valeur de $499.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$429.95**

VICTORIAVILLE: 2 mcx, sofa et chaise, matériel nylon, couleur patchmuth.
Une valeur de $399.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$369.95**

TÉLÉVISEURS COULEUR

MAGNAVOX: 26" console, modèle 7C-7136, fini pécan, style méditerranéen, largeur 34", haut-parleur 8". (Un seulement.)
Une valeur de $629.00
Prix spécial Clermont de la Plaza **$439.95**

PANASONIC: 26" console, modèle CT-262, fini chêne foncé, haut-parleur 7". (Un seulement).
Une valeur de $849.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$599.95**

ADMIRAL: 26" console, modèle 6-L01, fini noyer, lampe "Solar Color", châssis K-16, largeur 33", haut-parleur 4" (un seulement).
Une valeur de $599.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$409.95**

ZENITH: 26" console, modèle D-4744W, style moderne, lampe "Super Chromacolor" instamatic, châssis Titan 200, haut-parleur 6". (Un seulement.)
Une valeur de $879.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$619.95**

ADMIRAL: 26" console, modèle 6L-2068, fini chêne. Tint-A-Matic, châssis K16, roulettes, largeur 35". (Quantité limitée).
Une valeur de $829.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$499.95**

ZENITH: 25" de table, modèle C-4509W, cabinet métallique, lampe Chromacolor, châssis Titan 80 (un seulement).
Une valeur de $719.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$479.95**

PANASONIC: 20" de table, modèle CT-394, base pivotante, châssis hybride, haut-parleur 5" x 3" (un seulement).
Une valeur de $649.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$499.95**

ELECTROHOME: 26" (Chancellor) console, cabinet en bois, style moderne, châssis C11-330, Electrotint, Electrolok, largeur 35" (deux seulement).
Une valeur de $799.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$579.95**

ELECTROHOME: 20" (Cavalier) de table, cabinet métallique, châssis hybride C11, Electrocolor, Electrotint, Electrolok, instantané, haut-parleur 4" (deux seulement).
Une valeur de $719.50
Prix spécial Clermont de la Plaza **$429.95**

ADMIRAL: 19" de table, modèle 9T-1001, cabinet métallique, instantané, châssis K16, Tint-a-Matic, Colormatic, lampe superbrillante, haut-parleur 6" x 2", largeur 23". (deux seulement).
Une valeur de $479.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$309.95**

ADMIRAL: 19" de table, modèle 9T-803, cabinet métallique, instantané, Tint-a-Matic, châssis basculant, haut-parleur 6" x 2" (un seulement).
Une valeur de $549.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$319.95**

TÉLÉVISEURS NOIR ET BLANC

ZENITH: 20" de table, modèle D-2005, fini noyer, haut-parleur 4", antenne dipolaire. (Deux seulement).
Une valeur de $199.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$169.95**

ELECTROHOME: 20" portatif, modèle Gemini, cabinet métallique, fini brun, châssis M11-205, haut-parleur 4", largeur 23" (quantité limitée).
Une valeur de $209.50
Prix spécial Clermont de la Plaza **$169.95**

STÉRÉOS

MAGNAVOX: stéréo, console, modèle 1P-3783, style méditerranéen, 4 haut-parleurs (2 x 10") (2 cornets), fini pécan, roulettes, largeur 52", table Micromatic, prise pour haut-parleur extérieure. (Deux seulement.)
Une valeur de $499.00
Prix spécial Clermont de la Plaza **$369.95**

MAGNAVOX: stéréo, modèle 1P-3675, style italien classique, 4 haut-parleurs (2 x 10") (2 cornets), table Micromatic, fini pécan, roulettes. (Un seulement.)
Une valeur de $499.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$369.95**

STÉRÉOS

ELECTROHOME: stéréo Bordeaux, modèle H20-319, style provincial français, fini fruitier, 6 haut-parleurs 2 (6" x 9") (4" x 3½"), largeur 50".
Une valeur de $549.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$399.95**

ELECTROHOME: stéréo Cartier, modèle H22-303, style provincial français, fini fruitier, table Dual 1214, 6 haut-parleurs (2 x 10") (2 x 5") (2 x 3½"), largeur 60"
Une valeur de $929.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$699.95**

MAGNAVOX: stéréo, modèle 1P-3682, style colonial, fini érable, 4 haut-parleurs (2 x 10") (2 cornets), table micromatic, largeur 52". (Quantité limitée).
Une valeur de $499.00
Prix spécial Clermont de la Plaza **$399.95**

MAGNAVOX: stéréo, modèle 1P-3843, style espagnol, fini pécan, 4 haut-parleurs à suspension, table micromatic, roulettes. (Un seulement).
Une valeur de $649.00
Prix spécial Clermont de la Plaza **$449.95**

MAGNAVOX: stéréo, modèle 7P-3632, style colonial, cabinet fini or, roulettes, 4 haut-parleurs, (Un seulement).
Une valeur de $398.50
Prix spécial Clermont de la Plaza **$299.95**

MOBILIERS DE CHAMBRES À COUCHER

THOMASVILLE: style méditerranéen, bureau triple avec deux miroirs, un chiffonnier, deux tables de nuit, lit 80 pouces.
Une valeur de $1,549.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$1,199.95**

BASSETT: style provincial français, 7 mcx, bureau triple avec deux miroirs, commode superposée, lit 80 po., deux tables de chevet, couleurs gris et or.
Une valeur de $1,099.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$949.95**

BURLINGTON: style méditerranéen-espagnol, 7 mcx, bureau triple avec deux miroirs, commode, lit 80 pouces, deux tables de chevet. (Un seulement.)
Une valeur de $995.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$799.95**

BROYHILL: style espagnol, bureau triple, commode, deux tables de chevet, lit 80 pouces.
Une valeur de $1,299.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$1,199.95**

BROYHILL: style méditerranéen-espagnol, bureau triple avec deux miroirs, commode avec portes, lit 80 pouces, deux tables de chevet. (un seulement).
Une valeur de $899.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$749.95**

CALDWELL: style provincial français, 6 mcx, bureau triple avec deux miroirs, commode haute, lit 80 pouces.
Une valeur de $799.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$649.95**

BROYHILL: style contemporain, 7 mcx, bureau triple avec deux miroirs, chiffonnier, deux tables de nuit, lit 80 pouces.
Une valeur de $859.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$759.95**

A & P FURNITURE: style moderne, 7 mcx, bureau triple avec miroirs, commode, lit 54 pouces, deux tables de chevet.
Une valeur de $369.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$299.95**

BROYHILL: modèle 6380, style espagnol, 7 mcx, bureau triple avec deux miroirs, commode haute, lit 80 pouces.
Une valeur de $1,049.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$799.95**

TRECO: style moderne, 7 mcx, bureau triple avec deux miroirs, commode, tête de lit 104 pouces, deux tables de chevet.
Une valeur de $559.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$479.95**

MOBILIERS DE SALLES À MANGER

BURLINGTON: style contemporain, blanc et or, table ovale, quatre chaises droites, deux fauteuils, un buffet, une huche.
Une valeur de $1,299.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$1,199.95**

BASSETT: style espagnol, table ovale, trois chaises droites, un fauteuil, un buffet, une huche.
Une valeur de $549.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$499.95**

BERNHARDT: style provincial français, table ovale, quatre chaises droites, deux fauteuils, un buffet, une huche.
Une valeur de $1,099.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$999.95**

BROYHILL: style provincial français, table ovale, quatre chaises droites, deux fauteuils, un buffet, une huche.
Une valeur de $1,099.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$999.95**

BASSETT: style provincial français, table ovale, trois chaises droites, un fauteuil, un buffet, une huche.
Une valeur de $699.95
Prix spécial Clermont de la Plaza **$599.95**

APPAREILS ÉLECTRIQUES

Profitez de la Vente Janvier de Clermont de la Plaza pour vous procurer vos appareils électriques.

KELVINATOR: POÊLE 30 pouces, avocado, KRC-32. (Un seulement).
Prix spécial Clermont de la Plaza **$329.95**

WESTINGHOUSE: SÉCHEUSE complètement automatique, or, avec lumière. (Une seulement).
Prix spécial Clermont de la Plaza **$229.95**

INGLIS: SÉCHEUSE avec légère imperfection, or.
Prix spécial Clermont de la Plaza **$199.95**

INGLIS: SÉCHEUSE Royal DO-88060, or.
Prix spécial Clermont de la Plaza **$249.95**

ENTREPRISE: POÊLE 30 pouces, automatique.
Prix spécial Clermont de la Plaza **$279.95**

ADMIRAL: POÊLE électrique, 30 pouces, or.
Prix spécial Clermont de la Plaza **$219.95**

INGLIS: SÉCHEUSE automatique, avocado, modèle DE-82040, légère imperfection.
Prix spécial Clermont de la Plaza **$189.95**

MAYTAG: LAVE-VAISSELLE avocado, KWP600, avec trois jets d'eau.
Prix spécial Clermont de la Plaza **$329.95**

BÉLANGER: POÊLE 30 pouces, automatique, avec lumière.
Prix spécial Clermont de la Plaza **$239.95**

ADMIRAL: RÉFRIGÉRATEUR, légère imperfection.
Prix spécial Clermont de la Plaza **$299.95**

MOFFAT: RÉFRIGÉRATEUR automatique, sans givre, avec roulettes, or.
Prix spécial Clermont de la Plaza **$389.95**

KELVINATOR: RÉFRIGÉRATEUR 17 pi. cubes, complètement automatique, sans givre.
Prix spécial Clermont de la Plaza **$409.95**

NOS PRIX ANNONCÉS NE COMPORTENT AUCUN SUPPLÉMENT

Clermont DE LA PLAZA

Chez Clermont de la Plaza, vous multiplierez les trouvailles et les économies!

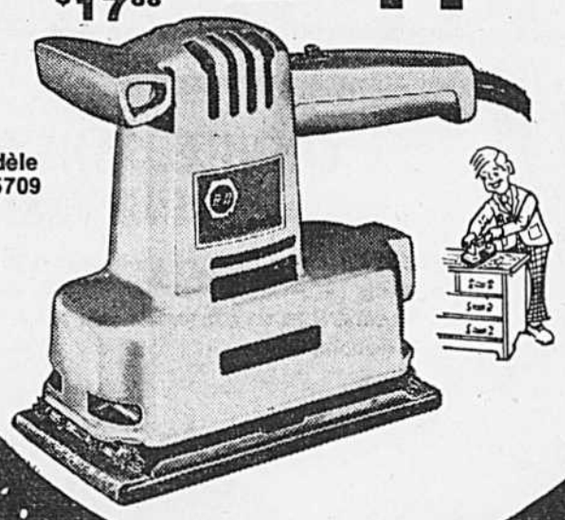
6255, RUE SAINT-HUBERT 273-7711

PASCAL

Vente d'ÉCOULEMENT en JANVIER

Sableuse
DE FINITION
Black & Decker

Prix Pascal $17.88
Prix de Vente $11.77



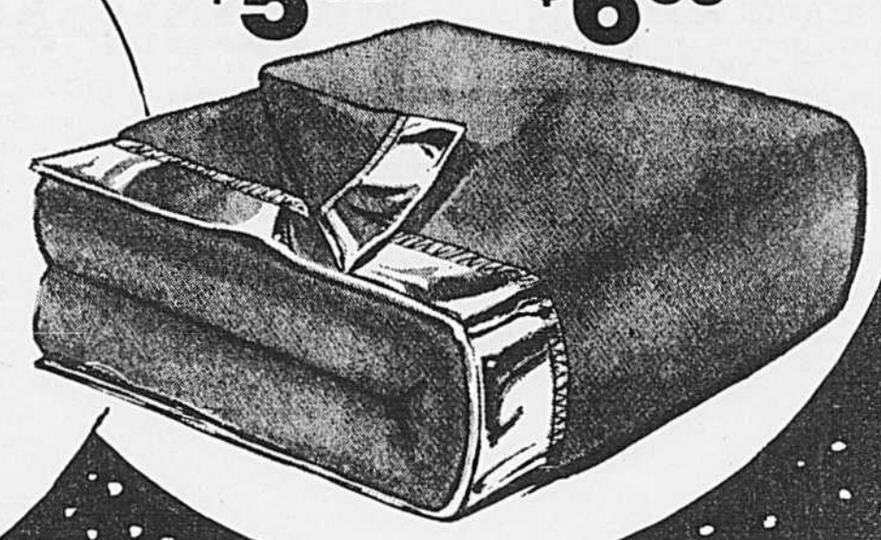
Modèle No 5709

Couvertures conventionnelles "Vogue"

Tissage double, complètement lavable, anti-mite, non-allergène.

Lit jumeau 62" x 84" $5.88

Lit double 72" x 84" $6.88



Pousse-neige 24"
Pour entrée de garage

Avec pelle galvanisée très légère et robuste manche en acier tubulaire.



$7.77

No JL-600
Coffre d'outils

Coffret amovible sur le dessus. 26⅛" x 12⅛" x 15". 3 tirroirs pleine longueur. Plateau inclus.

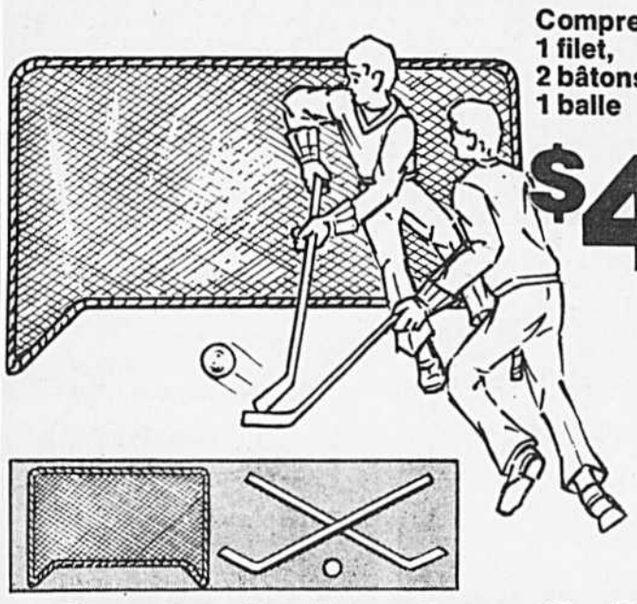
Prix Pascal $59.95



Jeu de hockey de rue
"Jet Set" Bobby Hull - de C.C.M.

Comprend: 1 filet, 2 bâtons de hockey, 1 balle

$4.88

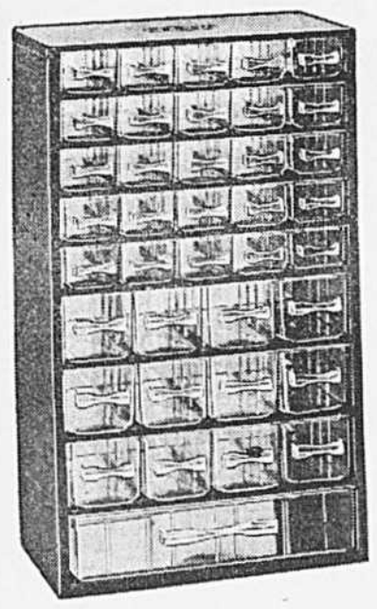


Gants de hockey C.C.M.



Jaune et noir choix de 3 modèles
- 801227 intermédiaire de luxe
- 801229 Intermédiaire
- 801317 Junior

Prix Pascal $5.99 la paire



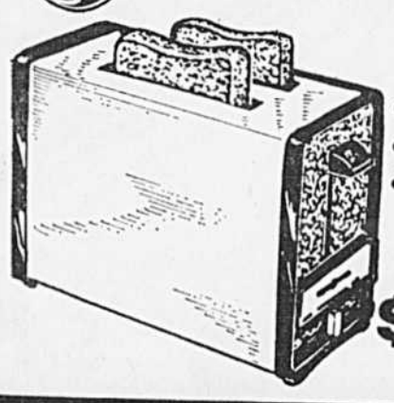
Cabinet pratique
Raaco

Dimensions: 19⅛"x12⅛"x6¼"

Tiroirs: 25 petits, 12 moyens, 1 gros

$12.99

No TS33 General-Electric
Grille-pain
Automatique 2 tranches



- Pour vos rôties ou réchauffer les pâtisseries
- Bouton texturé non glissant
- Extrémités vert avocat

Prix Pascal $16.99

Prix de vente $14.88

Escabeau
"Laurentide"

En acier — No 72 Vert avocat. Doré et tangerine. Fini métal cuit.

Les marches rainurées sont de toute sécurité. Pattes avec bouts en caoutchouc qui ne glissent pas et n'égratignent pas. Hauteur: 25".

Prix Pascal $9.95

Prix de vente $7.77



Tables de patio
"Stylette" en plastique

Meubles accentués, pratiques pour le patio, le vivoir ou la salle de jeu. Résistent aux taches et aux intempéries. Elles se montent en quelques secondes. Disponibles en blanc, noir, jaune ou pavot. 16"x16"x16".

Prix Pascal $6.75

Prix de vente $4.99 ch.



Paquet de 6 ampoules électriques Pascal

Choix de 60 ou 100 Watts

Prix Pascal 99¢

Prix de vente

Paquet de 6 77¢



Trousse pistolet à souder

Double chaleur "Weller" 7 pieces avec étui 100-140 Watts 2 becs supplémentaires sooudures, clé, etc.

Prix Pascal $11.95

Prix de vente $9.95

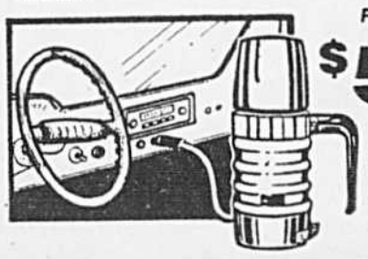


Modèle 8200 PK

Cafétière d'automobile

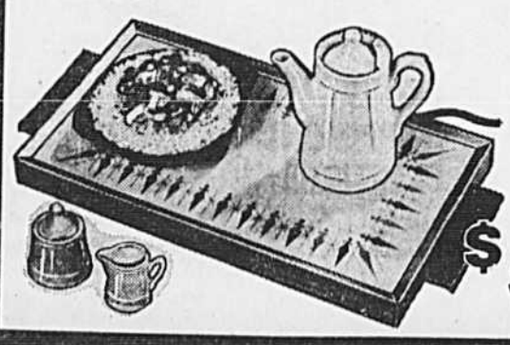
Pratique pour les grands voyages. Se branche après votre prise pour briquet. Support et feuille explicative inclus.

Prix Pascal $5.99



Plateau à réchauffer
Électrique de Cornwall

Un élément à chaleur également repartie pour garder vos mets chauds. Surface incassable en acier. Cordon 6 pi. attaché. Dimensions: 9" x 19".



$5.88

Commutateur
Àintensité croissante de zero à pleine clarté

Pour les diners romantiques Retirez l'ancien et installez



$5.99

Deflect-O

Garde les plafonds propres et les parquets chauds — Plastique transparent s'adapte à tous décors — des aimants les retiennent en place. Pour système à "air forcé" seulement. Modèle 52 ajustable de 10" à 14".



Prix Pascal $1.49

Prix de vente 99¢

Piles à tout usage



Format 'D' 1½ volt Longue durée

Prix Pascal Pqt de 2 47¢

Prix de vente Paquet de 2 33¢

CENTRE D'ACHATS

• Boulevard — Pie IX et Jean-Talon est	722-4681
• Normandie — Boul. de Salaberry	334-6311
• Dorval — 950 chemin Herron	631-4291
• Fairview — Pointe-Claire	695-6655
• Greenfield Park — 473 boul. Taschereau	672-1771
• Place Versailles — 7505 est, rue Sherbrooke	353-1150

MAGASINS

• Côtes-des-Neiges et Bedford	735-2534
• 301 ouest, rue Craig	866-5692
• 5742 avenue du Parc	274-6453
• 4833 ouest, rue Sherbrooke	937-3918
• 4050 rue Wellington, Verdun	671-4581
• 1494 St.Catherine	935-1156

LIVRAISON MINIMUM $10.00

- CHARGEX OU
- MASTER CHARGE

Les Britanniques veulent développer le traitement du cancer avec le "canon" à neutrons

LONDRES (Reuter) — La Grande-Bretagne développera son programme expérimental de traitement de victimes du cancer au moyen du "canon" à neutrons, un domaine dans lequel elle a une avance sur le reste du monde.

Le "canon" est un cyclotron qui produit un faisceau de neutrons rapides. Ces particules neutres contiennent beaucoup plus d'énergie que les rayons X ou les rayons gamma que l'on utilise également dans la thérapie du cancer et sont efficaces dans le traitement de patients jugés incurables selon les méthodes traditionnelles.

Jusqu'ici cependant on n'a pu avoir recours à cette méthode que dans un nombre très limité de cas.

Plus de 300 patients ont subi le traitement au neutron au Hammersmith Hospital de Londres depuis qu'on y a installé le premier cyclotron réservé exclusivement à la recherche médicale, en 1952.

Prolongation de la vie

Tous ces cas étaient jugés incurables au moyen de la chirurgie ou de l'administration de médicaments et on ne donnait plus à ces patients que quelques semaines de vie. Mais après le traitement au neutron, environ 25 pour cent des 238 premiers cas ont survécu pour de périodes allant d'un à quatre ans, avant de succomber à des tumeurs secondaires résultant d'une expansion du cancer avant le traitement. Quelques-uns de ces premiers sont encore vivants.

On a maintenant décidé d'installer un autre cyclotron, plus petit, au coût de $1.9 million, au Western General Hospital d'Edinburgh.

En annonçant cette décision qu'il qualifie de nouvelle initiative importante, le Conseil de la recherche médicale, un organisme gouvernemental, a dit que le nouvel appareil permettra de soigner un plus grand nombre de malades et de faire des expériences sur d'autres types de cancers.

"Le traitement au neutron suscite un grand intérêt partout dans le monde, déclare le Conseil. Aux Etats-Unis, on aménage un certain nombre de nouveaux centres où cette méthode sera expérimentée. Des centres semblables seront également établis en France, en Allemagne de l'Ouest, aux Pays-Bas et au Japon."

Maintien de l'avance britannique

Mais le cyclotron d'Edinburgh devrait permettre à la Grande-Bretagne de maintenir son avance dans ce domaine, a souligné le Conseil.

Le cyclotron de l'hôpital Hammersmith s'est jusqu'ici révélé le plus efficace dans le traitement des cancers du visage, de la bouche et de la gorge.

Les interventions chirurgicales dans de tels cas endommagent souvent les nerfs et défigurent une personne.

Le traitement au neutron peut aussi permettre de sauver des membres cancéreux.

Mais le Conseil de la recherche médicale prévient que le traitement au neutron en est encore à un stade expérimental. Bien que les premiers résultats soient encourageants, il faudra encore procéder à des évaluations à long terme comme on projette d'en faire à Edinburgh et comme on continuera d'en faire à Hammersmith, avant d'en arriver à une conclusion finale.

La chaleur montera à bord de Skylab

HOUSTON (AP) — Les astronautes de Skylab-3 se préparent à affronter une vague de chaleur à bord de leur laboratoire spatial.

Celui-ci entre la semaine prochaine dans une période où il sera presque constamment exposé aux rayons de soleil. Le centre de contrôle a averti Gerald Carr, William Pogue et Edward Gibson que la température intérieure s'élèvera progressivement à plus de 80 degrés.

Pour diminuer la chaleur, les astronautes ont partiellement éteint les lumières de leur habitacle lundi et ont travaillé dans une demi-obscurité.

"Je crois que nous avons atteint un niveau acceptable, a dit Gibson au centre de contrôle. Nous avons éteint à peu près la moitié des ampoules et diminué l'intensité des autres."

Le centre de contrôle a déclaré que l'extinction a abaissé la température d'un peu moins d'un degré. Elle commencera à monter au fur et à mesure que le laboratoire spatial passera plus de temps sous la lumière solaire et atteindra son maximum le 18 janvier.

Le vaisseau spatial était à l'origine protégé contre les variations de température. Le bouclier anti-météorites devait également assurer sa protection thermique, mais il a été arraché lors du lancement en mai dernier.

La Méditerranée sera "morte" d'ici 20 ans

— Cousteau

MONACO — La pollution de la Méditerranée ajoute un autre chapitre à l'histoire des désastres écologiques qui menacent les mers, les lacs et les cours d'eau du monde entier.

Jacques Cousteau, le célèbre directeur du Musée océanographique de Monaco, a lancé un avertissement solennel: si on ne met pas fin à la pollution, dans vingt ans la Méditerranée sera une mer morte. "Comme le Sahara est une terre morte", ajoute Jacques Séméria, chargé d'appliquer le programme de recherches du Centre scientifique de la principauté.

Qu'est-ce au juste qu'une mer morte?

C'est une mer sans plantes marines, sans poissons, dans laquelle on ne peut pas se baigner.

Le prince Rainier III de Monaco entend faire tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher la plus belle mer du monde — de par ses rives — de mourir. Marchant sur les traces de son grand-père, Albert Ier, que plusieurs savants tiennent pour le fondateur de l'océanographie, il a élaboré pour l'assainissement des mers un projet pilote dont les potentialités apparaissent immenses.

Il a d'abord établi, au sein de la Commission internationale pour l'exploration scientifique de la Méditerranée (une réalisation d'Albert Ier), un nouveau comité pour l'étude des problèmes de la pollution marine. Ce comité comprend des experts de plusieurs pays qui se livrent uniquement à la recherche. Pour que celle-ci débouche sur des réalisations concrètes, le souverain de Monaco a formé, avec les gouvernements des villes méditerranéennes entre Saint-Raphaël, en France, et Gènes, en Italie, une manière de coalition.

"Nous tentons de prouver que si trois pays peuvent faire quelque chose ensemble, dans une petite région, d'autres pays pourraient procéder sur une grande échelle (une fois tous les efforts réunis)", explique M. Séméria.

Pour l'instant le groupe France-Monaco-Italie dispose d'un bateau "nettoyeur", le "Pélican". Mais il faudrait plusieurs "Pélican" pour nettoyer toute la Méditerranée. Il faudrait aussi réunir de substantiels capitaux, car l'opération coûte cher. Elle englobe la pollution causée par les navires pétroliers et tous les déchets industriels déchargés dans la mer.

On sait que les navires pétroliers en service déversent du pétrole dans la mer. Il existe une convention, signée à Londres, qui s'applique à ce genre de pollution, seulement les pays signataires ne s'entendent toujours pas quant à la portée des règlements établis.

☐ *The Christian Science Monitor*



téléphoto UPI

Tombé dans un réservoir

S'étant aventuré sur une glace mince, un chevreuil se trouva prisonnier du réservoir Hoover à Columbus, dans l'Ohio. Des policiers et des employés de la ville durent travailler durant plus d'une heure sous une température de près de zéro pour parvenir à le libérer, à l'aide d'un lasso. Le chevreuil a été rendu à la forêt.

LaSalle ... allie la QUALITÉ à ses prix d'ÉCONOMIE

POUR LA MAISON...

COMPAREZ NOS PRIX !

• Ces prix en vigueur jusqu'à samedi seulement • Quantités limitées — premiers arrivés, premiers servis !



CHENILLE SANS SOUCI EN DEUX VERSIONS

À votre choix: couvre-lit en chenille tout coton à motif ondulé ou 100% Polyester à motif tête de clous. Ils sont ravissants! Tons de blanc, rose, ou mauve. Pour lit simple ou double.

Prix d'ÉCONOMIE LaSalle 9.94

Prix d'ÉCONOMIE LaSalle 2.99

RIDEAU DE DOUCHE

Égayez votre salle de bain de motif floral ou géométrique! Plastique de calibre de 12' à la fois robuste et souple. Parfaitement imperméable et d'entretien minimum. Choix de coloris attrayants. 72" x 72".

Prix d'ÉCONOMIE LaSalle 3.99

PETIT TAPIS "COUNTRY VILLAGE"

En nylon tressé, la fibre la plus durable pour des années de service. Réversible, il vous fera double usage. Tout bordé d'une frange de 2½", il convient à tout décor. Multicolore. Dimensions: 2' x 3'.

Prix d'ÉCONOMIE LaSalle 2 pour $3

CARPETTE DÉCORATIVE

Faites de 90% Nylon/10% Polypropylène à tissure lisse genre motif jacquard des plus en vogue. Rayures multicolores faciles à harmoniser. Il trouve sa place partout dans la maison. Mesure environ 24" x 36".



SERVIETTES COORDONNÉES

DE BAIN 20"x40" 99¢ ch.

DÉBARBOUILLETTE 12" x 12" 29¢ ch.

Ratine de coton douce et absorbante. Joli tissage jacquard à motif floral. Coloris variés.

Prix d'ÉCONOMIE LaSalle 2 pour 94¢

PETIT TAPIS

En mousse moelleuse. Multicolore, il est réversible. Idéal pour hall d'entrée, cuisine, salle de bain.

Prix d'ÉCONOMIE LaSalle 2 pour 79¢

LINGES À VAISSELLE

En cotton à tissage gaufré et à motif rayé. Garderont votre vaisselle étincelante. Rayures de teintes variées sur blanc. 20" x 28".

PETITS NAPPERONS PLASTIQUE

Délicat motif façon dentelle. Blanc ou écru.

ROND 9" 3 pour 24¢
ROND 12" 3 pour 36¢
OBLONG 10"x14" 3 pour 36¢
OBLONG 16"x33" 3 pour 99¢
OBLONG 17"x42" 3 pour 99¢

LaSalle

CHOMEDEY 1877 CURE LABELLE
MONTRÉAL-NORD 5630 HENRI BOURASSA, EST
N.D.G. 2110 DECARIE
LASALLE 1277 SHEVCHENKO
Pie-aux-Trembles 11950 SHERBROOKE EST
CRÉMAZIE 8964 ST-LAURENT
ROSEMONT 5680 IBERVILLE
ST-HENRI 3735 NOTRE-DAME O
AHUNTSIC ANGLE FLEURY ET LAJEUNESSE

LAVAL 1770 boul. des Laurentides
CHATEAUGUAY 116 St-Jean Baptiste
LACHINE Notre-Dame et 32e ave
PIERREFONDS 9006 boul. Lalande
ST-VINCENT-DE-PAUL 4615 boul. Lévesque
BOUCHERVILLE Centre d'achats LaSeigneurie
LONGUEUIL 210, rue St-Jean
ST-HUBERT 3555 boul. Taschereau
STE-THÉRÈSE 156, rue Turgeon

SATISFACTION GARANTIE ou argent remis
PLAN MISE-DE-CÔTE
Nous honorons la carte CHARGEX

LA PLUS GRANDE · VENTE · DE L'ANNÉE

Vente d'inventaire Valiquette

CHANGEZ D'ENVIRONNEMENT
CHEZ VOUS
ACHETEZ MAINTENANT AVANT
LA HAUSSE DES PRIX

MOBILIER DE CHAMBRE 4e ÉTAGE

	Ord.	pour
Mobilier de chambre, français rustique, fini pacanier, comprenant: bureau triple 80" de long, 2 miroirs verticaux, armoire, tête de lit, de paille tressée.	1,550	995
Disponible avec tête de lit 6'6	1,625	1,050
Mobilier de chambre de style contemporain, chêne solide, avec mélange de bois fruitier et cuivre, comprenant: bureau triple, 80" x 31", 2 portes, 7 tiroirs, 2 miroirs verticaux, 49" x 19", une armoire, 2 portes, 2 tiroirs, tablettes ajustables, tête de lit très décorative de 80" 5 mcx.	1,995	1,195
Tables de chevet, 2 portes	225	145
"D'American of Martinsville", mobilier de chambre, style provincial français, fini fruitier, comprenant: bureau triple, 74" x 19½" x 31", 2 miroirs verticaux, 6 tiroirs, 2 portes au centre, armoire, 2 tiroirs a la base, 2 portes, tête de lit de 60"	995	649
Disponible avec tête de lit 6'6	1,050	699
Mobilier de chambre de style contemporain, fini blanc antique avec bordure tressée bleue, comprenant: bureau triple, tiroirs 2 portes au centre, miroir vertical, chiffonnier, tête de lit en paille tressée, de 60" 4 mcx.	749	499
Provincial français de "Burlington" fini blanc ancien, appliqués jaunes, comprenant: bureau triple 68", 5 tiroirs, 1 porte au centre, 2 miroirs verticaux, chiffonnier, 2 portes dissimulant tiroirs, 2 tiroirs à la base, tête de lit 60". 5 mcx.	699	599
Mobilier de chambre contemporain de "LANE" fini pacanier, comprenant: bureau triple avec 9 tiroirs, chiffonnier, 5 tiroirs, miroir encadré, tête de lit de 60". 4 mcx	995	849
Disponible avec tête de lit de 80". 4 mcx	1050	899

CUISINE 2e ÉTAGE

	Ord.	pour
Mobilier de cuisine 5 mcx, de style contemporain, comprenant: table ovale, dessus formica fini marqueterie de bois de rose, chaises pivotantes recouvertes de cuirette noire et brune. Montants de chrome.	329	269
Mobilier de cuisine 5 mcx, de style contemporain, comprenant: table rectangulaire, dessus formica fine marqueterie de bois de rose, chaises pivotantes sur roulettes, recouvertes de cuirette noire. Monture en chrome.	369	289
Bar à boisson de style mexicain, dessus en véritable cuir, montants en bois et 4 tabourets siège en cuir.	699	375

DRAPERIES, 6e ÉTAGE

2000 verges de TISSUS
— Choix de: Acétate — Coton — Polyester Acrylique — Dralon
— De **2.95** à **14.95**
— Pour **.99** à **12.95** vge

1000 verges COTON IMPRIMÉ
— Motifs modernes
— Importation d'Allemagne
— De **10.95** à **14.95**
— Pour **8.95** à **12.95** vge

POLYESTER
— 104"
— Brodé blanc
— **$5.95** vge

ACRYLIQUE
— 104"
— Beige et brun
— **$6.95** vge

COUVRE-LITS
— Échantillons de plancher
— Couleurs et motifs variés
— Grandeurs assorties
— De **19.95** à **99.00**
— Pour **9.95** à **59.95** ch.

COUVRE-LITS
— Piqué "Outline"
— Choix de 3 motifs
— Couleurs variées
— Simple: Ord.: 59.95 pour **45.00** ch.
— Double: ord.: 69.95 pour **55.00** ch.
— Queen: Ord.: 99.00 pour **69.95** ch.
— King: Ord.: 109.00 pour **79.95** ch.

COUVRE-LITS
— Piqué "Outline"
— Importation de Californie
— Choix de motifs et de couleurs
— De **239.00** à **279.00**
— Pour **69.95** à **159.00** ch.

FAUTEUILS 3e ÉTAGE

	Ord.	pour
Chaise pliante de bois laqué, tons de noir, ou orange, siège et dossier de toile bise.	39	29
Chaise de chambre, entièrement recouverte de tissu à rayures blanches sur fond rose, large volant à plis au bas.	79	49
Même que ci-dessus en bleu et blanc.	79	79
Petit banc décoratif, entièrement recouvert de tissu vert avocat à pastilles blanches.	89	59
Chaise de style espagnol, cadrage de bois fruitier, siège dossier et empiècement aux appuie-bras de velours or.	109	79
Fauteuil de style méditerranéen, siège et dossier capitonnés, tissu tweed orange brûlée et or antique.	129	99
Fauteuil italien à dossier arrondi, siège et dossier de tissu à fines rayures or orange et vert, tissage à chevrons, cadrage bois fruitier et côtés cannés.	129	109
petit fauteuil provincial français, siège et dossier satin antique de couleur or, cadrage bois fini noyer pâle.	159	119
Fauteuil à dossier arrondi, méditerranéen, cadrage de bois fruitier, siège et dossier de velours cuivre.	139	119
Fauteuil pivotant et berçant, capitonné de velours de couleur champagne, boutons du dossier et feston de couleur or.	239	179
Fauteuil pivotant et berçant, entièrement capitonné de velours vert mousse, volant au bas.	209	179
Petit fauteuil à dossier arrondi, pivotant, recouvert de tissu de velours à rayures deux tons d'or.	209	189

"Dans la Boutique Moderne du 1er"

	Ord.	pour
Chaise de cuisine, piètement de chrome, dossier plexiglass, siège noir.	79	59
Lampe sur pied, très moderne, fini plexiglass noir, jaune ou rouge.	89	59
Petites tables de plexiglass, différentes grandeurs, a partir de		15
Bar très moderne, comprenant tablettes, porte-bouteilles et tiroirs. Couleur noire.	900	650
Table ronde de salle à diner, piètement de chrome, dessus de verre clair.	250	125
Fauteuil seul simili-cuir brun.	249	185

Dans la boutique du Teck et d'importations scandinaves du Rez-de-chaussée

	Ord.	pour
Mobilier de salon 2mcx, fini cuir véritable importé du Brésil	1169	895
Commode 5 tiroirs sur pieds.	119	85
Mobilier de chambre rosewood 5 mcx.	985	750
Table de salle à diner ronde	165	125
Fauteuil pivotant beige	139	75
Causeuse, coussin détachable du dossier et du siège.	400	325
Petite chaise de salle à diner fini noir, siège bois de teck.	25	15

MOBILIER DE SALLE À DÎNER 4e ÉTAGE

	Ord.	pour
Mobilier de salle à diner, chêne solide, fini pacanier vieillot, comprenant; vaisselier, base, 2 portes, 3 tiroirs au centre, huche vitrée avec lumière intérieure, table rectangulaire 42", 2 allonges, 4 chaises, 2 fauteuils, recouverts d'un tissu rayé dans les tons or sur fond écru. 9 mcx.	1,495	1,095
De style italien, fini noyer, comprenant: buffet, huche, table ovale, 4 chaises, 1 fauteuil, siège couleur or. 8 mcx.	849	599
Mobilier de salle à diner contemporain, chêne solide, fini bois et cuivre, comprenant: buffet 72½" x 16" x 55" de hauteur, 4 portes, 6 tablettes en verre, 3 lumières intérieures, table rectangulaire 44" avec 2 allonges de 18" donnant une longueur de 104", 4 chaises, 2 fauteuils, dossier en paille tressée, sièges recouverts d'un velours couleur or. 9 mcx.	2,650	1,850
Crédence, de même style, 4 portes, 3 tablettes à l'intérieur, poignés de cuivre ancien, 58" x 18" x 28½" de hauteur.	549.	399.
Buffet 60" x 19" x 31½" de hauteur, tablette en paille tressée à la base, 3 tiroirs et dessus en plastique noir.	349	249
De "Stanley". Mobilier de salle à diner, style italien, fini à la main, de couleur ivoire, comprenant: buffet 73" x 19" x 29", huche avec lumière intérieure, 4 portes avec grillage, table piédestal ovale, avec une allonge de 18", 4 chaises, 2 fauteuils, dossier de paille tressée, siège recouvert d'un velours rayé dans les tons crème et azur. 9 mcx.	2,649	2,249
Desserte, 2 portes, tablettes ajustables à l'intérieur, dos fini, roulettes décoratives.	450	350

TABLES, 3e ÉTAGE

	Ord.	pour
Petite table d'appoint en plastique moulé rouge. Dim. 20 x 20 x 11".	29	5
Petite table "Parsons" en plastique blanc et noir. Dim. 16 x 16 x 16".	16.50	9
Table d'appoint 16 x 16", simili tressé, lacquée rouge.	21.95	12
Table rect. 28 x 20, simili tressé, laquée jaune, ou rouge.	45	29
Table à lampe de style méditerranéen en bois de pacanier. Dim. 20 x 20 x 16".	75	59
Table d'appoint, dessus de verre sur piètement à colonnes or et bois fruitier. Dim. 24" diam. 21" haut.	95	65
Table de bout de style méditerranéen fini fruitier. Dim. 28 x 22 x 21".	115	79
Table à café de style moderne fini chêne pâle. Dim. 56 x 24".	99	82
Table de bout, de même description. Dim. 30 x 24".	99	82
Table à café de style méditerranéen en bois de pacanier. Dim. 60 x 22".	109	89
Table de bout de même description. Dim. 28 x 22".	109	89
Table à acafé de style méditerranéen, fini fruitier. Dim. 60 x 24 x 16".	139	109

TABLEAUX, 3e ÉTAGE

	Ord.	pour
il nous reste encore un très beau choix de reproductions des grands maîtres, reproductions à tirage limité, sur toile. Importations françaises. Escompte allant jusqu'à 60%	29 à 159	9 à 89

RABAIS DE
15% à 40%
Recherchez l'étiquette rouge

JUVÉNILE, 3e ÉTAGE

	Ord.	pour
Ens. 4 mcx fini laqué blanc avec devant brun, incluant: 2 éléments avec portes, meuble d'encoignure et tête de lit.	486	199
Mobilier de chambre de style provincial italien, fini couleur champagne découpé or incluant: bureau simple 3 tiroirs, huche avec portes, pupitre et lit baldequin 3'3".	598	449
Mobilier d'adolescent fini chêne laqué rouge essuye découpé de blanc, incluant: bureau double 50 x 16½ x 30½", pupitre 46 x 16½", bibliothèque avec porte 47 x 11¾ x 37", tête de lit 3'3".	443	355
Mobilier de chambre fini bois de teck avec poignées noires incluant: 2 bureaux 3 tiroirs chacun, 2 étagères, pupitre, tête de lit 3'3".	710	425
Tête de lit 3'3", fini laqué rouge.	29	5
Table de chevet, fini blanc et bleu, 1 tiroir. 17 x 13 x 25.	49	29
Étagère fini bleu, dim. 41½ x 10 x 38".	69	39
Chiffonnier, fini bleu et blanc, dim. 28 x 16 x 39"	99	49
Pupitre fini érable de style colonial. Dim. 48 x 16 x 30".	109	79
Bassinette de coul. jaune. Dim. 27 x 54".	129	99
Pupitre fini bois de teck. Dim. 45 x 16 x 29"	159	99
Bureau 4 tiroirs, fini laqué blanc avec poignées ronde de couleur vert, jaune et tangerine. Dim. 34 x 32 x 16½"	129	59

LAMPES 3e ÉTAGE

VASTE CHOIX DE LAMPES: de table, de plancher ou suspension, dans différents styles.
DE 15 à 50% de rabais.

COLONIAL 5e ÉTAGE

	Ord.	pour
Cadres et appliqués muraux de style colonial, sujets variés.	89 à 39	59 à 8
Table de bout de style canadien. Dessus en formica fini chêne.	46.50	15
Causeuse de style colonial avec valance, dossier capitonné, coussins du siège réversibles. Recouvert d'un nylon jaune or.	349	250
Causeuse à oreilles de style colonial. Dossier et siège capitonnés, coussins du siège réversibles. Recouvert d'un nylon genre tweed dans les tons or, orange et brun.	349	250
Mobilier de cuisine de style canadien, 5 mcx. Table ronde dessus en formica et chaises en chêne solide.	445	355
Mobilier de cuisine 5 mcx. de style canadien. Table rectangulaire en formica et chaises en chêne solide.	435	355
Sofa et fauteuil à dossier haut, de style colonial, dossier capitonné, coussins du siège réversibles. Recouvert d'un nylon genre tweed dans des tons multicolores.	649	449

SALON, 2e ÉTAGE

	Ord.	pour
Causeuse de style espagnol, siège capitonné, coussins du dossier réversibles, recouverte de velours coupé dans les tons de blanc, noir et brun. Base et devant du bras en chêne foncé.	399	269
Sofa et fauteuil de style moderne, sur roulettes, coussins du siège et du dossier réversibles. Recouverts de peluche noir et blanc.	496	359
Sofa et fauteuil à dossier bas et fauteuil à dossier haut, de style méditerranéen, sur roulettes, siège recouvert d'un tissu genre velours or, dossier en velours coupé à motifs floraux dans les tons de noir, or et blanc. Bordure fini noyer. 3 mcx.	589	469
Sofa et fauteuil de style méditerranéen, dossier capitonné, coussins du siège réversibles, sous-siège recouvert, côtés de bois. Recouvert d'un velours à motifs floraux dans les tons de vert et blanc.	569	499
Sofa et fauteuil de style méditerranéen, dossier capitonné, coussins du siège réversibles, sous-siège recouvert. Recouverts d'un velours coupé dans les tons de rouge, blanc et noir. Ruban contrastant de velours noir.	639	529

CHAMBRE, 2e ÉTAGE

	Ord.	pour
Mobilier de chambre 7 mcx, de style espagnol; comprenant: bureau triple, 6 tiroirs et une porte au centre, miroirs jumelés, chiffonnier 2 tiroirs et 2 portes, tête de lit 54" ou 60" et 2 tables de chevet, chêne fini antique.	689	549
Mobilier de chambre 7 mcx, de style espagnol, comprenant: bureau triple 9 tiroirs, miroirs jumelés, chiffonnier 5 tiroirs, tête de lit 54" ou 60" et 2 tables de chevet.	769	459
Mobilier de chambre 7mcx, de style espagnol, comprenant: bureau triple, 3 tiroirs et 2 portes, 2 miroirs encadrés, armoire à 3 tiroirs et 2 portes, tête de lit 54" ou 60" et 2 tables de nuit. Chêne fini antique.	1,225	979

SOFAS-LITS, 3e ÉTAGE

	Ord.	pour
Sofa-lit, grandeur lit double, tissu tweed brun.	259	209
Sofa-lit de style moderne, recouvert de gros velours de ton or, grandeur lit double.	279	219
Sofa-lit entièrement recouvert de tissu pied de poule noir et blanc, grandeur lit double.	269	219
Sofa-lit de style moderne, matelas grandeur double Slumber King. Sofa recouvert de tissu de tweed de ton blé et miel, brun.	339	299
Sofa-lit de style contemporain, deux petits coussins aux appuis-bras, matelas double Slumber King, recouvert de velours côtelé de ton orange brûlé.	459	399
Sofa-lit d'importation française, matelas grandeur double de polyfoam, divan recouvert de tissu à larges rayures blanches sur orange au siège et au dossier, devant et côtés de ton orange uni.	879	649

MOBILIER DE SALON 4e ÉTAGE

	Ord.	pour
Sofa contemporain, 80" de long, capitonné au dossier et siège, bras arrondis, recouvert d'un velours de couleur brandy.	569	399
Fauteuil même description.	289	199
Sofa traditionnel, capitonné et semi détaché au dossier, coussins du sièges réversibles, recouvert d'un velours couleur huître.	519	369
Fauteuil même description.	229	179
Causeuse capitonnée au dossier siège et appuie-bras, recouverte d'un velours froissé de couleur blanc os.	499	349
Sofa traditionnel de "Silvercraft" capitonné au dossier et appuie-bras, coussins réversibles au siège, recouvert d'un velours de couleur citron avec bordure de couleur contrastante.	895	695
Sofa contemporain, sur roulettes, capitonné, au dossier et siège, ainsi que appuie-bras, recouvert d'un velours froissé jaune canari.	549	349
Fauteuil même description.	249	159
Sofa traditionnel, capitonné au dossier, coussins réversibles au siège, recouvert d'un velours de couleur huître, avec bordure contrastante de couleur limette.	995	795
"De Silvercraft" sofa contemporain, avec jupe coussins réversibles au siège et dossier, recouvert d'un velours doux, couleur menthe et d'un velours contrastant de couleur avocat.	899	699
Sofa traditionnel, avec valance, coussins capitonnés et semi-détachés au dossier, réversibles au siège, recouvert d'un velours avec motifs à fleurs dans les tons de or, beige sur fond blanc.	399	219
Fauteuil même description.	299	169
Sofa contemporain, coussins réversibles au siège et dossier, appuie bras coussiné recouvert d'un velours cordé brun chocolat.	429	349
Sofa contemporain avec valance, coussins réversibles au siège et dossier, recouvert d'un tissu à motifs floraux, dans les tons bleu, tangerine sur un fond gris-bleu. 2 mcx	819	659

LITERIE 3e ÉTAGE

	Ord.	pour
Lit Continental, grandeur 3'3", comprenant matelas et sommier caisse sur pattes de bois.	109	89
Lit continental, grandeur 3'3", comprenant matelas, sommier caisse, base de métal et tête de lit capitonnée vinyle blanc.	179	109
Ensemble matelas et base de Serta. 3'3"	119	99
4'6"	159	139
Ensemble matelas et base de Serta, dessus capitonné à chevrons. 3'3"	139	119
4'6"	189	139
5'0"	219	179
Ensemble matelas et base "Contessa" de Simmons, grandeur 3'3".	200	145

OCCASIONNEL, 3e ÉTAGE

	Ord.	pour
Crédence de style contemporain fini noyer foncé avec plateau de verre fumé. Dim. 54 x 18 x 28½"	219	89
Étagère ouverte, 3 tablettes verre fumé, fini chêne pâle. Dim. 25 x 16 x 46".	129	109
Cellarette curio, de style espagnol, fini bois de pacanier. Dim. 23½ x 18 x 70".	299	129
Pupitre de style contemporain fini bois de chêne, tiroir classeur de chaque côté. Dim. 48 x 24".	279	189
Crédence bar de style espagnol, fini bois fruitier, 2 portes, poignées cuivre.	309	229
Modules de rangement fini laminé bois de palissandre découpé noir et l'intérieur blanc, incluant: module 5 tiroirs avec étagère ouverte dans le haut. Dim. 30 x 16 x 72", module étagère ouverte, dim. 18 x 16 x 72", module avec pupitre et tablettes ouvertes. Les 3 mcx	795	649

TAPIS, 6e ÉTAGE

125 COUPONS
— Choix de:
Texture — Couleur — Grandeur
— De: 9 x 12 à 16 x 12
— De: **96.** à **273.00**
— Pour: **59.95** à **156.00** ch.

BROADLOOM À LA VERGE

— Nylon ciselé 12 couleurs	**7.50** v.c.
— Shag polyester 14 couleurs	**9.50** v.c.
— Shag nylon tweed 12 couleurs	**10.50** v.c.
— Acrilan velours 14 couleurs	**11.50** v.c.
— Shag nylon uni 15 couleurs	**12.50** v.c.

CARPETTES MODERNES
— Choix de motifs et de couleurs
— 6' x 9': Ord.: 179. pour **69.95** ch.
— 8'3" x 11'6": Ord.: 299. pour **139.00** ch

100 CARPETTES MODERNES
— Choix de motifs et de couleurs
— Grandeurs assorties
— De: **179.** à **439.00**
— Pour: **69.95** à **319.00** ch.

STATIONNEMENT en face ou à l'arrière du magasin

N.G. VALIQUETTE Ltée 510 Ste-Catherine est **842-8811**

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9:30 a.m. jusqu'à 5:30 p.m.
Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9:00



VENTE A UN Dollar IGA

CAFÉ MOULU CHASE & SANBORN



SAC 1 LB **1.00**



KIK COLA FORMAT FAMILIAL

7 BOUT. 30 OZ **1.00** PLUS DÉPÔT



DESSERTS À LA GELÉE ROYAL

FRAISES - CERISES - FRAMBOISES - ORANGE - CITRON **11** PQTS 3 OZ **1.00**



TARTES MEILLEUR

CHOIX DE 10 VARIÉTÉS **3** TARTES 16 OZ **1.00**

VENTE JOUR DU DOLLAR

SPAGHETTI AUX TOMATES **HEINZ** 4 BTES 14 OZ **1.00**

BALAIS GUIMAUVE AU CHOCOLAT **IGA** 4 PQTS 3½ OZ **1.00**

BONBONS IGA VARIÉTÉS ASSORTIES 3 SACS 7½ OZ **1.00**

TOMATES ENTIÈRES CANADA DE CHOIX **AYLMER** 3 BTES 19 OZ **1.00**

BAS CULOTTES UNE GRANDEUR 3 POUR **1.00**

DÉTERGENT EN POUDRE "IGA" SAC 5 LB **1.00**

PÊCHES TRANCHÉES "AYLMER"

CANADA DE CHOIX

BTES 28 OZ **289¢**

VOYEZ NOTRE CIRCULAIRE

(DISTRIBUÉE À DOMICILE)

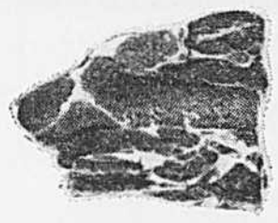
AFIN DE CONSULTER LA CHRONIQUE AUX CONSOMMATEURS DE MARIE-PAULE GREEN!

chez IGA VOUS ÊTES QUELQU'UN D'IMPORTANT

POUR L'ADRESSE DU MAGASIN IGA LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS COMPOSEZ 324-5700

CANADA CATÉGORIE "A" RUBAN ROUGE

PREMIÈRE QUALITÉ SERVICE PERSONNEL VIANDE PRÉPARÉE JUSTE À POINT



RÔTI DE PALETTE COUPE RÉGULIÈRE TENDON DORSAL ENLEVÉ LB **95¢**



RÔTI DE CÔTES CROISÉES BOEUF TENDRE ET JUTEUX LB **1.15**



RÔTI DE CÔTES DE CHOIX LES CINQ PREMIÈRES CÔTES SEULEMENT LB **1.65**

HAMBURG FRAIS HACHÉ LB **1.09**

RÔTI DE PALETTE DÉSOSSÉ ROULÉ LB **1.25**

STEAKETTES DE BOEUF CONGELÉES LB **1.19**		SAUCISSES FUMÉES FEDERAL PQT 1 LB **93¢**	
FRAIS DES CUISINES **BONNE TABLE**		JAMBON CUIT TRANCHÉ FEDERAL PQT 6 OZ **95¢**	
PÂTÉ AU POULET BONNE TABLE	PÂTÉ 12 OZ. **53¢**	SAUCISSON DE BOLOGNE FEDERAL - AU MORCEAU LB **69¢**	
PÂTÉ À LA DINDE BONNE TABLE	PÂTÉ 12 OZ. **53¢**	BOUDIN FRAIS TAILLEFER — EN VRAC LB **59¢**	
SALADE DE CHOUX OU DE POMMES DE TERRE	CONT. 16 OZ. **53¢**	CRETONS TAILLEFER CONT. 10 OZ **89¢**	

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 12 JANVIER 1974 — NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

VENTE JOUR DU DOLLAR

SOUPES PRÊTES-À-SERVIR **HEINZ** VARIÉTÉS ASSORTIES 8 BTES 8 OZ **1.00**

CRISTAUX À SAVEUR DE FRUITS VARIÉS **PRÉSIDENT** 8 ENV. 3½ OZ **1.00**

SAUCE POUR POULET **GAZA** 8 BTES 7 OZ **1.00**

SAUCE POUR B.B.Q. **GAZA** 6 BTES 7 OZ **1.00**

MAÏS IGA EN CRÈME CANADA DE CHOIX 5 BTES 14 OZ **1.00**

HUILE VÉGÉTALE **VILLAGE** BOUT. 32 OZ **1.00**

CRÈME GLACÉE

"IGA" SAVEURS ASSORTIES

CONT. CARRÉ ½ GALLON **79¢**

PÂTÉS À LA VIANDE

CONGELÉS - BONNE TABLE

POULET BOEUF DINDE 3 BTES 8 OZ. **99¢**

FRUITS ET LÉGUMES REÇUS FRAIS TOUS LES JOURS!

PAMPLEMOUSSES BLANCS - DE FLORIDE



TRÈS JUTEUX - E.-U. NO 1 GROSSEUR 48 **10** POUR **98¢**

ORANGES NAVEL TRÈS SUCRÉES SANS PÉPIN IMPORTÉES DE CASABLANCA - GROSSEUR 75 DOUZ. **99¢**

POMMES DE TERRE NOUVEAU-BRUNSWICK CANADA NO 1 10 LB SAC **75¢**

CHOUX VERTS FERMES ET CROUSTILLANTS CULTURE LOCALE - CANADA No 1 LB **15¢**

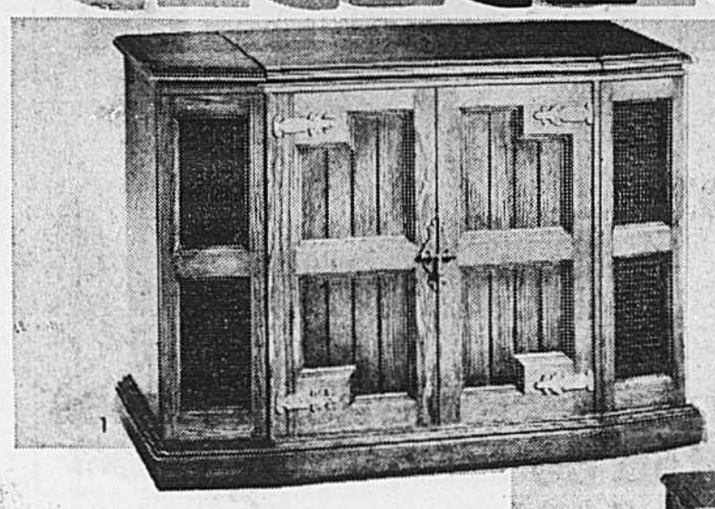
CAROTTES JEUNES ET TENDRES CULTURE LOCALE SAC 5 LB **43¢**

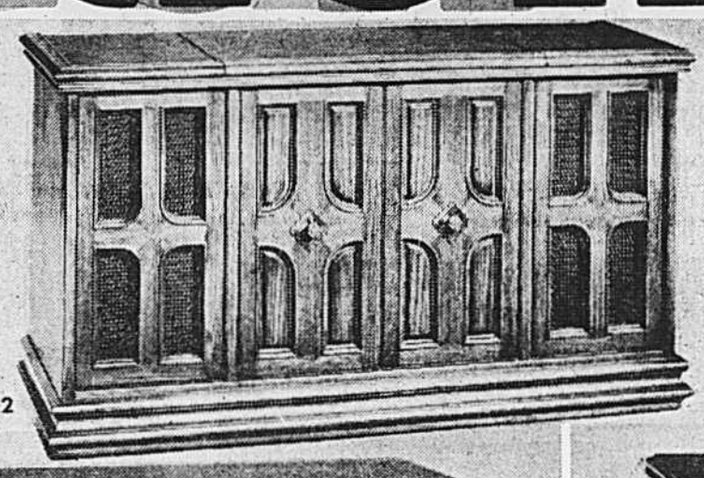
POMMES VARIÉTÉ "LAWFAM" EXCELLENTES POUR LA TABLE — CATÉGORIE DE FANTAISIE SAC 5 LB **99¢**

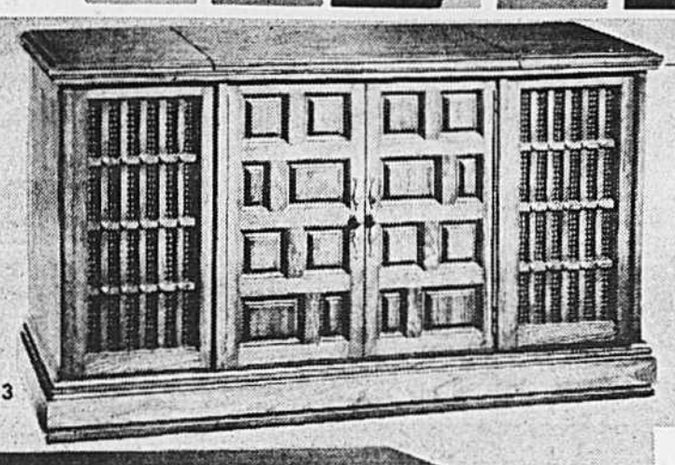
CLÉMENTINES TANGERINES FACILES À PELER IMPORTÉES CASABLANCA BOÎTE 9 LB **2.89** LB **38¢**

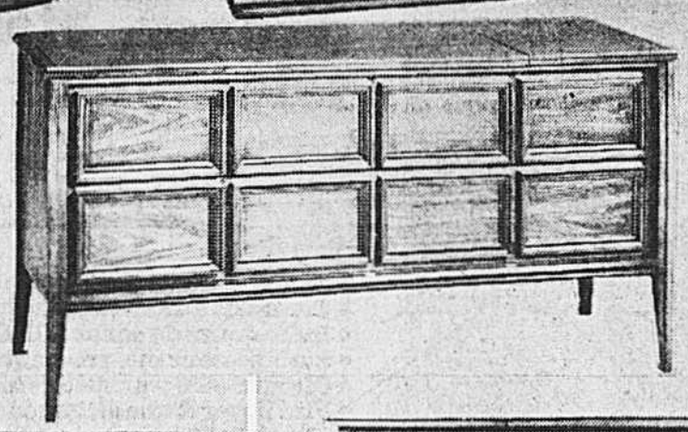
✓ SERVICE PERSONNEL ET COURTOIS! SATISFACTION GARANTIE ✓ SERVICE DE LIVRAISON DISPONIBLE À COÛT MINIME

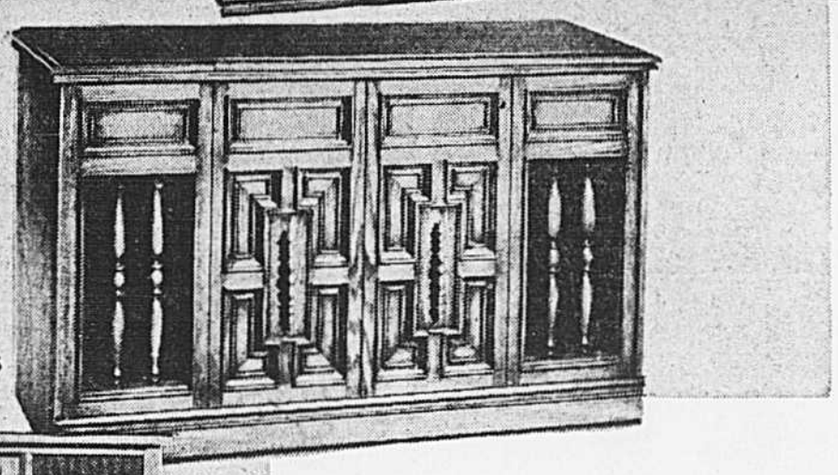
EATON action 774

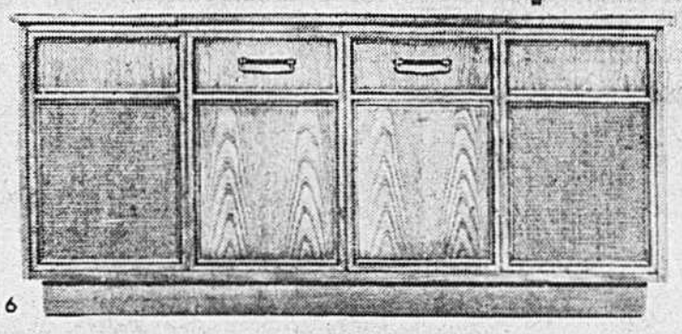

1

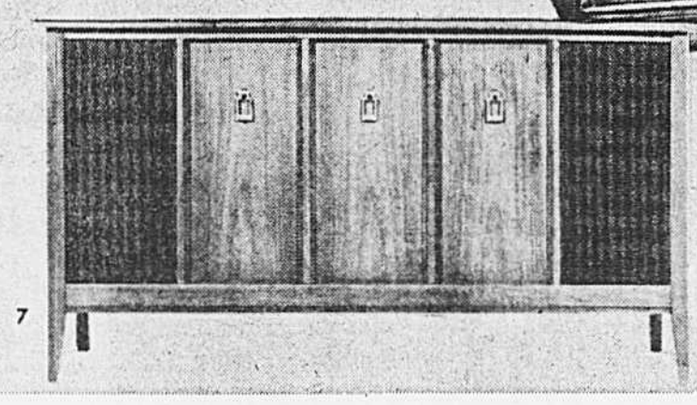

2


3


4


5


6


7

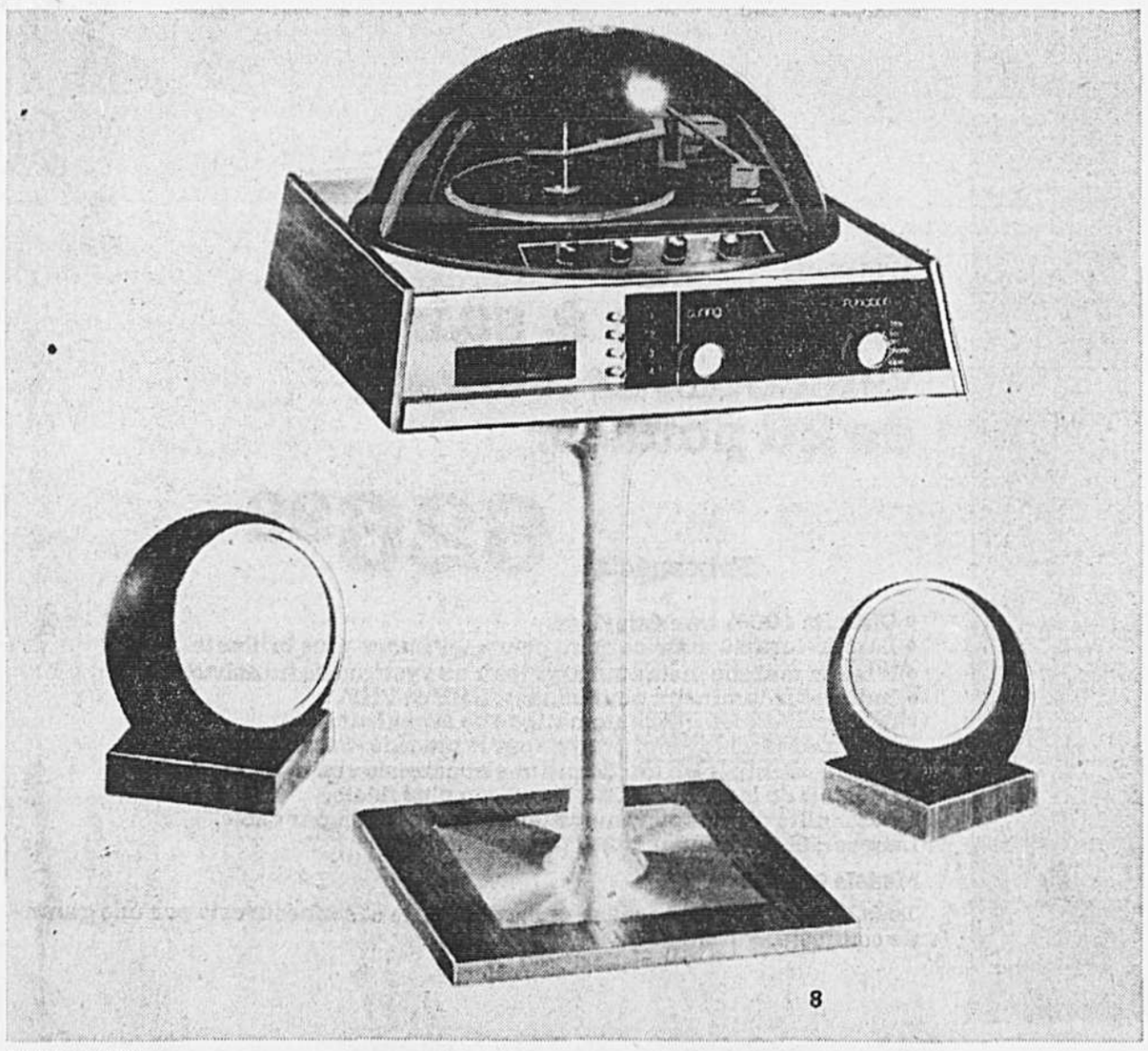
Article no 166

Eaton vous offre un solde sans précédent de son stock d'appareils stéréophoniques

C'est un hommage à votre bon goût et une expérience nouvelle dans le domaine de la reproduction sonore. Ces meubles merveilleusement dessinés sont protégés par une complète garantie. Hâtez-vous car ils sont en quantité limitée. Ils peuvent être transformés d'un système stéréophonique en un système tétraphonique (quadraphonique). Des haut-parleurs de 8 pouces assurent un parfait équilibre et un son plus doux. Les disques changent automatiquement, et l'aiguille légère ne les érafle pas. 100% transistorisé. S'arrête automatiquement pour une plus haute fidélité sonore. Adapteurs pour haut-parleurs additionnels, commutateur pour écouteurs, adapteur pour magnétophone et protection «Perma Deep» contre les éraflures.

7 modèles à prix réduit, quantité limitée

	Prix courant	Prix spécial
1. #602S espagnol:	359.95	299.94
2. #606S espagnol:	449.95	399.94
3. #603S méditerranéen:	399.95	369.94
4. #639S contemporain:	349.95	299.94
5. #641S méditerranéen:	399.95	369.94
6. #700S contemporain:	299.95	269.94
7. #701S contemporain:	329.95	269.94


8

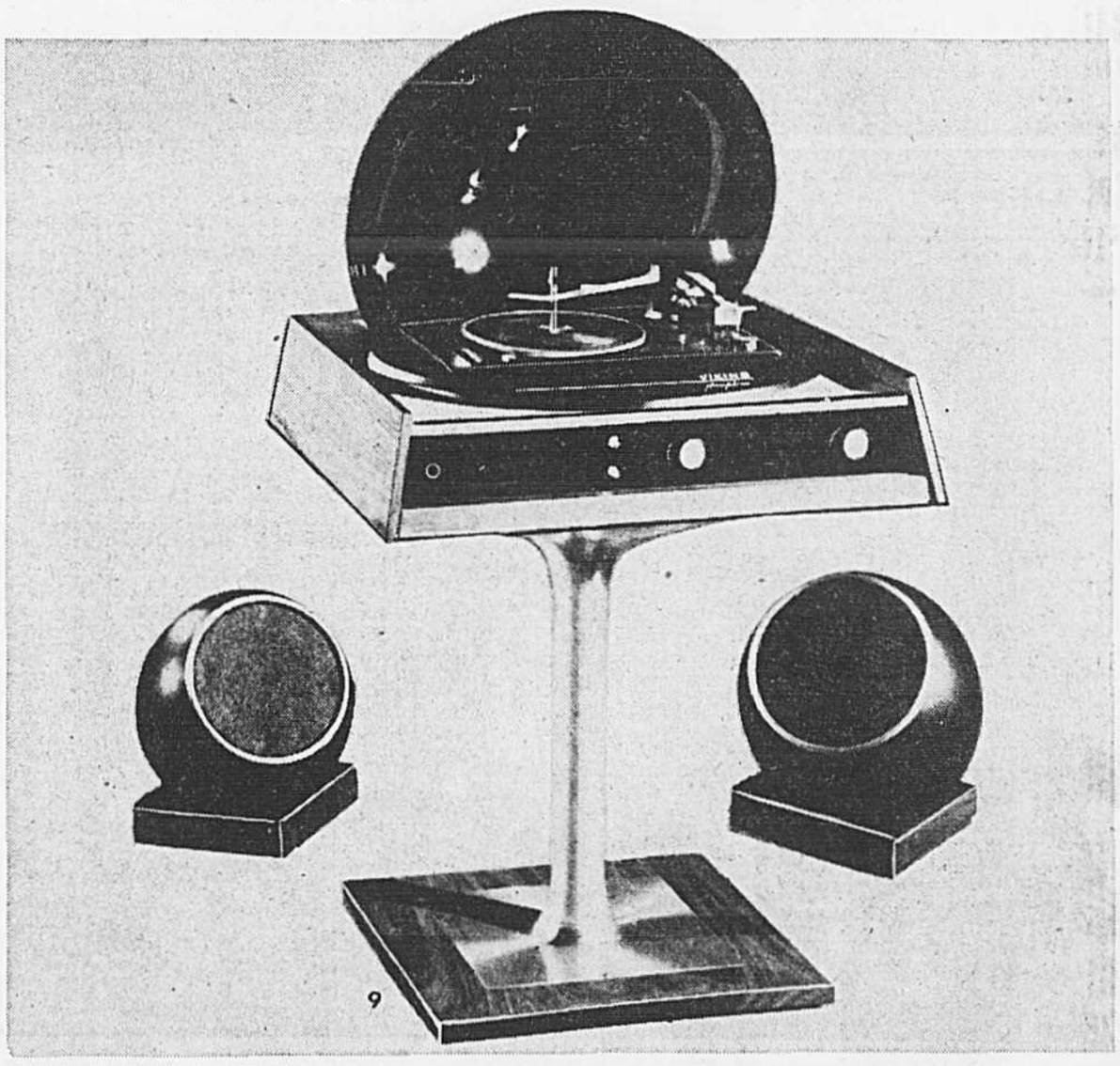
Article no 167

Un dessin de l'ère spatiale

Prix courant: **269.95** Prix spécial: **239.94**

8. Soyez en plein dans le ton du XXe siècle avec cet appareil stéréophonique, dessiné au goût de notre temps. Avec magnétophone à cartouche intégré et radio AM et FM.

Modèle 600S. **Quantité limitée**


9

Article no 168

Une conception futuriste

Prix courant: **199.95** Prix spécial: **169.94**

9. Mêmes caractéristiques que le modèle 600S, avec le même radio AM/FM intégré, mais sans le magnétophone à cartouches 8 pistes.

Modèle 638S. **Quantité limitée**

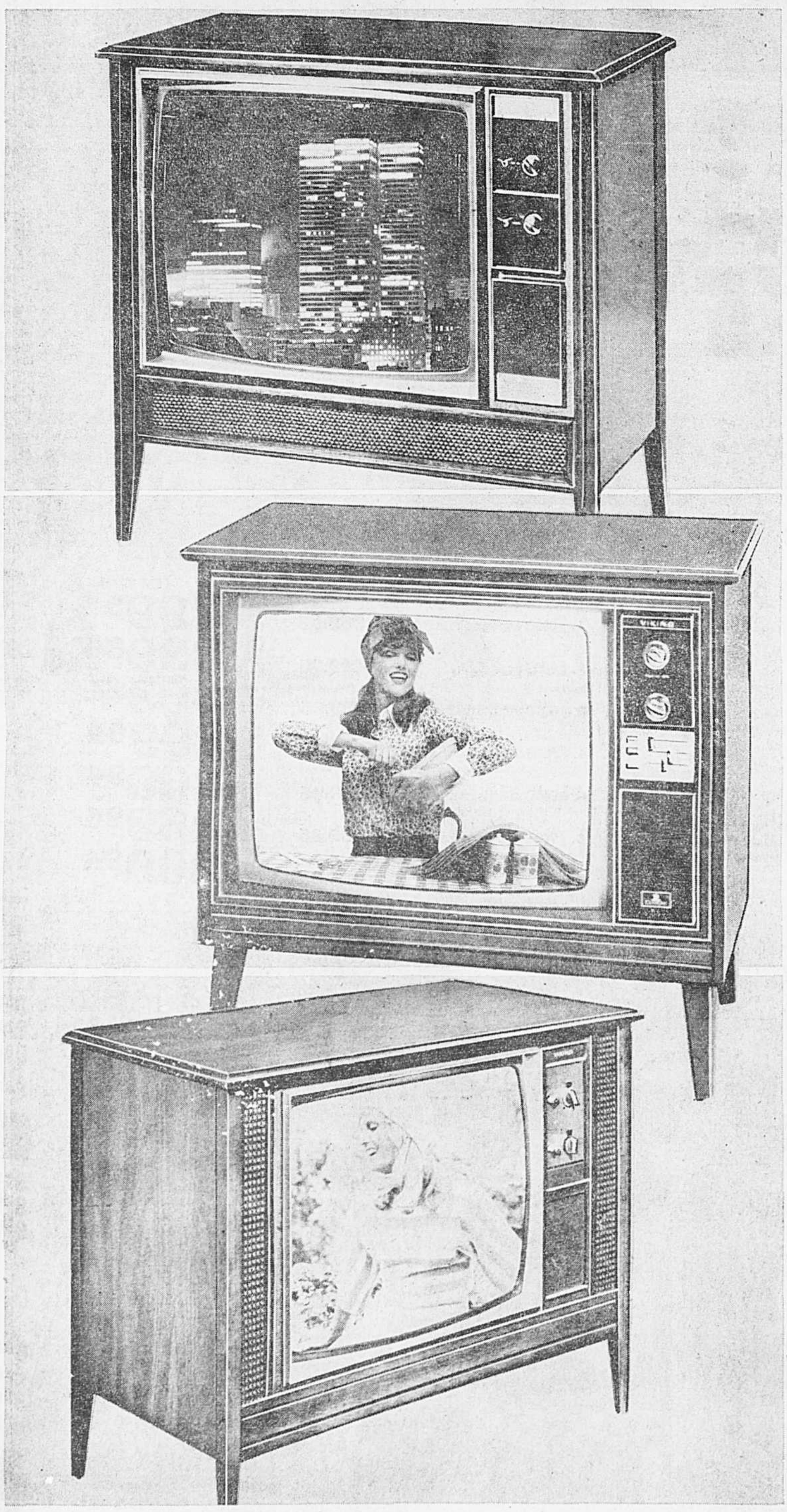
Venez ou téléphonez **842-9211**

Eaton Centre-ville (cinquième étage) Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish (quartier Côte St Luc), Entrepôt (4505 rue Hickmore, St-Laurent), Centre d'aubaines Maisonneuve (2983 est, rue Sherbrooke), et Pont-Mercier (410 avenue Lafleur, angle Lafleur et Clément).

HEURES D'OUVERTURE EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 A 18 H — DEMAIN SEULEMENT 9 H 21 H., VENDREDI DE 9 H 30 A 21 H — SAMEDI DE 9 H A 17 H — LE STANDARD OUVRE A 8 H 30.

EATON action 74

Solde de télécouleurs Viking Eaton 1973



Article No 163

Pour égayer les longues soirées d'hiver, rien de tel qu'un télécouleur 26" Viking Eaton

Prix spécial **559.99**

- Lampe-écran à matrice noire pour une image plus brillante.
- Contrôles automatiques simplifiés pour les couleurs et les teintes.
- Indicateurs de canaux UHF et VHF illuminés.
- Stabilisateur intégré empêchant l'image de sauter.
- Circuits 80% transistorisés.
- Fini noyer d'une élégance qui convient à tous les salons.

Longueur: 38", hauteur: 18", largeur 30".

- Scellés en manufacture. Garantie complète

Modèle 636-26c

Article No 164

Nos ancêtres passaient les soirées d'hiver à tenter de se réchauffer devant leurs âtres.

Prix spécial **512.99**

Ne faites pas comme eux et détentez-vous dans vos demeures bien chauffées en regardant ce magnifique telecouleur Viking Eaton de 26".

- Circuits 100% transistorises.
- Allumage instantané
- Accord précis automatique électronique (AFT)
- Lampe-écran à matrice noire pour une image plus brillante.
- Indicateurs de canaux UHF et VHF lumineux
- Commandes de syntonisation automatique simplifiées.
- Hauteur 29 7/8", largeur 33 3/4", profondeur 19 9/16".

Modèle 721-26c

Article No 165

Aubaine à saisir télécouleur à écran de 26 pouces.

Prix spécial **626.99**

- Circuits 100% transistorisés.
- Lampe-écran à matrice noire pour une image plus brillante.
- Mise en marche instantanée grâce à un système de transistors.
- Indicateur lumineux pour canaux UHF et VHF.
- Dispositif de contrôle automatique de la couleur.
- Extérieur fini noyer et protégé par le procédé «Perma Deep»
- Style contemporain qui donne une apparence vraiment moderne.
- Contrôle de la tonalité rendant un son plus fidèle.
- Possibilité d'y adapter une antenne de réception par câble.

Largeur: 34 1/4", hauteur: 32 1/2", épaisseur: 22"

Modèle 637-26c

Tous les modèles sont scellés en manufacture et sont couverts par une garantie complète.

Aussi disponibles en quantité limitée: Télécouleurs 26" Viking Eaton

616-26c **578.99**

612-26c **521.99**

614-26c **569.99**

615-26c **569.99**

715-26 sc **759.99**

(Console avec radio AM et FM, tourne-disques, stéréo et télécouleur intégré).

Dans les magasins Eaton, à Montréal, Centre-ville, Pointe-Claire, Anjou et Mail Cavendish (quartier Côte-St-Luc). Rayon 460.

Voici les noms des gagnantes du certificat-cadeau de $100.00 du tirage organisé par Eaton à chacun de ses Centres d'aubaines, le 22 décembre 1973.

Au Centre d'aubaines LaSalle:
Mme June Arseneault,
266, rue des Oblats, app. 6,
LaSalle

Au Centre d'aubaines Maisonneuve:
Mme Murielle Ménard,
4673, rue Delorimier,
Montréal

Venez ou téléphonez **842-9211**

HEURES D'OUVERTURE EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 À 18 H — DEMAIN SEULEMENT DE 9 H À 21 H. VENDREDI DE 9 H 30 À 21 H — SAMEDI DE 9 H À 17 H — LE STANDARD OUVRE À 8 H 30, 842-9211